



REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité – Justice – Travail



MINISTÈRE DE L'EAU

**DIRECTION DE LA PROGRAMMATION
ET DE LA PROSPECTIVE**

**BUDGET-PROGRAMME PAR
OBJECTIFS 2016–2018**

OCTOBRE 2015

**BUDGET-PROGRAMME PAR OBJECTIFS
2016–2018 DU MINISTERE DE L'EAU**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1. PRECIS STRATEGIQUE	5
1.1. Diagnostic du domaine de compétences	5
1.1.1. Contexte	5
1.1.2. Priorités ou axes d'intervention.....	9
1.1.3. Mission du ministère de l'eau.....	9
1.1.4. Discussion des objectifs par rapport aux missions.....	10
1.1.5. Cohérence avec les stratégies nationales.....	11
2. PRESENTATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE DE L'EAU	13
2.1. Programme approvisionnement en eau potable et gestion des ressources en eau	13
2.1.1. Cadre logique	15
2.1.2. Tableau des indicateurs.....	41
2.1.3. Tableau du mode de calcul des indicateurs	42
2.1.4. Tableau de réalisation	43
2.1.5. Tableau d'évaluation financière	70
2.1.6. Tableau de financement	96
2.2. Programme administration centrale	97
2.2.1. Cadre logique	98
2.2.2. Tableau des indicateurs.....	103
2.2.3. Tableau du mode de calcul des indicateurs	104
2.2.4. Tableau de réalisation	105
2.2.5. Tableau d'évaluation financière	109
2.2.6. Tableau de financement	113
3. TABLEAU DE PASSAGE DU BUDGET-PROGRAMME PAR OBJECTIFS AU BUDGET CLASSIQUE GESTION 2016 DU MINISTERE DE L'EAU	114
4. CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME 2016-2018 DU MINISTERE DE L'EAU	115
CONCLUSION	116

INTRODUCTION

Le Budget-Programme par Objectifs (BPO) est la nomenclature de présentation du budget de l'Etat qui permet de mettre en relation l'utilisation de crédits budgétaires et les politiques publiques mises en œuvre. Par sa présentation pluriannuelle, il permet, d'évaluer l'évolution à moyen terme des politiques et stratégies publiques.

Conformément au Cadre de Dépenses à Moyen à Terme (CDMT) 2016–2018¹ le Ministère de l'Eau (ME) a bénéficié d'un budget de **15.567.317.000 FCFA** qui se répartit comme suit :

- **1.404.416.000 FCFA pour les dépenses ordinaires** avec pour (i) dépenses de personnel (532.333.000 FCFA) ; (ii) achats de biens et de services pour le fonctionnement des services (422.152.000 FCFA) ; (iii) subventions d'exploitation (2.000.000 FCFA) ; (iv) autres transferts courants (227.660.000 FCFA) ; (v) budget d'équipement socio-administratif (157.498.000 FCFA) ;
- **14.162.901.000 FCFA pour les dépenses en capital** avec **6.911.901.000 FCFA** pour le PIP à financement intérieur et **7.251.000.000 FCFA** pour le PIP à financement extérieur (2.200.000.000 FCFA pour les projets dons et 5.051.000.000 FCFA pour les projets prêts).

En conformité avec les notes d'orientations économiques du budget de l'Etat et du PIP élaborées par le Ministère en charge de Développement et celui de l'Economie et des Finances, les choix budgétaires effectués par le Ministère de l'Eau découle de l'orientation économique principale : **développement de l'entreprise et de l'initiative privée.**

Les points d'application de l'orientation globale de la politique économique du Gouvernement au titre de l'année 2016 sont : **(i) le renforcement des infrastructures en particulier les infrastructures énergétiques, les infrastructures de transport et les technologies de l'information et de la communication ; (ii) l'amélioration de la productivité du secteur agricole, la promotion des filières maïs, riz, ananas et anacarde et la mise en place d'un cadre favorable au développement de l'agro-industrie ; (iii) l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé pour tous ; (iv) le développement local.**

Les axes transversaux de la politique économique en 2016 sont relatifs à : **(i) l'amélioration de la bonne gouvernance² ; (ii) la promotion de l'emploi des jeunes ; (iii) la poursuite de l'autonomisation des femmes ; (iv) la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.**

A travers ces points d'application et axes transversaux, le Ministère de l'Eau entend poursuivre, au cours de l'année 2016, les actions engagées au cours des années antérieures dans le secteur de l'eau. Ces actions seront mises en œuvre à travers les deux (02) Programmes que sont : (i) Approvisionnement en Eau Potable et Gestion des Ressources en Eau (AEP-GRE) et (ii) Administration Centrale (AC).

Conformément aux directives du Ministère en charge de l'Economie et des Finances³, le présent Budget-Programme par Objectifs 2016-2018 est structuré comme ci-après : (i) un précis stratégique ; (ii) un cadre logique ; (iii) un tableau des indicateurs ; (iv) un tableau du mode de calcul des indicateurs ; (v) un tableau de réalisation ; (vi) un tableau d'évaluation financière ; (vii) un tableau de financement ; (viii) un tableau de passage du Budget-Programme par Objectif au Budget Classique.

¹ Lettre no 5019/MEFPD/DC/SGM/DPB/SES du 02 octobre 2015 portant lettre plafond pour l'élaboration du budget de l'Etat, gestion 2016

² Climat des affaires, dividende démographique et qualité de l'administration

³ Lettre no 2836-c/MEFPD/DC/SGM/DGB/DPB/SA du 03 juillet 2015 portant lettre de cadrage pour l'élaboration du budget de l'Etat, gestion 2015

1. PRECIS STRATEGIQUE

1.1. Diagnostic du domaine de compétences

1.1.1. Contexte

Le budget de l'Etat est un important instrument de politique économique du Gouvernement. Il constitue l'expression chiffrée de la stratégie de développement socioéconomique. Son élaboration implique ex-ante des choix stratégiques et nécessite non seulement des données récentes et objectives sur la conjoncture nationale mais aussi sur l'évolution actuelle et future de la conjoncture internationale. A cet effet, les perspectives économiques se fondent sur l'orientation quinquennale du Gouvernement 2012-2016 qui axe la politique économique sur le développement de l'entreprise et de l'initiative privée avec des points d'application annuels.

La reprise de l'activité économique amorcée depuis 2011, après deux (02) années consécutives de ralentissement, s'est poursuivie en 2012 et 2013. En 2014, malgré un léger fléchissement, le taux de croissance de l'économie est resté soutenu et s'est établi à 5,5% contre 5,6% en 2013. La bonne tenue de l'activité économique sur la période 2012-2014 est principalement imputable à : (i) l'amélioration de la production agricole dont notamment la production cotonnière et vivrière ; (ii) le dynamisme du secteur des BTP et la densification du secteur manufacturier ; (iii) la hausse du trafic portuaire et ses répercussions favorables sur les autres activités de services.

La conjoncture économique au premier semestre 2015 a été marquée, entre autres, par les activités de commercialisation et d'égrenage du coton-graine, le délestage électrique et les élections législatives et communales au Bénin ainsi que les élections présidentielles au Nigeria. La fourniture régulière de l'énergie électrique reste une préoccupation majeure pour l'économie béninoise. A l'instar du premier semestre de 2014, le premier semestre de 2015 est également marqué par des coupures fréquentes d'énergie électrique, engendrant des surcoûts pour les entreprises et grevant la valeur ajoutée totale dégagée par l'économie.

Pour relever ces défis, le Gouvernement entend renforcer le potentiel de production de l'économie avec pour objectif d'amorcer à terme une véritable transformation structurelle. A cet effet, les particularités de l'année 2016 sont : (i) l'élaboration de la 4^{ième} génération de la SCRP pour le Bénin; (ii) l'entrée en vigueur des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. L'idée du développement durable est de pouvoir répondre aux besoins de notre génération sans exposer au danger les ressources pour la génération future; (iii) 2^{ième} année du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO entre les pays pour faciliter le commerce et les échanges.

Pour contribuer à la réalisation de cette vision partagée, le Ministère entend insuffler une nouvelle dynamique de développement au secteur de l'eau.

1.1.1.1 Sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural

L'analyse de la situation actuelle du secteur de l'eau laisse apparaître que le Gouvernement du Bénin a donné la preuve de sa volonté politique de faire de l'eau le socle de la sécurité humaine en créant un département ministériel dédié à l'eau. Par cet acte, le Gouvernement vient de réaffirmer son engagement non seulement dans un processus global de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui est de "Réduire de moitié à l'horizon 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable" mais également pour permettre l'éclosion du secteur de l'eau.

Ainsi, la disponibilité permanente et en quantité suffisante des ressources en eau, tant pour satisfaire les besoins domestiques, de production de nourriture (agriculture, élevage, pêche), de santé, de l'environnement, de l'énergie, que pour l'industrie, l'artisanat, le transport, etc. constitue une des priorités du Gouvernement.

Au titre de la gestion 2014, des avancées significatives ont été observés à divers niveaux.

Concernant les actions et les réformes engagées, l'on peut retenir : (i) la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; (ii) l'approvisionnement en eau potable en milieu rural et urbain.

Dans le domaine de la mise en œuvre de la GIRE : les progrès réalisés sont centrés sur la réforme juridique, institutionnelle et structurelle du secteur de l'eau en vue de la mise en place d'un cadre national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Dans ce cadre, les actions menées sont, entre autres: (i) la traduction et la vulgarisation en neuf (09) langues nationales de la loi portant gestion de l'eau dans plusieurs communes du Bénin (Zogbodomey, N'dali, Klouékanmè, Kalalé, Pobè, Djougou, Tchaourou, Toukountouna) ; (ii) la signature d'un accord-cadre entre l'ex-Direction Générale de l'Eau et l'Institut National de l'Eau (INE) pour la promotion de la Recherche Action et Développement ; (iii) l'achèvement des travaux des barrages de Sépounga (Commune de Tanguéta) et de Kogbétohoué (Commune d'Aplahoué) ; (iv) la création de l'Autorité du Bassin du Mono ; (v) la création des organes de la GIRE notamment l'Agence du Bassin de l'Ouémé, le Fonds National de l'Eau et la Commission Interministérielle de l'Eau ; (vi) l'organisation des deux sessions annuelles du CNE, la première les 15 et 16 mai 2014 à Porto-Novo et la seconde les 21, 22 et 23 décembre 2014 à Dassa-Zoumè.

En ce qui concerne la mise en place d'un système d'information sur l'eau l'année 2014 a été marquée par la formation des C/CISE sur l'inventaire des ouvrages avec la méthode AKVO à Bohicon, des Responsables Eau et Assainissement (REA) et des enquêteurs des communes de tous les départements sauf Mono, Couffo, Collines, Alibori, Atlantique sur le logiciel Akvo, la réalisation de 386 analyses d'eau dont 273 analyses physico-chimiques et bactériologiques, 75 analyses physico-chimiques et 38 analyses bactériologiques.

Dans le sous-secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural, les actions engagées en 2014 ont permis de réaliser un total de 1 445 Equivalent Point d'Eau (EPE) dont 1289 nouveaux et 156 réhabilités. Ce total intègre 157 EPE réalisés par les ONG et autres acteurs. Par ailleurs, 138 EPE (essentiellement des FPM) ont été réalisées en Maîtrise d'Ouvrage Communale sur les ressources transférées aux Communes. Les réalisations de l'année 2014 ont permis de desservir une population supplémentaire de 361 250 personnes.

Tableau 1 : Performance des réalisations physiques pour la période 2008-2014

Année	Prévisions (EPE)			Réalizations hors ONG (EPE)				Taux de desserte (%)
	Nouveaux	Réh.	Total	Nouveaux	Réh.	Total	Taux de réalisation (%)	
2010	1.122	382	1.504	1.250	34	1.284	84,5	57,2
2011	2.317	115	2.432	1.724	12	1.736	70,1	61
2012	1.571	79	1.650	1.306	36	1.342	81,3	63,7
2013	1.427	176	1.603	613	212	825	51,5	65,6
2014	1.620	164	1.784	1.206	82	1.288	72,2	68,1

Source : DGSPER/MERPMEDER/2015

Le tableau 1 montre que pour une cible fixée à 67,0%, le taux de desserte en milieu rural a globalement progressé de 2,5 points, passant de 65,6% en 2013 à 68,1% à fin 2014. Cette bonne performance d'atteinte de l'OMD 7 à travers l'accès durable au service d'eau potable en milieu rural n'aurait pu être réalisée sans les investissements accrus des partenaires techniques et financiers sur la période 2002 à 2014.

Concernant la pérennité des points d'eau et la durabilité des investissements, les directives de la stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (2005-2015) mettent l'accent sur la gestion durable des points d'eau à travers le principe de délégation et professionnalisation de la gestion et de suivi décentralisé des ouvrages.

Au cours de l'année 2014, le processus de professionnalisation des Adductions d'Eau Villageoises (AEV) s'est poursuivi à travers des activités de renforcement des capacités des acteurs communaux et des fermiers afin d'optimiser le suivi de la gestion des adductions d'eau villageoises. Ainsi, dans le cadre de la mise à l'échelle de la plateforme Mwater pour le diagnostic et la gestion des AEV, l'ex-Direction Générale de l'Eau, en partenariat avec le Programme PEA de la Banque Mondiale, a initié trois ateliers régionaux d'échanges sur les conditions de mise en œuvre de l'outil ainsi que les dispositions pratiques à prendre pour favoriser le succès de son utilisation.

Des subventions ont été mises en place au profit des Communes à travers le partenariat entre le PPEA et le Projet Intégré de Gestion Durable des AEV porté par le PEA de la Banque Mondiale. Ces transferts de ressources (196,87 millions) ont été effectifs au mois de décembre 2014.

Au cours de 2014, il est noté la poursuite du diagnostic de la connaissance du patrimoine par les TIC (Akvo, Mwater). Pour permettre aux communes d'avoir une meilleure connaissance de leur patrimoine, le système AkvoFlow a été testé sur un échantillon de cinq (05) Communes (Bembèrèkè, Djougou, Péhunco, Kérou et Boukoumbé). La phase pilote a permis d'aborder la mise à l'échelle avec l'extension de l'opération à l'ensemble des Communes du Bénin. L'avantage du système est la mise à jour régulière et performante de la BDI communale, in fine de la BDI sectorielle.

Tableau 2 : Performance du sous-secteur approvisionnement en eau potable en milieu rural de 2009 à 2014

N°	Indicateurs de performance	Valeurs de référence 2009	Valeurs réalisées				
			2010	2011	2012	2013	2014
Hr 1	Taux de desserte en milieu rural (%)	55,1	57,2	61	63,7	65,6	68,1%
Hr 2	Taux de panne (%)	10,2	9,6	10,1	9	10	7,6%
Hr 3	Populations supplémentaires desservies	578.250	437.250	643.750	390.500	462.500	400.500
Hr 4	Nombre total d'EPE réalisés	2.313	1.759	2.575	1 562	1 850	1.602
Hr 5	Nombre de nouveaux EPE construits	2.080	1.715	2.535	1.526	1.618	1.445
Hr 6	Nombre d'EPE réhabilités	233	34	40	36	232	156

Source : DGSPER/MERPMEDER/2015

En ce qui concerne le taux de panne, le tableau 2 montre une régression pour atteindre 7,6% à fin décembre 2014. Cette embellie pourrait être imputable aux cadres d'entretien et de maintenance des ouvrages simples (CEMOS) mis en place et de l'amélioration du service public de l'eau en milieu rural notamment au niveau des bornes fontaines.

1.1.1.2 Sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain

En ce qui concerne l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu urbain, des progrès significatifs ont été enregistrés au cours de l'année 2014.

En effet, dans le cadre de l'amélioration de la gestion commerciale, financière et technique de l'entreprise, les actions mises en œuvre se sont traduites par : (i) l'élaboration et la signature du Contrat-Plan Etat SONEB pour la période 2014-2016 ; (ii) l'élaboration du document de programme sectoriel eau potable et assainissement des eaux usées en milieux urbain et périurbain; (iii) l'élaboration du document de stratégie de développement des accès collectifs en milieu périurbain ; (iv) l'élaboration et l'évaluation des Contrats d'Objectifs de Performance (COP) gestion 2014 pour les directeurs centraux et régionaux et élaboration des COP gestion 2015 au niveau de toutes les structures régionales et centrales ; (v) l'élaboration d'un plan d'actions pour la mise en œuvre de la démarche qualité.

En matière d'amélioration de la desserte en eau, les efforts accomplis par la SONEB dans le sous-secteur de l'AEP en milieu urbain ont permis d'accroître de 4,1% le nombre d'abonnés (197.020 à fin 2013 contre 213.288 à fin 2014) et de 2,2% la longueur du réseau de la SONEB (5.491 km en 2013 contre 5.613 km en 2014). Au total, il convient de mentionner que la production d'eau de la SONEB a connu une légère augmentation de 4,6% (46.771 millions m³ en 2014 contre 44.712 millions m³ en 2013). La mise en œuvre des stratégies sectorielles dans le secteur de l'eau a permis d'enregistrer des progrès au cours de l'année 2014 et permettra au Bénin d'atteindre les OMD avant l'échéance de 2015.

Le tableau 3 montre l'évolution des indicateurs de performance.

Tableau 3 : Performance du sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain de 2009-2014

N°	Indicateurs de performance	Unités	Valeurs de référence 2009	Valeurs réalisées				
				2010	2011	2012	2013	2014
Hu 1	Taux de desserte (en milieux urbain)	%	57	58,5	62,1	63,4	67,9	72
Hu 2	Nombre d'abonnés	Nombre	154.951	164.780	178.478	185.333	197.020	213.288
Hu 3	Population desservie en milieu urbain	Nombre	1.859.412	1.977.564	2.141.736	2.223.995	2.364.240	2.603.000
Hu 4	Longueur du réseau	Km	4.786	5.126	5.241	5.337	5.491	5.613

Source : SONEB/MERPMEDER 2015

Malgré les performances enregistrées, des défis importants restent encore à relever pour maintenir et renforcer cette tendance, il s'agit notamment : (i) l'opérationnalisation du FN-Eau, de l'Agence du Bassin de l'Ouémé et de la Commission Interministérielle de l'Eau ; (ii) la mise en œuvre du SDAGE de l'Ouémé et de son plan d'investissement séquentiel ; (iii) le renforcement de la participation des Communes au financement, à la gestion, au renouvellement des équipements et au suivi des ouvrages ; (iv) l'opérationnalisation des nouvelles directions générales mises en place après la restructuration de l'ex-direction générale de l'eau ; (v) la pérennité et la continuité du service d'AEP dans les centres urbains et secondaires ; (vi) le renforcement des capacités de production des systèmes d'AEP surtout ceux des zones hydro géologiquement difficiles ; (vii) l'accélération des actions liées à l'assainissement des eaux usées ; (viii) la mise en conformité avec les principes GIRE, la conception et la mise en œuvre des projets de construction des grands ouvrages hydrauliques (Dogo-Bis, Adjarala...) ; (ix) la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du PANGIRE ; (x) la mise en œuvre du Plan Delta ; et (xi) la création et le fonctionnement des trois autres agences de l'eau (Agence du Bassin du Mono, Agence du Bassin de la Volta et Agence du Bassin du Niger).

Somme toute, le secteur de l'eau est un secteur qui mobilise beaucoup d'appuis des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont les principaux sont : les Pays-Bas, l'Union Européenne, le KFW, la GIZ, la Banque Mondiale, la BEI, la BOAD, la BID et l'EXIMBANK auxquels il faut ajouter certaines coopérations bilatérales et ONG internationales. Toutefois, les besoins de financement du secteur restent encore élevés en dépit des efforts déployés au cours de ses dernières années. Pour la période de 2011 à 2015, les ressources allouées au secteur sont estimées à 103,751 milliards de FCFA, ce qui ne couvre pas les dépenses réelles des Stratégies nationales d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et urbain, prévues pour la période 2005-2015 et 2006-2015.

La performance du secteur dépend essentiellement de l'existence des ressources humaines qualifiées en quantité suffisantes ainsi que la manière dont elles sont utilisées et gérées. La gestion des ressources humaines dans le sous-secteur de l'AEP en milieu rural rencontre des insuffisances au niveau de la prévision, des moyens pour assurer le contrôle de mouvement de personnel (affectation, retraite, remplacement ...) en temps réel.

1.1.2. Priorités ou axes d'intervention

La mise en place des systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) tant en milieu rural qu'en milieu urbain, aux populations béninoises, nécessite une gestion efficiente des ressources en eau afin de couvrir leurs différents besoins.

Dans ce cadre, les priorités du secteur de l'eau consistent à : (i) assurer un accès équitable à l'eau en garantissant l'équité sociale dans l'accès aux services d'eau, à l'exploitation des ressources en eau et aux bénéfices résultant de cette exploitation ; (ii) assurer une exploitation durable des ressources en eau en garantissant le respect de l'équilibre entre la quantité d'eau disponible et les besoins légitimes en eau à travers la promotion d'une gestion par bassin, puis l'application de mesures adéquates pour protéger les ressources en eau ; (iii) assurer une utilisation efficiente de l'eau pour optimiser le bénéfice social et économique qu'en résulte, en faisant de la GIRE un gage d'efficacité, d'équité et de transparence.

Pour la gestion 2016, les axes stratégiques prioritaires à mettre en œuvre sont relatifs : (i) à l'amélioration du système de gestion des ressources en eau suivant une approche de GIRE ; (ii) à l'amélioration du niveau d'accès des populations à l'eau potable et à l'amélioration de la qualité du service public de l'eau tant en milieu rural, semi-urbain qu'urbain, (iii) à la promotion de la gestion des infrastructures d'eau potable par les populations cibles organisées ; (iv) à la sensibilisation de la population sur l'impact d'une bonne hygiène et de assainissement sur l'état de santé ; (v) au renforcement des capacités des différents acteurs du secteur ; (vi) à l'amélioration du système de suivi-évaluation des actions ; (vii) le changement de comportement des acteurs/populations dans la gestion de l'eau (la rareté de la ressource).

Le capital d'EPE de la gestion 2014 a permis de relever le défi des OMD, avec la réalisation d'un taux de desserte de 68,1% à fin décembre 2014, contre une prévision de 67,0%. C'est heureux de rappeler que la cible OMD du sous-secteur est d'atteindre un taux de desserte de 67,3% à fin décembre 2015.

Toutefois, et malgré la volonté d'inscrire l'équité dans la programmation, ces résultats encourageants cache des disparités aux niveaux départemental et communal qui constituent d'ores et déjà les repères des défis qui s'imposent au sous-secteur pour la période post-OMD, notamment 2016-2030 (ODD).

A cet effet, les défis à relever se résument essentiellement aux dispositions suivantes : (i) l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et l'amélioration de la qualité du service public de l'eau ; (ii) la promotion et le développement de la maîtrise de l'eau ; (iii) l'instauration d'une bonne gouvernance de l'eau et une coordination intersectorielle harmonieuse ; (iv) la gestion durable de l'assainissement des eaux usées en milieu urbain ; (v) la gestion de l'eau comme un patrimoine national ; (vi) la gestion durable des écosystèmes et la bonne gestion des risques liés à l'eau ; (vii) la prise en compte du changement climatique dans la gestion intégrée des ressources en eau.

1.1.3. Mission du ministère de l'eau

Le ME a pour missions, d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de l'Eau. A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer la politique nationale de l'eau et en assurer la mise en œuvre ;
- d'élaborer la législation et la réglementation relatives à la gestion de l'eau et veiller à leur bonne application ;
- d'élaborer les stratégies relatives à la gestion de l'eau et de veiller au suivi de leur mise en œuvre ;
- d'actualiser la politique, les stratégies et les réglementations relatives à la gestion de l'eau et veiller à leur mise en œuvre ;
- de disséminer la réglementation sur l'eau ;

- de mettre en place et d'assurer le fonctionnement d'un système d'information sur l'eau, incluant la collecte, l'archivage, le traitement et la diffusion des données sur la ressource, les ouvrages et aménagements hydrauliques ;
- d'assurer le contrôle de la qualité des ressources en eau ;
- de promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et de mettre en place les organes GIRE ;
- d'assurer la promotion, et le suivi des activités des Agences de bassin, des Comités de bassin et des Organes locaux de l'Eau (OLE) ;
- d'appuyer et assurer le développement de la coopération régionale et internationale dans le secteur de l'eau, gestion des eaux transfrontalières y compris les Autorités des Bassins de la Volta, du Niger, du Mono (ABV, ABN, ABM), etc ;
- de veiller à la régulation du service public de l'eau potable ;
- d'appliquer les normes environnementales dans le secteur de l'eau ;
- d'assurer la gestion du domaine public de l'eau ;
- d'assurer le suivi évaluation des programmes d'eau et d'évaluer les performances du secteur ;
- d'élaborer les normes (usages ouvrages, rejets, etc.) et de suivre leur application ;
- d'assurer l'assistance technique et l'appui conseil aux divers maîtres d'ouvrage du service public de l'eau potable ;
- d'élaborer annuellement un rapport sur l'état des ressources en eau ;
- d'entreprendre ou proposer d'une manière générale, toute action en vue d'une gestion durable des ressources en eau.

1.1.4. Discussion des objectifs par rapport aux missions

Au regard des missions qui lui sont assignées, l'objectif de développement du Ministère est de : soutenir l'économie nationale avec pour effet la création de conditions favorables pour une vie meilleure des populations dans les villes et campagnes de notre pays.

De façon spécifique, il s'agit :

- de connaître et de gérer de façon durable les ressources en eau sur toute l'étendue du territoire ;
- de veiller à la mise en œuvre des stratégies d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées ;
- d'assurer la coordination intersectorielle de l'eau et d'animer le dialogue entre tous les acteurs du secteur de l'eau ;
- d'élaborer la législation et la réglementation relatives à la gestion de l'eau et de veiller à leur bonne application ;
- d'assurer l'assistance technique et l'appui-conseil aux divers maîtres d'ouvrage dans le secteur de l'eau ;
- de mettre en place et assurer le fonctionnement d'un système d'information sur l'eau, incluant la collecte, l'archivage et le traitement des données sur la ressource en eau et les ouvrages et aménagements hydrauliques.

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus fixés, les actions mises en œuvre par le Ministère font de lui, l'un des départements ministériel à caractère économique et social. En effet, il joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement à travers la SCRP 2011-2015, notamment en ce qui concerne la création de richesse pour une croissance accélérée, le développement des infrastructures et la lutte contre la pauvreté.

Pour accomplir sa mission, le Ministère met en œuvre des stratégies et des actions à travers deux (02) Programmes à savoir : (i) Approvisionnement en Eau Potable et Gestion des Ressources en Eau (AEP-GRE) ; (ii) Administration Centrale (AC).

Au total, les domaines couverts par ces deux (02) Programmes cadrent bien avec les compétences actuelles du Ministère.

1.1.5. Cohérence avec les stratégies nationales

Les objectifs retenus dans le cadre du Budget Programme induisent des actions qui s'inscrivent dans un contexte stratégique précis.

En effet, le Ministère s'était doté de stratégies nationales d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et urbain respectivement en 2005 et 2006. La relecture de ses stratégies va permettre aujourd'hui aux sous-secteurs d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et urbain et assainissement des eaux usées en milieu urbain dans le nouveau contexte de décentralisation et de changement climatique, de tirer profit des nouveaux instruments économiques mis en place et de permettre d'amorcer les ambitions du Gouvernement par rapport aux objectifs pour le développement durable (ODD) et la rédaction de la nouvelle stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté.

Pour relever ces nombreux défis, le Ministère s'est engagé à poursuivre inexorablement sa transition vers la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et a retenu les actions prioritaires, ci-après : (i) la prise des mesures pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de la qualité du service public de l'eau en milieu rural ; (ii) le renforcement de la décentralisation du processus de décision au profit des communes qui planifient à partir de la demande des usagers ; (iii) le renforcement de la participation des usagers au financement, à la gestion, au renouvellement des équipements et au suivi des ouvrages ; (iv) le renforcement des capacités de production et des stations de traitement d'eau ; (v) la construction de nouveaux châteaux et réservoirs de stockage ; (vi) l'extension et la densification des réseaux afin de des servir les nouvelles localités ; (vii) la promotion du secteur privé dans les activités de construction, d'exploitation, de suivi et d'intermédiation sociale ; (viii) le renforcement des capacités des principaux acteurs du secteur ; (ix) l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées pour les principales agglomérations.

Ces stratégies tiennent compte des orientations stratégiques définies dans Bénin-Alafia 2025 et de la SCRP 2011-2015 et oriente l'action du gouvernement dans le secteur par des principes directeurs et un plan d'action en vue de sa mise en œuvre.

A l'issue des consultations nationales sur les ODD, le secteur de l'eau contribue aux engagements pris par le Bénin par rapport aux priorités de développement notamment l'accès à l'eau potable à travers l'ODD 5

PRESENTATION DES PROGRAMMES DU MINISTRE DE L'EAU

2. PRESENTATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE DE L'EAU

2.1. Programme approvisionnement en eau potable et gestion des ressources en eau

Le Programme a pour objectif global d'**assurer équitablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la valorisation de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes associés.**

De façon spécifique, il s'agit :

- **de rendre performant le cadre juridique, institutionnel et organisationnel en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau ;**
- **d'assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement des eaux usées pour les populations ;**
- **de promouvoir la valorisation économique de l'eau en garantissant sa disponibilité en quantité et en qualité pour les activités de production ;**
- **d'assurer la pérennité des écosystèmes aquatiques et limiter les risques liés à l'eau ;**
- **d'optimiser les coûts pour l'Etat et les populations en renforçant l'efficacité et les capacités des différents acteurs ainsi que le pilotage et la coordination intersectorielle.**

Pour ce qui concerne le premier objectif spécifique, les résultats escomptés sont les suivants:

- le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau est établi et appliqué ;
- les organes de gestion sont fonctionnels au niveau national, local, pour l'ensemble des quatre (04) bassins ;
- les acteurs de l'administration, de la société civile et du secteur privé, aux niveaux central, déconcentré et décentralisé sont performants dans leurs rôles respectifs dans la GIRE ;
- les aspects transversaux (Genre, VIH/SIDA, Gouvernance) sont développés avec la Gestion des ressources en eau.

Quant au deuxième objectif spécifique, quatre(04) résultats sont attendus à savoir:

- l'accès à l'eau potable en milieu rural et semi urbain est équitablement et durablement assuré ;
- l'accès à l'eau potable des populations en milieux urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré ;
- l'accès à l'assainissement des eaux usées en milieux urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré ;
- la régulation efficace de l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (AEPA) est assurée.

Les résultats liés au troisième objectif spécifique se présentent ainsi qu'il suit:

- les outils de planification (SDAGE et SAGE) sont développés et mis en œuvre pour une meilleure GIRE ;
- un système d'information sur la gestion des ressources en eau, qui permet le suivi intersectoriel, transfrontalier et par bassin des ressources en eau de surface et souterraines ainsi que l'organisation de la communication et la diffusion des informations entre les acteurs et aussi au niveau public, est mis en place et opérationnel.

L'atteinte du quatrième objectif spécifique nécessite l'obtention des résultats ci-après :

- la protection durable de la ressource est assurée par un mécanisme opérationnel ;

- les risques liés à l'eau sont durablement minimisés.

Les résultats relatifs au cinquième objectif spécifique sont :

- les services centraux et déconcentrés de l'eau et assainissement ont amélioré leurs performances dans la programmation et la mise en œuvre des BPO ;
- les moyens de travail sont convenablement assurés ;
- les collectivités locales sont performantes dans la gestion des programmes sectoriels de leur ressort.

Le Programme AEP-GRE est mis en œuvre par : (i) la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) ; (ii) la Direction Générale du Service Public de l'Eau et de la Régulation (DGSPER) ; (iii) la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB). Il dispose de cinq (05) Sous-programmes ci-après :

- **Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural et Semi-Urbain ;**
- **Gestion des Ressources en Eau ;**
- **Approvisionnement en Eau Potable par les Eaux Souterraines en Milieu Urbain et Périurbain ;**
- **Approvisionnement en Eau Potable par les Eaux de Surface en Milieu Urbain et Périurbain ;**
- **Gestion des Eaux Usées en milieu urbain et périurbain.**

Au titre de l'année 2016, le Programme a bénéficié d'un budget de **13.974.771.000 FCFA** dont **831.870.000 FCFA sur les dépenses ordinaires** et **13.142.901.000 FCFA sur les dépenses en capital**. Ce budget permettra aux structures impliquées de mettre en œuvre, au cours de l'année 2016 pour le compte du Programme, plusieurs actions dont les plus importantes sont entre autres :

- élaboration des règlements pour la gestion de l'eau aux niveaux bassin et local ;
- définition et mise en place des procédures et des instruments d'application des textes ;
- mise en place et fonctionnement du cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau au niveau national ;
- développement des actions en vue de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de la qualité du service public de l'eau en milieu rural ;
- réalisation et réhabilitation des infrastructures d'eau potable selon la programmation établie ;
- renforcement des capacités de production et de distribution des Systèmes d'AEP ;
- développement des actions en vue de l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations défavorisées ;
- élaboration et actualisation des documents de planification en matière d'assainissement des eaux usées ;
- mise en place et gestion efficace des infrastructures d'assainissement des eaux usées ;
- opérationnalisation du FN-Eau, l'ABO/Ouémé et de la Commission Interministérielle de l'Eau.
- mise en œuvre du SDAGE Ouémé et de son plan d'investissement séquentiel;
- création et fonctionnement les trois autres agences de l'eau (Agence du Bassin du Mono, Agence du Bassin de la Volta et Agence du Bassin du Niger);
- mise en œuvre de la 2ème phase du PANGIRE;
- mise en œuvre du Plan Delta ;
- amélioration de la satisfaction en eau potable des zones déficitaires en eau souterraine ;
- amélioration de l'efficacité en matière des ressources humaines pour l'exécution des BPO.

2.1.1. Cadre logique

N°	Logique d'intervention	Indicateurs de performance (nouveaux)	Sources/Moyens de Vérification	Hypothèses ou conditions critiques
	Objectif Global			
	Assurer équitablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la valorisation de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes associés			
	Objectifs Spécifiques			
1	Rendre performant le cadre juridique, institutionnel et organisationnel en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau	Tenue des deux sessions annuelles du Conseil National de l'Eau (CNE)	Rapports de sessions du Conseil National de l'Eau (CNE) et les avis sur les dossiers techniques du secteur	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
2	Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement des eaux usées pour les populations	Taux de desserte en eau potable en milieux urbain et rural Nombre de plans directeurs d'assainissement des eaux usées pour les Communes e exécutés Nombre de Communes/Villes où des projets pilotes d'assainissement exécutés	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER Rapports d'exécution du PPDE de la SONEB Rapport d'exécution du BPO-HAB de la DNSP	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
3	Promouvoir la valorisation économique de l'eau en garantissant sa disponibilité en quantité et en qualité pour les activités de production	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin de l'Ouémé disponible et adopté et mis en oeuvre Plan Delta pour la région aval du bassin de l'Ouémé disponible et mise en oeuvre Part du budget de la Composante GIRE consacrée aux actions prioritaires du SDAGE Ouémé	Document du SDAGE Ouémé disponible Relevé des décisions administratives du Conseil des Ministres sur adoption du SDAGE Ouémé par le Gouvernement Rapport annuel PPEA de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
4	Assurer la pérennité des écosystèmes aquatiques et limiter les risques liés à l'eau	Nombre d'ouvrages de mobilisation de la ressource réalisés et fonctionnel Nombre d'actions concrètes visant à restaurer et protéger des écosystèmes particulièrement dégradés, en tenant compte du potentiel des femmes	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
5	Optimiser les coûts pour l'Etat et les populations en renforçant l'efficacité et les capacités des différents acteurs ainsi que le pilotage et la coordination intersectorielle	Taux de réalisation (physique et financière) du BPO à fin décembre de la DGSPER Pourcentage du budget d'investissement de la DGSPER transféré aux Communes Taux de réalisation des budgets d'investissement AEP au niveau communal Coût d'investissement par habitant	Document du BPO de la DGSPER Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
	Résultats Attendus			
1	Rendre performant le cadre juridique, institutionnel et organisationnel en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau			
1.1	Le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau est établi et appliqué	Conseil National de l'Eau (CNE) en place et actif	Rapport annuel de la session	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau

N°	Logique d'intervention	Indicateurs de performance (nouveaux)	Sources/Moyens de Vérification	Hypothèses ou conditions critiques
				central et déconcentré
1.2	Les organes de gestion sont fonctionnels au niveau national, local, pour l'ensemble des quatre bassins	Fonds National de l'Eau mise en place et fonctionnel Agence de Gestion des Eaux (AGE) par bassin mis en place et active Comités de bassin en place et actif	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
1.3	Les acteurs de l'administration, de la société civile et du secteur privé, aux niveaux central, déconcentré et décentralisé sont performants dans leurs rôles respectifs dans la GIRE	Pourcentage de conflits liés à la gestion de l'eau traités	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
1.4	Les instruments économiques et financiers de gestion durable de l'eau sont développés et appliqués	SDAGE Ouémé disponible et mis en œuvre Plan Delta disponible et mis en œuvre	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
1.5	Les aspects transversaux (Genre, VIH/Sida, gouvernance) sont développés avec la Gestion des ressources en eau	Nombre d'initiative du plan d'action Genre/VIH de la DGSPER mis en œuvre	Rapport annuel PPEA de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
2	Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement des eaux usées pour les populations			
2.1	L'accès à l'eau potable en milieu rural et semi urbain est équitablement et durablement assuré	Taux d'accès/desserte à l'eau potable en milieu rural	Rapport EMICOV et EDS (INSEA)	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
2.2	L'accès à l'eau potable des populations en milieux urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	Taux d'accès/desserte à l'eau potable en milieu urbain	Rapport EMICOV et EDS (INSEA)	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
2.3	L'accès à l'assainissement des eaux usées en milieux urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	Nombre de plans directeurs d'assainissement des eaux usées pour les Communes Nombre de Communes/Villes où des projets pilotes d'assainissement exécutés	Rapports d'exécution du PPDE de la SONEB	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
2.4	L'accès équitable et durable aux services adéquats d'assainissement de base et d'hygiène est assuré	Taux de latrinitisation des ménages et en milieu scolaire	Rapport d'exécution du BPO-HAB de la DNSP	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
2.5	La régulation efficace de l'AEPA est assurée	Cellule de régulation du service public de l'eau en place et active	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER Rapport annuel PPEA de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
3	Promouvoir la valorisation économique de l'eau en garantissant sa disponibilité en quantité et en qualité pour les activités de production			
3.1	Les outils de planification (SDAGE et SAGE) sont développés et mis en œuvre pour une meilleure GIRE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin de l'Ouémé disponible et adopté Plan Delta pour la région aval du bassin de l'Ouémé disponible	Document du SDAGE Ouémé disponible Relevé des décisions administratives du Conseil des Ministres sur adoption du SDAGE Ouémé par le Gouvernement Rapport annuel PPEA de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
3.2	Un système d'information sur la gestion des ressources en eau, qui permet le suivi intersectoriel, transfrontalier et par bassin des ressources en eau de surface et	Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau) mis en place et fonctionnel	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré

N°	Logique d'intervention	Indicateurs de performance (nouveaux)	Sources/Moyens de Vérification	Hypothèses ou conditions critiques
	souterraines ainsi que l'organisation de la communication et la diffusion des informations entre les acteurs et aussi au niveau public, est mis en place et opérationnel			
4	Assurer la pérennité des écosystèmes aquatiques et limiter les risques liés à l'eau			
4.1	La protection durable de la ressource est assurée par un mécanisme opérationnel	Nombre d'ouvrages de mobilisation de la ressource réalisés et fonctionnel	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
4.2	Les risques liés à l'eau sont durablement minimisés	Système d'alerte précoce mis en place	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
5	Optimiser les coûts pour l'Etat et les populations en renforçant l'efficacité et les capacités des différents acteurs ainsi que le pilotage et la coordination intersectorielle			
5.1	Les services centraux et déconcentrés de l'eau et assainissement ont amélioré leurs performances dans la programmation et la mise en œuvre des BPO	Taux de réalisation (physique et financière) du BPO à fin décembre de la DGSPER Pourcentage du budget d'investissement de la DGSPER transféré aux Communes	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
5.2	Les moyens de travail sont convenablement assurés	Taux de couverture des besoins de fonctionnement	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré
5.3	Les collectivités locales sont performantes dans la gestion des programmes sectoriels de leur ressort	Taux de réalisation des budgets d'investissement AEP au niveau communal Coût d'investissement par habitant	Rapports d'exécution du BPO de la DGSPER	Que les crédits soient disponibles et mis à disposition en début d'exercice au niveau central et déconcentré

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
	Assurer équitablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la valorisation de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes associés	831 870	13 142 901	13 974 771
1	Rendre performant le cadre juridique, institutionnel et organisationnel en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau	2 000	21 410	23 410
1.1	Le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau est établi et appliqué	0	0	0
1.1.1	Renforcement du plaidoyer pour la vulgarisation de la loi portant gestion de l'eau au Bénin	0	0	0
1.1.1.1	Diffuser et vulgariser la nouvelle loi par tous les moyens et tous les canaux appropriés	0	0	0
1.1.2	Elaboration et adoption des décrets d'application de la loi portant gestion de l'eau au Bénin	0	0	0
1.1.2.1	Faire l'inventaire des décrets, des arrêtés et autres dispositions visés dans la loi	0	0	0
1.1.2.2	Faire l'analyse des autres dispositions de la loi dont la mise en application nécessite l'élaboration des notes et des décisions administratives	0	0	0
1.1.2.3	Elaborer les projets de ces différents textes visés dans la loi	0	0	0
1.1.2.4	Organiser des ateliers de validation des textes élaborés	0	0	0
1.1.2.5	Faire adopter les projets des textes élaborés	0	0	0
1.1.3	Elaboration des règlements pour la gestion de l'eau aux niveaux bassin et local	0	0	0
1.1.3.1	Clarifier les modalités et les mécanismes de mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au Bénin au niveau bassin et au niveau local	0	0	0
1.1.3.2	Organiser des ateliers régionaux et nationaux de validation des modalités et des mécanismes de mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au niveau bassin et au niveau local	0	0	0
1.1.3.3	Faire l'inventaire des règlements et autres dispositions visés dans la loi pour la mise en œuvre de la GIRE au niveau bassin et au niveau local	0	0	0
1.1.3.4	Elaborer les projets des règlements identifiés	0	0	0
1.1.3.5	Faire adopter les règlements au niveau bassin et au niveau local	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.1.3.6	Faciliter la vulgarisation et l'appropriation des textes par les acteurs au niveau bassin et au niveau local	0	0	0
1.1.4	Définition et mise en place des procédures et des instruments d'application des textes	0	0	0
1.1.4.1	Définir les procédures avec les parties concernées pour l'application des différents décrets de la loi portant gestion de l'eau	0	0	0
1.1.4.2	Editer et diffuser les manuels de procédures	0	0	0
1.1.4.3	Apporter un appui méthodologique et logistique pour l'application des procédures par les parties concernées	0	0	0
1.1.5	Harmonisation de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles touchant aux ressources en eau avec le cadre juridique et politique global de l'eau	0	0	0
1.1.5.1	Organiser des séances de concertation avec les ministères sectoriels concernés sur la nécessité d'une telle mise en cohérence	0	0	0
1.1.5.2	Faciliter la prise en compte des orientations du cadre juridique et politique global de gestion de l'eau dans la mise en œuvre et/ la relecture des politiques et stratégies sectorielles (hydraulique rurale, hydraulique urbaine, énergie, assainissement, agriculture, élevage pêche, tourisme, etc.)	0	0	0
1.2	Les organes de gestion sont fonctionnels au niveau national, local, pour l'ensemble des quatre bassins	1 000	0	1 000
1.2.1	Mise en place du cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau au niveau national	0	0	0
1.2.1.1	Faciliter le processus de prise de décret ou arrêté relatif à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau	0	0	0
1.2.1.2	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion	0	0	0
1.2.1.3	Doter en moyens humains et matériels les organes mis en place	0	0	0
1.2.1.4	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place	0	0	0
1.2.2	Mise en place du cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques	1 000	0	1 000
1.2.2.1	Identifier à partir de la nouvelle loi portant gestion de l'eau au Bénin, les nouveaux organes à mettre en place au niveau bassin	0	0	0
1.2.2.2	Faciliter le processus de prise d'arrêtés interministériels, ministériels, préfectoraux et communaux relatifs à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau au niveau des bassins	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.2.2.3	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion au niveau bassin	1 000	0	1 000
1.2.2.4	Doter en moyens humains et matériels les organes mis en place	0	0	0
1.2.2.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place	0	0	0
1.2.3	Mise en place du cadre institutionnel de gestion des ressources en eau aux niveaux sous-bassin hydrographique et local	0	0	0
1.2.3.1	Identifier, à partir des dispositions de la nouvelle loi portant gestion de l'eau, les nouveaux organes à mettre en place aux niveaux sous bassin et local	0	0	0
1.2.3.2	Faciliter le processus de prise d'arrêtés interministériels, ministériels, préfectoraux et communaux relatifs à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau aux niveaux sous-bassin et local	0	0	0
1.2.3.3	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion aux niveaux bassin et local	0	0	0
1.2.3.4	Doter les nouveaux organes mis en place moyens humains et matériels nécessaires à leur fonctionnement	0	0	0
1.2.3.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place	0	0	0
1.2.4	Recentrage et opérationnalisation des missions des communes pour la mise en œuvre de la GIRE	0	0	0
1.2.4.1	Clarifier les missions et les compétences des communes par rapport à la GIRE et au PANGIRE	0	0	0
1.2.4.2	informer/former les communes sur la GIRE, ainsi que sur leurs missions et compétences pour la mise en œuvre du PANGIRE	0	0	0
1.2.4.3	Appuyer les communes dans la coordination des différents usages de l'eau au niveau communal	0	0	0
1.2.5	Recentrage des missions régaliennes de l'Etat pour la mise en œuvre de la GIRE	0	0	0
1.2.6	Renforcement de la gestion transfrontalière des bassins partagés	0	0	0
1.2.6.1	Entreprendre des démarches auprès des autorités frontalières du Bénin pour la mise en place d'organes de gestion transfrontalière des bassins hydrographiques partagés (pour ceux qui n'en ont pas encore)	0	0	0
1.2.6.2	Soutenir la coordination et l'harmonisation inter-états pour la gestion des bassins partagés, en particulier pour le Mono et l'Ouémé	0	0	0
1.3	Les acteurs de l'administration, de la société civile et du secteur privé, aux niveaux central, déconcentré et décentralisé sont performants dans leurs rôles	0	21 410	21 410

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
	respectifs dans la GIRE			
1.3.1	Amélioration de l'adéquation entre les ressources humaines des départements en charge de l'eau et de l'environnement et la nouvelle répartition des tâches	0	10 525	10 525
1.3.1.1	Procéder, au niveau départements ministériels et autres structures en charge de la gestion de l'eau et l'environnement aux niveaux national et déconcentré, à un diagnostic des ressources humaines disponibles et identifier les besoins en ressources humaines nécessaires pour une adéquation avec les attributions telles qu'elles résultent de la GIRE	0	0	0
1.3.1.2	Procéder au recrutement du personnel requis pour combler le déficit	0	10 525	10 525
1.3.1.3	Veiller à une bonne gestion des ressources humaines en place pour garantir des résultats à la hauteur des attentes	0	0	0
1.3.2	Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau	0	10 885	10 885
1.3.2.1	Faire l'état des lieux des besoins en formation/recyclage à tous les niveaux (administration publique centrale et communale, secteur privés, ONG locales, groupement socioprofessionnels pour la GIRE)	0	10 885	10 885
1.3.2.2	Elaborer un plan de formation spécifique (formation/recyclage) en fonction des besoins identifiés	0	0	0
1.3.2.3	Mettre en œuvre le plan de formation	0	0	0
1.3.2.4	Doter les organisations de la société civile (associations ou groupements professionnels) d'outils de promotion de la GIRE	0	0	0
1.3.2.5	Promouvoir une approche militante des femmes pour la prise en compte du Genre dans la gestion de l'eau	0	0	0
1.3.3	Identification et renforcement des instances de gestion des conflits liés à l'eau	0	0	0
1.3.3.1	Capitaliser et vulgariser les résultats de l'étude thématique sur les conflits liés à l'eau (nature, localisation, manifestation, gravité, modes de gestion)	0	0	0
1.3.3.2	identifier et/ou créer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits	0	0	0
1.3.3.3	renforcer les capacités institutionnelles de gestion des conflits en fonction des spécificités locales	0	0	0
1.3.3.4	Valoriser les pratiques endogènes de prévention et règlement des conflits	0	0	0
1.3.4	Renforcement du système éducatif par rapport à la GIRE à différents niveaux d'enseignement au Bénin	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.3.4.1	Elaborer un manuel de la GIRE pour le niveau primaire	0	0	0
1.3.4.2	Elaborer un manuel de la GIRE pour le premier et le second cycle secondaire	0	0	0
1.3.4.3	Formation des formateurs à tous les niveaux	0	0	0
1.3.4.4	Sensibiliser et former les enseignants du primaire et du secondaire pour l'utilisation des manuels	0	0	0
1.3.4.5	Créer une interface entre les cursus universitaires et les structures opérationnelles chargées de la gestion de l'eau	0	0	0
1.3.4.6	Œuvrer pour l'intégration de la GIRE dans les curricula de formation	0	0	0
1.3.5	Conception et réalisation d'un plan de communication sociale pour la promotion de la GIRE	0	0	0
1.3.5.1	Elaborer l'annuaire des acteurs intervenant dans la GIRE	0	0	0
1.3.5.2	Faire un point aussi exhaustif que possible de tous les canaux de communication existants	0	0	0
1.3.5.3	Editer et diffuser, en fonction des couches et catégories sociales cibles, des plaquettes sur les différents textes de lois et la politique nationale de l'eau	0	0	0
1.3.5.4	Traduire les plaquettes éditées en langues nationales	0	0	0
1.3.5.5	Elaborer un plan de mise en œuvre des outils et techniques de communications réalisées	0	0	0
1.3.5.6	Concevoir et animer des émissions (interactives ou documentaires) télévisées et radiophoniques sur la problématique de la gire et ses enjeux	0	0	0
1.3.5.7	Réaliser des supports de communication adéquats (contes, légendes, proverbes...) pour sensibiliser la population	0	0	0
1.3.5.8	Organiser des séances d'animation au profit des organes locaux de gestion et les communautés sur la problématique de la gire et ses enjeux	0	0	0
1.4	Les instruments économiques et financiers de gestion durable de l'eau sont développés et appliqués	1 000	0	1 000
1.4.1	Organisation d'une table ronde des partenaires techniques et financiers pour le financement du PANGIRE	0	0	0
1.4.2	Mise en place d'un Fonds National de l'Eau pour un financement planifié et efficace du secteur de l'eau	1 000	0	1 000

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.4.2.1	Elaborer le Décret portant création, organisation, attributions et fonctionnement du Fonds National de l'Eau	0	0	0
1.4.2.2	Installer le Fonds National de l'Eau (personnel et cadre de travail)	0	0	0
1.4.2.3	Doter le Fonds National de l'Eau de moyen de fonctionnement adéquat	1 000	0	1 000
1.4.3	Elaboration d'une stratégie nationale d'investissement pour les secteurs productifs de l'eau	0	0	0
1.4.3.1	Evaluer l'efficacité socio-économique de la mobilisation et de l'utilisation des ressources en eau dans tous les secteurs d'activité	0	0	0
1.4.3.2	Définir un système de tarification qui garantit une répartition équitable, efficiente et durable de l'eau entre toutes ses utilisations	0	0	0
1.4.3.3	Mettre en place un système d'évaluation périodique et d'analyse socio-économique du comportement des usagers de l'eau (des secteurs productifs) par rapport à la variation des prix	0	0	0
1.4.3.4	Mettre en place un mécanisme de dépenses pluriannuelles pour le secteur de l'eau par bassin	0	0	0
1.4.3.5	Organiser des revues semestrielles sur l'exécution des dépenses du secteur de l'eau au niveau des bassins	0	0	0
1.4.3.6	Echanger avec les opérateurs économiques pour arrêter des mesures incitatives en vue des investissements soutenus dans la valorisation des ressources en eau du pays	0	0	0
1.4.3.7	Editer, diffuser et vulgariser la stratégie d'investissement dans le secteur eau afin d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des acteurs	0	0	0
1.4.4	Elaboration d'une stratégie nationale d'investissement pour le secteur de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement	0	0	0
1.4.4.1	Dresser un bilan des investissements dans les sous-secteurs eau potable, hygiène et assainissement de base	0	0	0
1.4.4.2	S'inspirer dans la mesure du possible, des documents de stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable, en hygiène et en assainissement de base aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et du document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté pour dégager un plan cohérent d'actions dans les sous-secteurs concernés pour les quinze (15) prochaines années	0	0	0
1.4.4.3	Elaborer une stratégie nationale d'investissement dans les sous-secteurs de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement de base basée sur les éléments du bilan des actions dans lesdits sous-secteurs	0	0	0
1.4.4.4	Faire valider le document de stratégie d'investissement dans les sous-secteurs par l'ensemble des acteurs et l'adopter par le gouvernement	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.4.5	Promotion des partenariats financiers public-privé pour la mobilisation et la valorisation de l'eau	0	0	0
1.4.5.1	Elaborer, diffuser et vulgariser des plaquettes sur des dispositions légales en vigueur et allant dans le sens d'une sécurisation des investissements dans le secteur de l'eau	0	0	0
1.4.5.2	Réajuster le code des investissements aux fins d'offrir de meilleurs avantages comparatifs aux promoteurs privés intéressés par l'investissement dans la mobilisation et la mise en valeur des ressources en eau	0	0	0
1.4.5.3	Organiser des réunions avec des promoteurs privés et des opérateurs économiques aux fins des plaidoyers et de la sensibilisation en faveur des investissements dans le secteur eau	0	0	0
1.4.6	Renforcement du niveau de mobilisation des investissements publics pour la valorisation de la ressource dans les usages autres que l'eau potable et l'assainissement	0	0	0
1.4.6.1	Mener des activités de plaidoyer en direction des puissances publiques pour une augmentation sensible des investissements au profit des activités de valorisation des ressources en eau	0	0	0
1.4.6.2	Elaborer un document mettant en exergue les liens entre la densification et la diversification des activités de valorisation des ressources en eau et la réduction de la pauvreté	0	0	0
1.4.7	Elaboration et mise en œuvre des éléments d'une politique sociale de l'eau potable et de l'assainissement au bénéfice des populations vulnérables	0	0	0
1.4.7.1	Identifier, analyser, valider et adopter les éléments d'une politique sociale de l'eau	0	0	0
1.4.7.2	Editer, diffuser et vulgariser les mesures sociales prises en vue de l'accès des couches sociales les plus vulnérables à l'eau potable	0	0	0
1.4.7.3	Définir les critères de vulnérabilité aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain	0	0	0
1.5	Les aspects transversaux (Genre, VIH/SIDA, gouvernance) sont développés avec la Gestion des ressources en eau	0	0	0
1.5.1	Prise en compte de l'aspect genre	0	0	0
1.5.1.1	Œuvrer pour la promotion des cadres féminins au niveau du secteur de l'eau et assainissement (S-Eau, DGSPER, SONEB, etc.)	0	0	0
1.5.1.2	Promouvoir la participation féminine dans la gestion des infrastructures d'eau potable	0	0	0
1.5.1.3	Amener les prestataires en AEP à promouvoir le genre	0	0	0
1.5.1.4	Œuvrer pour la formation diplômante et qualifiante des cadres des deux sexes au niveau de la DGSPER et des S-Eau	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.5.1.5	Organiser des séances de sensibilisation des filles aux métiers de l'eau	0	0	0
1.5.2	Exécution des actions de lutte contre le VIH	0	0	0
1.5.2.1	Sensibiliser les agents (DGSPER et S-Eau) sur les bons comportements vis-à-vis du VIH/SIDA	0	0	0
1.5.2.2	Appuyer la sensibilisation des populations bénéficiaires en matière de VIH/SIDA.	0	0	0
1.5.2.3	Actualiser, suivre et évaluer le plan d'action VIH/Sida	0	0	0
1.5.3	Appui à la reddition de compte à divers niveaux	0	0	0
1.5.3.1	Amener les S-Eau à pratiquer la reddition de compte	0	0	0
1.5.3.2	Appuyer la création des ACEP	0	0	0
1.5.3.3	Former les ACEP et les accompagner dans leurs rôles	0	0	0
1.5.3.4	Former les mairies sur la reddition de compte	0	0	0
1.5.3.5	Suivre et évaluer les performances des acteurs en matière de reddition de compte	0	0	0
2	Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement des eaux usées pour les populations	0	10 988 525	10 988 525
2.1	L'accès à l'eau potable en milieu rural et semi urbain est équitablement et durablement assuré	0	3 851 889	3 851 889
2.1.1	Programmation équitable des infrastructures d'AEP	0	114 564	114 564
2.1.1.1	Réaliser/actualiser les PC-Eau par les communes	0	19 995	19 995
2.1.1.2	Assurer l'accompagnement technique des communes par les services déconcentrés	0	0	0
2.1.1.3	Mettre à jour la BDI	0	94 569	94 569
2.1.1.4	Programmer et définir les enveloppes indicatives par commune pour corriger les disparités	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
2.1.1.5	Elaborer les BPO et les PTA volet AEP Rural à partir des communes	0	0	0
2.1.1.6	Arbitrer l'allocation des ressources des divers programmes	0	0	0
2.1.1.7	Veiller au respect des PC-Eau par les communes et par les S-Eau	0	0	0
2.1.2	Réalisation et réhabilitation des infrastructures d'eau potable selon la programmation établie	0	3 557 325	3 557 325
2.1.2.1	Acquisition de moyens d'exhaure	0	0	0
2.1.2.2	Réalisation AEV Nouvelles (études, implantation, contrôle, travaux, ...)	0	1 811 131	1 811 131
2.1.2.3	Réhabilitations et extensions AEV (études, implantation, contrôle, travaux, ...)	0	76 194	76 194
2.1.2.4	Réalisation d'ouvrages simples d'eau potable (études, implantation, contrôle, travaux, ...)	0	1 670 000	1 670 000
2.1.3	Promotion de la durabilité des infrastructures d'AEP	0	180 000	180 000
2.1.3.1	Développer l'animation sociale en matière d'AEP sous la MOC (activités relatives aux SIS)	0	180 000	180 000
2.1.3.2	Promouvoir la professionnalisation de la gestion des infrastructures d'AEP	0	0	0
2.1.4	Préservation de la qualité de l'eau jusqu'à la consommation	0	0	0
2.2	L'accès à l'eau potable des populations en milieu urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	0	6 136 636	6 136 636
2.2.1	Renforcement des capacités de production et de distribution des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	0	6 136 636	6 136 636
2.2.1.1	Développer les captages de l'eau	0	895 812	895 812
2.2.1.2	Assurer le pompage et traitement de l'eau	0	0	0
2.2.1.3	Assurer un meilleur stockage de l'eau	0	0	0
2.2.1.4	Etendre et densifier les réseaux de distribution	0	4 253 837	4 253 837

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
2.2.1.5	Branchements/Raccordement de nouveaux abonnés.	0	986 987	986 987
2.2.2	Promotion d'une bonne gestion de la clientèle en matière d'AEP urbain	0	0	0
2.2.2.1	Améliorer constamment la qualité de service offert à la clientèle	0	0	0
2.2.2.2	Développer les outils modernes de la gestion clientèle	0	0	0
2.2.3	Développement des actions en vue de l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations défavorisées	0	0	0
2.2.3.1	Introduire l'équité dans la programmation et l'arbitrer du service d'eau potable en milieu urbain	0	0	0
2.2.3.2	Identifier les zones défavorisées et planifier leur desserte en eau potable	0	0	0
2.2.3.3	Réaliser les ouvrages adaptés à ces zones	0	0	0
2.2.4	Renforcement de la viabilité économique et de la solvabilité financière de la société	0	0	0
2.2.4.1	Renforcer le management de la SONEB	0	0	0
2.2.4.2	Renforcer la gestion financière de la SONEB	0	0	0
2.2.5	Assurer la pérennité de la qualité de l'eau jusqu'à la consommation en milieu urbain et périurbain	0	0	0
2.2.5.1	Promouvoir la sensibilisation sur qualité de l'eau de boisson	0	0	0
2.2.5.2	Développer le contrôle de qualité de l'eau au robinet et à domicile	0	0	0
2.3	L'accès à l'assainissement des eaux usées en milieux urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	0	1 000 000	1 000 000
2.3.1	Elaboration et actualisation des documents de planification en matière d'assainissement des eaux usées	0	0	0
2.3.1.1	Etablir la planification du développement de la gestion des eaux usées dans les centres urbains	0	0	0
2.3.1.2	Elaboration des plans directeurs d'assainissement des eaux usées	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
2.3.2	Mise en place et gestion efficace des infrastructures d'assainissement des eaux usées	0	1 000 000	1 000 000
2.3.2.1	Développement des réseaux urbains d'assainissement des eaux usées	0	0	0
2.3.2.2	Construire une station de traitement de boue vidange à Abomey-Calavi	0	1 000 000	1 000 000
2.3.2.3	Appuyer à la Gestion des Eaux Usées	0	0	0
2.4	L'accès équitable et durable aux services adéquats d'assainissement de base et d'hygiène est assuré	0	0	0
2.4.1	Renforcement de la performance des acteurs institutionnels à divers niveaux	0	0	0
2.4.2	Fourniture d'un accès équitable et durable aux services adéquats d'assainissement de base et faire adopter des comportements favorables à l'hygiène en milieu rural, urbain et périurbain	0	0	0
2.4.2.1	Améliorer l'accès des populations aux infrastructures d'assainissement de base	0	0	0
2.4.2.2	Améliorer des conditions d'hygiène des populations	0	0	0
2.4.3	Amélioration des conditions de mise en œuvre du cadre réglementaire et des mesures incitatives et de coercition (Réglementation, police, sanctions)	0	0	0
2.5	La régulation efficace de l'AEP est assurée	0	0	0
2.5.1	Actualisation des documents de politique et de stratégie qui régissent l'AEP	0	0	0
2.5.1.1	Elaborer/Actualiser les politiques et stratégies en matière d'AEP	0	0	0
2.5.1.2	Disséminer les politiques et stratégies en matière d'AEP	0	0	0
2.5.2	Elaboration de documents opérationnels liés à l'AEP	0	0	0
2.5.2.1	Actualiser les guides de programmation	0	0	0
2.5.2.2	Renforcer les acteurs à divers niveaux sur la programmation en matière d'AEP (formation)	0	0	0
2.5.2.3	Elaboration et dissémination des guides de gestion des ouvrages d'eau potable	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
2.5.2.4	Actualisation du manuel suivi évaluation en matière d'AEP	0	0	0
2.5.3	Actualisation des documents de politique et de stratégie qui régissent l'HAB	0	0	0
2.5.4	Elaboration de documents opérationnels liés à l'HAB	0	0	0
2.5.5	Développement du partenariat sectoriel pour l'AEPA	0	0	0
2.5.5.1	Organiser des tables rondes pour booster l'accès à l'eau potable et assainissement	0	0	0
2.5.5.2	Appuyer les communes dans la recherche de financement pour l'AEPA	0	0	0
2.5.5.3	Développer le partenariat public privé	0	0	0
2.5.5.4	Animer le GSEA	0	0	0
3	Promouvoir la valorisation économique de l'eau en garantissant sa disponibilité en quantité et en qualité pour les activités de production	0	1 006 000	1 006 000
3.1	Les outils de planification (SDAGE et SAGE) sont développés et mis en œuvre pour une meilleure GIRE	0	975 000	975 000
3.1.1	Elaboration et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0
3.1.1.1	Finaliser l'élaboration de SDAGE du bassin de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0
3.1.1.2	Valider et faire adopter le SDAGE de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0
3.1.1.3	Organiser la mise en œuvre de SDAGE de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0
3.1.1.4	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0	0	0
3.1.2	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE de la portion nationale du bassin du Niger	0	0	0
3.1.2.1	Actualiser le diagnostic fait dans le cadre de l'analyse diagnostique transfrontalière au niveau de la portion nationale du bassin du Niger	0	0	0
3.1.2.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux pour chacun des trois (03) principaux affluents béninois du fleuve Niger et les faire valider par les acteurs concernés	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
3.1.2.3	Proposer des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE	0	0	0
3.1.2.4	Elaborer un programme d'investissement séquentiel qui tient compte du programme d'investissement de l'ABN et du souci d'un développement équilibré de la portion nationale	0	0	0
3.1.2.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0	0	0
3.1.3	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE du Bassin de MONO	0	0	0
3.1.3.1	Faire l'analyse diagnostique du bassin du Mono	0	0	0
3.1.3.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Mono	0	0	0
3.1.3.3	Proposer un plan d'investissement et d'action opérationnel avec des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE	0	0	0
3.1.3.4	Organiser la mise en œuvre de SDAGE du Mono	0	0	0
3.1.3.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0	0	0
3.1.4	Elaboration et mise en œuvre le SDAGE du Bassin de la Volta	0	0	0
3.1.4.1	Faire l'analyse diagnostique du bassin de la Volta	0	0	0
3.1.4.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Volta	0	0	0
3.1.4.3	Proposer un plan d'investissement et d'action opérationnel avec des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE	0	0	0
3.1.4.4	Organiser la mise en œuvre de SDAGE de la Volta	0	0	0
3.1.4.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0	0	0
3.1.5	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins de l'ensemble hydrographique de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0
3.1.5.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0	0	0
3.1.5.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
3.1.5.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0	0	0
3.1.5.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.5.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.5.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0	0	0
3.1.5.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0	0	0
3.1.6	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins du Mono	0	0	0
3.1.6.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0	0	0
3.1.6.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0	0	0
3.1.6.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0	0	0
3.1.6.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.6.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.6.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0	0	0
3.1.6.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0	0	0
3.1.7	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins du Niger	0	0	0
3.1.7.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0	0	0
3.1.7.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0	0	0
3.1.7.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
3.1.7.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.7.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.7.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0	0	0
3.1.7.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0	0	0
3.1.8	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins de la Volta	0	0	0
3.1.8.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0	0	0
3.1.8.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0	0	0
3.1.8.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0	0	0
3.1.8.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.8.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0	0	0
3.1.8.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0	0	0
3.1.8.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0	0	0
3.1.9	Développement des outils de planification intégrée de l'espace et de l'aménagement du territoire pour la gestion coordonnée de l'eau potable et de l'assainissement au niveau communal	0	0	0
3.1.10	Promotion des sous-secteurs porteurs en termes de valorisation des ressources en eau	0	0	0
3.1.11	Amélioration de la satisfaction en eau potable des zones déficitaires en eau souterraine	0	975 000	975 000
3.1.11.1	Procéder à des prospections hydrogéologiques spécifiques approfondies dans la zone du socle afin de rechercher d'intéressantes nappes phréatiques pour l'alimentation en eau potable des populations dans les zones concernées	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
3.1.11.2	Rechercher et identifier des sites de mobilisation et de stockage des eaux de surface (site de barrages) dans les zones où les ressources en eaux souterraines sont insuffisantes pour faire aux besoins en eau potable ou sont inaccessibles	0	975 000	975 000
3.2	Un système d'information sur la gestion des ressources en eau, qui permet le suivi intersectoriel, transfrontalier et par bassin des ressources en eau de surface et souterraines ainsi que l'organisation de la communication et la diffusion des informations entre les acteurs et aussi au niveau public, est mis en place et opérationnel	0	31 000	31 000
3.2.1	Amélioration du suivi quantitatif des eaux de surface et des eaux souterraines	0	31 000	31 000
3.2.1.1	Organiser des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes pour présenter et analyser les possibilités et les opportunités	0	0	0
3.2.1.2	Faire l'inventaire des ressources en eau de surface, et caractériser le réseau hydrographique du Bénin (principaux tributaires, toponymie des drains, navigabilité des principaux cours d'eau, longueur des drains, localisation et superficie)	0	0	0
3.2.1.3	Rechercher et mettre au point un système adéquat de financement des activités de suivi du réseau hydrométrique	0	0	0
3.2.1.4	Densifier et moderniser le réseau hydrométrique conformément aux normes internationales admises	0	0	0
3.2.1.5	Recenser et suivre les plans d'eau naturels et artificiels	0	0	0
3.2.1.6	Mettre en place un système d'alerte précoce pour les crues et les inondations	0	0	0
3.2.1.7	Mettre en place un système opérationnel de suivi et gestion du réseau hydrométrique en collaboration avec toutes les structures compétentes impliquées dans la collecte et la gestion des données climatiques et agro météorologiques	0	15 000	15 000
3.2.1.8	Renforcer et réajuster la Base de Données Intégrée de la DGSPER et veiller à sa mise à jour régulière	0	0	0
3.2.1.9	Organiser des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes pour présenter et analyser les possibilités et les opportunités	0	0	0
3.2.1.10	Rechercher et mettre au point un système adéquat de financement des activités de suivi du réseau piézométrique	0	0	0
3.2.1.11	Densifier et moderniser le réseau piézométrique conformément aux normes techniques admises et appropriées	0	16 000	16 000
3.2.1.12	Suivre l'impact des changements climatiques sur les eaux souterraines	0	0	0
3.2.1.13	Mettre en place un système opérationnel de suivi et gestion du réseau piézométrique en collaboration avec toutes les structures compétentes impliquées dans la collecte et la gestion des données sur les aquifères	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
3.2.1.14	Renforcer et réajuster la Base de Données Intégrée de la DGSPER et veiller à sa mise à jour régulière	0	0	0
3.2.2	Amélioration du suivi de la qualité des eaux et des charges de pollution	0	0	0
3.2.2.1	Identifier toutes les structures ou institutions intervenant dans la collecte des données sur la qualité des eaux afin de mettre en réseau	0	0	0
3.2.2.2	Conclure un accord cadre entre toutes les structures intervenant dans l'analyse bactériologique et physico-chimique des eaux	0	0	0
3.2.2.3	Concevoir avec l'ensemble des parties prenantes un système opérationnel de collecte des données sur la qualité des eaux	0	0	0
3.2.2.4	Concevoir, faire valider par l'ensemble des acteurs et faire adopter par le gouvernement un mécanisme de financement du suivi de la qualité des eaux	0	0	0
3.2.3	Mise en place d'un mécanisme de suivi des usages et usagers de l'eau	0	0	0
3.2.3.1	Dresser la liste des données à collecter sur les usages et les usagers de l'eau au niveau des différentes branches d'activités	0	0	0
3.2.3.2	Elaborer une stratégie globale de suivi des usages et des usagers de l'eau	0	0	0
3.2.3.3	Rendre disponibles et accessibles à tous les acteurs concernés les données sur les usages et usagers de l'eau	0	0	0
3.2.3.4	Définir des modèles de rapports à produire sur ces informations (répertoire d'usagers, annuaires des usages de l'eau au niveau national et par bassin ou par aquifère, annuaires présentant l'adéquation des ressources et des usages)	0	0	0
3.2.3.5	Diffuser et vulgariser périodiquement les données sur les usages et les usagers de l'eau	0	0	0
3.2.4	Amélioration du suivi des écosystèmes aquatiques	0	0	0
3.2.5	Amélioration du suivi du comblement des plans et cours d'eau	0	0	0
3.2.5.1	faire l'état des lieux du phénomène pour disposer d'une situation de référence	0	0	0
3.2.5.2	faire le point des équipements et des installations nécessaires pour un suivi correct du phénomène, les acquérir et les installer	0	0	0
3.2.5.3	faire le point des ressources humaines nécessaires pour gérer les équipements et les installations mis en place et œuvrer à la formation et à la mise en place effective du personnel requis	0	0	0
3.2.5.4	rendre opérationnelles les installations et veiller au suivi du phénomène du débit solide	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
3.2.6	Amélioration du suivi de l'occupation des sols	0	0	0
3.2.7	Développement et opérationnalisation d'un système d'information intégré sur la gestion de l'eau	0	0	0
3.2.7.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation avec toutes les structures et institutions intervenant dans le domaine de la collecte et du traitement des données sur l'eau	0	0	0
3.2.7.2	étudier et mettre au point un système adéquat de collecte, de traitement et de gestion des données sur les ressources en eau et le faire valider par l'ensemble des acteurs	0	0	0
3.2.7.3	Etablir une cartographie des aquifères et de leur vulnérabilité	0	0	0
3.2.7.4	Rendre disponibles et accessibles toutes les informations et les données utiles sur l'eau	0	0	0
3.2.8	Développement des instruments de modélisation des ressources en eau et de leur exploitation	0	0	0
3.2.8.1	Etudier et comprendre les modèles expérimentaux mis au point au niveau du bassin de l'Ouémé	0	0	0
3.2.8.2	Implémenter ces modèles et examiner leur applicabilité aux autres bassins hydrographiques du pays	0	0	0
3.2.9	Coordination pour un suivi et une évaluation régulière des ressources en eau, aux plans quantitatif et qualitatif et définition des modalités de publication des états des lieux périodiques	0	0	0
3.2.9.1	Etablir un programme d'action national unique qui vise l'harmonisation de toutes les activités de suivi de la quantité et qualité de l'eau	0	0	0
3.2.9.2	Centraliser les informations et organiser les publications périodiques sur l'état des ressources en eau	0	0	0
3.2.10	Renforcement des procédures de collecte de l'information sur les ressources en eau et leurs usages	0	0	0
3.2.10.1	Faire une étude spécifique sur le mécanisme de collecte de l'information sur les usages de l'eau	0	0	0
3.2.10.2	Elaborer un plan de renforcement du suivi des usages de l'eau (prélèvements, pollution, etc.)	0	0	0
3.2.10.3	Mettre en œuvre ce plan de renforcement du suivi des usages	0	0	0
3.2.10.4	Opérationnaliser le suivi des usages et publier régulièrement les résultats	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
3.2.10.5	Mettre à la disposition du FN-Eau les résultats du suivi des usages.	0	0	0
3.2.11	Amélioration des connaissances et du suivi des relations entre eau, environnement et changement climatique	0	0	0
3.2.11.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation entre les structures et institutions impliquées dans l'analyse du phénomène des changements climatiques et de ses impacts	0	0	0
3.2.11.2	Procéder aux investigations nécessaires à la connaissance des liens qui existent entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques	0	0	0
3.2.11.3	Etablir les lois qui décrivent au mieux les inter-relations entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques	0	0	0
3.2.11.4	Editer, vulgariser et diffuser les résultats sur les relations entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques	0	0	0
4	Assurer la pérennité des écosystèmes aquatiques et limiter les risques liés à l'eau	0	27 365	27 365
4.1	La protection durable de la ressource est assurée par un mécanisme opérationnel	0	20 000	20 000
4.1.1	Mise en application les décrets relatifs à la police de l'eau	0	0	0
4.1.1.1	Organiser des séances d'information et de sensibilisation des acteurs à la base sur les décrets d'application relatifs à la police de l'eau et aux écosystèmes associés	0	0	0
4.1.1.2	Etablir le diagnostic des corps existants dans le secteur de la police de l'eau (effectifs, compétences en matière d'eau et d'environnement, moyens de fonctionnement).	0	0	0
4.1.1.3	Evaluer les besoins en personnel qualifié additionnel pour l'ensemble des corps de police de l'eau existants	0	0	0
4.1.1.4	Négocier le recrutement de personnel complémentaire pour la police de l'eau	0	0	0
4.1.1.5	Evaluer les besoins en formation de l'ensemble des corps de police des eaux existants	0	0	0
4.1.1.6	Elaborer et rendre disponibles des modules de formation sur les questions de l'eau et des écosystèmes associés	0	0	0
4.1.1.7	Organiser des formations au profit du personnel concerné	0	0	0
4.1.1.8	Faire régulièrement les constats en matière d'usages et de protection de l'eau assortis des procès-verbaux correspondants	0	0	0
4.1.2	Sensibilisation des industriels pour le prétraitement des eaux usées et les appuyer pour la recherche de financements à cet effet	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
4.1.3	Réduction de l'impact des intrants agricoles (engrais et pesticides) sur la qualité des eaux	0	0	0
4.1.4	Réalisation des campagnes de sensibilisation des ACEP et des communautés rurales sur les impacts de la déforestation	0	0	0
4.1.5	Promotion des activités de reboisement dans les zones dégradées	0	0	0
4.1.6	Réalisation d'une étude socio-anthropologique pour documenter les diverses pratiques coutumières et locales de protection et de conservation des ressources en eau/ environnementales	0	20 000	20 000
4.1.6.1	Faire l'inventaire et la typologie des pratiques endogènes d'exploitation des ressources en eau	0	0	0
4.1.6.2	Dégager de l'inventaire et de la typologie établie les bonnes pratiques qui peuvent contribuer à la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés	0	20 000	20 000
4.1.6.3	Concevoir des supports de communication et de sensibilisation sur les bonnes pratiques identifiées	0	0	0
4.1.6.4	Assurer une large information de la chefferie traditionnelle et des acteurs institutionnels du secteur sur l'innovation qui consiste à prendre en compte les meilleures pratiques endogènes dans les textes réglementaires devant régir le secteur de l'eau au Bénin	0	0	0
4.1.6.5	Intégrer les bonnes pratiques retenues dans les textes réglementaires devant régir la gestion des ressources en eau du pays.	0	0	0
4.2	Les risques liés à l'eau sont durablement minimisés	0	7 365	7 365
4.2.1	Information des communautés et des usagers sur les risques liés à la pollution des ressources en eau	0	0	0
4.2.2	Renforcement de la protection des communautés et des usagers contre les risques liés à la pollution des ressources en eau	0	0	0
4.2.3	Promotion de l'hygiène et l'assainissement de base	0	0	0
4.2.4	Renforcement des organes de contrôle de la qualité de la ressource en eau	0	0	0
4.2.5	Contribution à la lutte contre le paludisme dans les grands espaces aquatiques et habités	0	0	0
4.2.6	Appui à la conception et la mise en œuvre de politiques locales et schémas locaux en matière de prévention contre les risques (environnementaux et sanitaires) liés à l'eau	0	0	0
4.2.7	Renforcement de la coordination de la lutte contre les risques et nuisances liés à l'eau	0	7 365	7 365

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
4.2.7.1	Etablir un répertoire des structures et institutions clés intervenant dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau	0	7 365	7 365
4.2.7.2	Créer un cadre de concertation et d'échanges entre les structures, institutions et organes intervenant dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau	0	0	0
4.2.7.3	Repréciser les rôles et les attributs des différents acteurs et partenaires qui s'impliquent dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau	0	0	0
4.2.8	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'atténuation et d'adaptation des ressources en eau aux changements climatiques	0	0	0
4.2.8.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation avec toutes les parties prenantes aux fins de faire un état des lieux exhaustif de toutes les actions sectorielles menées dans le cadre de la lutte pour mieux faire face ou pour réduire les effets nuisibles des changements climatiques	0	0	0
4.2.8.2	Coordonner et faciliter l'harmonisation des actions des différents départements sectoriels	0	0	0
4.2.8.3	Evaluer l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau	0	0	0
4.2.8.4	Définir les mesures et les précautions à prendre ou les actions à mener pour réduire la vulnérabilité des populations aux effets des changements climatiques	0	0	0
4.2.8.5	Renforcer les capacités d'intervention des différents groupes d'acteurs.	0	0	0
5	Optimiser les coûts pour l'Etat et les populations en renforçant l'efficience et les capacités des différents acteurs ainsi que le pilotage et la coordination intersectorielle	829 870	1 099 601	1 929 471
5.1	Les services centraux et déconcentrés de l'eau et assainissement ont amélioré leurs performances dans la programmation et la mise en œuvre des BPO	0	27 347	27 347
5.1.1	Programmation efficace des tâches (TPA)	0	0	0
5.1.1.1	Elaborer les budgets programme et les documents d'opération	0	0	0
5.1.1.2	Organiser efficacement la mise en œuvre des actions	0	0	0
5.1.1.3	Développer un suivi évaluation sectoriel de plus en plus efficace et performant	0	0	0
5.1.2	Amélioration de l'efficacité en matière des ressources humaines pour l'exécution des BPO	0	27 347	27 347
5.1.2.1	Recruter du personnel complémentaire (suivant le besoin)	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
5.1.2.2	Organiser des formations continues du personnel en matière de programmation et suivi évaluation ainsi que la gestion des marchés publics et la gestion des dépenses	0	27 347	27 347
5.2	Les moyens de travail sont convenablement assurés	744 119	855 412	1 599 531
5.2.1	Couverture adéquate des besoins en salaires et primes	532 333	238 430	770 763
5.2.1.1	Salaire & charges personnel fonctionnaire	259 068	0	259 068
5.2.1.2	Salaire & charges personnel contractuel	231 145	0	231 145
5.2.1.3	Primes	42 120	238 430	280 550
5.2.2.	Couverture adéquate des besoins en entretien de matériels, équipements et bâtiments	27 252	212 996	240 248
5.2.2.1	Entretien matériel roulant et pneus	16 023	55 614	71 637
5.2.2.2	Entretien équipements de bureau	11 229	98 051	109 280
5.2.2.3	Entretien et nettoyage Bâtiments	0	59 331	59 331
5.2.3.	Couverture adéquate des besoins en frais de missions et carburant	84 729	242 516	327 245
5.2.3.1	Carburant et lubrifiant	60 767	44 000	104 767
5.2.3.2	Frais de déplacement et de mission au Bénin	23 962	198 516	222 478
5.2.3.3	Frais de missions internationales	0	0	0
5.2.4.	Couverture adéquate des autres besoins de Fonctionnement	99 805	161 470	261 275
5.2.4.1	Consommables et fournitures bureau et informatique	37 280	161 470	198 750
5.2.4.2	Documentation et abonnement	743	0	743
5.2.4.3	Assurances et formalités	0	0	0
5.2.4.4	Electricité, Eau, frais postaux et téléphone, gardiennage, autres services	61 782	0	61 782
5.2.4.5	Foires et cérémonies	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
5.2.4.6	Frais imprévus	0	0	0
5.3	Les collectivités locales sont performantes dans la gestion des programmes sectoriels de leur ressort	85 751	216 841	302 592
5.3.1	Renforcement des compétences de maîtres d'ouvrage des communes en matière d'eau et assainissement (formation)	0	0	0
5.3.1.1	Développer les capacités des communes en passation de marchés publics	0	0	0
5.3.1.2	Développer les capacités des communes en recherche de financement pour l'eau et l'assainissement	0	0	0
5.3.1.3	Développer les capacités des communes en gestion des bases de données (BDI) et autres outils de gestion sectorielle	0	0	0
5.3.2	Appui aux communes en équipement et fonctionnement	0	0	0
5.3.2.1	Doter les communes en équipement et informatique, etc.	0	0	0
5.3.2.2	Améliorer le fonctionnement des services eau des communes	0	0	0
5.3.3	Appui conseil aux communes par les services déconcentrés	85 751	216 841	302 592
5.3.3.1	Développer l'assistance aux communes par les services déconcentrés	85 751	216 841	302 592
5.4	L'expertise et l'assistance technique contribuent au renforcement des capacités	0	0	0
5.4.1	Pilotage des expertises externes et assistance techniques (AT) pour améliorer l'efficience du secteur	0	0	0
5.4.1.1	Recourir à l'expertise nationale	0	0	0
5.4.1.2	Recourir à l'expertise internationale	0	0	0

2.1.2. Tableau des indicateurs

Indicateurs de Performance	Libellé des indicateurs	Unité de mesure	2014	2015	2016	2017	2018	Structures responsables
Indicateurs d'effets	Taux de desserte en eau potable en milieu rural	Taux (%)	68	69	72	74	76	DGSPER et SONEB
	Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	Taux (%)	72	77	81	82	83	
Indicateurs de résultats	Nombre d'ouvrages réalisés / projetés (nouveaux et réhabilités)	Nombre	1 850	1821	1800	1900	2000	DGSPER et SONEB
	Taux de panne des ouvrages hydrauliques en milieu rural	Taux (%)	9,00	9,00	8,00	8,00	8,00	
	Nombre de textes d'application prioritaires de la loi sur l'eau approuvés (décrets, arrêtés)	Textes	2	9	15	15	20	
	Nombre de documents de mise en œuvre de la GIRE adoptés	Document	1	3	3	3	4	
	Taux d'exécution (physique et financière)	Taux (%)	(90 et 82)	(90 et 85)	(90 et 85)	(90 et 85)	(90 et 85)	
	Ressources financières transférées aux Communes (Millions)	Francs CFA	2624,593	3166,234	1 000	2620,403	3707,88	
	Pourcentage des décomptes/factures traités dans le délai de référence par la DGSPER	Pourcentage (%)	95	95	95	95	95	
	Quantité d'eau produite / projetée (m ³)	Mètre cube	47 965	49 327				
	Taux de perte (%)	Pourcentage (%)	23	22	23	23	22	
	Km de Linéaire réseaux	Kilomètre linéaire	-	-				
	Nombre d'abonnés	Nombre	213 288	248 162	262 422	275 772	289 853	
	Disponibilité des plans directeurs d'assainissement des eaux usées en milieux urbain et périurbain	Document	3	1				

2.1.3. Tableau du mode de calcul des indicateurs

Indicateurs de Performance	Libellé des indicateurs	Unité de mesure	Valeurs cibles 2016	Mode de calcul	Structures responsables	
Indicateurs d'effets	Taux de desserte en eau potable en milieu rural	Taux (%)	72	100 X (population desservie) / (population cible)	DGSPER	
	Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	Taux (%)	81	Population desservie = population réellement desservie selon la norme '(EPE fonctionnels x 250) et l'effectif réel de la population. Pour ce faire, faire le calcul pour chaque localité	SONEB	
Indicateurs de résultats	Nombre d'ouvrages réalisés (nouveaux et réhabilités)	Nombre	1 800	Prendre les valeurs confirmées par la BDI	DGSPER et SONEB	
	Taux de panne des ouvrages hydrauliques en milieu rural	Taux (%)	8,00	100 x (Nombre. EPE en panne) / (Nombre. EPE réalisés - Nombre. EPE & hors usage)		
	Nombre de textes d'application prioritaires de la loi sur l'eau approuvés (décrets, arrêtés)	Textes	15			
	Nombre de documents de mise en œuvre de la GIRE adoptés	Document	3			
	Taux d'exécution (Physique et financière)		Taux (%)	(90 et 85)		Total dépenses (base engagement) / total budget
						Pour le physique : quantité d'activités exécutées sur prévues
	Ressources financières transférées aux Communes (Millions)	Francs CFA	1 000			PM
	Pourcentage des décomptes/factures traités dans le délai de référence par la DGSPER	Pourcentage (%)	95			PM
	Quantité d'eau produite (m ³)	Mètre cube	44 368			Comptage
	Taux de perte (%)	Taux (%)	23			Comptage
Km de Linéaire réseaux	Kilomètre linéaire	5 482		Comptage		
Nombre d'abonnés	Nombre	262 422		Comptage		

2.1.4. Tableau de réalisation

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
	Assurer équitablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la valorisation de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes associés	532 333	161 786	2 000	135 751	0	831 870	5 891 901	7 251 000	13 142 901	13 974 771	
1	Rendre performant le cadre juridique, institutionnel et organisationnel en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau	0	0	2 000	0	0	2 000	21 410	0	21 410	23 410	
1.1	Le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau est établi et appliqué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.1.1	Renforcement du plaidoyer pour la vulgarisation de la loi portant gestion de l'eau au Bénin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.1.1.1	Diffuser et vulgariser la nouvelle loi par tous les moyens et tous les canaux appropriés	0			0		0			0	0	
1.1.2	Elaboration et adoption des décrets d'application de la loi portant gestion de l'eau au Bénin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.1.2.1	Faire l'inventaire des décrets, des arrêtés et autres dispositions visés dans la loi	0			0		0			0	0	
1.1.2.2	Faire l'analyse des autres dispositions de la loi dont la mise en application nécessite l'élaboration des notes et des décisions administratives	0			0		0			0	0	
1.1.2.3	Elaborer les projets de ces différents textes visés dans la loi	0			0		0			0	0	
1.1.2.4	Organiser des ateliers de validation des textes élaborés	0			0		0			0	0	
1.1.2.5	Faire adopter les projets des textes élaborés	0			0		0			0	0	
1.1.3	Elaboration des règlements pour la gestion de l'eau aux niveaux bassin et local	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.1.3.1	Clarifier les modalités et les mécanismes de mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au Bénin au niveau bassin et au niveau local	0			0		0			0	0	
1.1.3.2	Organiser des ateliers régionaux et nationaux de validation des modalités et des mécanismes de mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au niveau bassin et au niveau local	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
1.1.3.3	Faire l'inventaire des règlements et autres dispositions visés dans la loi pour la mise en œuvre de la GIRE au niveau bassin et au niveau local	0			0		0			0	0	
1.1.3.4	Elaborer les projets des règlements identifiés	0			0		0			0	0	
1.1.3.5	Faire adopter les règlements au niveau bassin et au niveau local	0			0		0			0	0	
1.1.3.6	Faciliter la vulgarisation et l'appropriation des textes par les acteurs au niveau bassin et au niveau local	0			0		0			0	0	
1.1.4	Définition et mise en place des procédures et des instruments d'application des textes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.1.4.1	Définir les procédures avec les parties concernées pour l'application des différents décrets de la loi portant gestion de l'eau	0			0		0			0	0	
1.1.4.2	Editer et diffuser les manuels de procédures	0			0		0			0	0	
1.1.4.3	Apporter un appui méthodologique et logistique pour l'application des procédures par les parties concernées	0			0		0			0	0	
1.1.5	Harmonisation de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles touchant aux ressources en eau avec le cadre juridique et politique global de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.1.5.1	Organiser des séances de concertation avec les ministères sectoriels concernés sur la nécessité d'une telle mise en cohérence	0			0		0			0	0	
1.1.5.2	Faciliter la prise en compte des orientations du cadre juridique et politique global de gestion de l'eau dans la mise en œuvre et/ la relecture des politiques et stratégies sectorielles (hydraulique rurale, hydraulique urbaine, énergie, assainissement, agriculture, élevage pêche, tourisme, etc.)	0			0		0			0	0	
1.2	Les organes de gestion sont fonctionnels au niveau national, local, pour l'ensemble des quatre bassins	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	
1.2.1	Mise en place du cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau au niveau national	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.2.1.1	Faciliter le processus de prise de décret ou arrêté relatif à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	ressources en eau											
1.2.1.2	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion	0			0		0			0	0	
1.2.1.3	Doter en moyens humains et matériels les organes mis en place	0			0		0			0	0	
1.2.1.4	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place	0			0		0			0	0	
1.2.2	Mise en place du cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	
1.2.2.1	Identifier, à partir de la nouvelle loi portant gestion de l'eau au Bénin, les nouveaux organes à mettre en place au niveau bassin	0			0		0			0	0	
1.2.2.2	Faciliter le processus de prise d'arrêtés interministériels, ministériels, préfectoraux et communaux relatifs à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau au niveau des bassins	0			0		0			0	0	
1.2.2.3	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion au niveau bassin	0		1 000	0		1 000			0	1 000	
1.2.2.4	Doter en moyens humains et matériels les organes mis en place	0			0		0			0	0	
1.2.2.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place	0			0		0			0	0	
1.2.3	Mise en place du cadre institutionnel de gestion des ressources en eau aux niveaux sous-bassin hydrographique et local	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.2.3.1	Identifier, à partir des dispositions de la nouvelle loi portant gestion de l'eau, les nouveaux organes à mettre en place aux niveaux sous bassin et local	0			0		0			0	0	
1.2.3.2	Faciliter le processus de prise d'arrêtés interministériels, ministériels, préfectoraux et communaux relatifs à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau aux niveaux sous-bassin et local	0			0		0			0	0	
1.2.3.3	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion aux niveaux bassin et	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	local											
1.2.3.4	Doter les nouveaux organes mis en place moyens humains et matériels nécessaires à leur fonctionnement	0			0		0			0	0	
1.2.3.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place	0			0		0			0	0	
1.2.4	Recentrage et opérationnalisation des missions des communes pour la mise en œuvre de la GIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.2.4.1	Clarifier les missions et les compétences des communes par rapport à la GIRE et au PANGIRE	0			0		0			0	0	
1.2.4.2	informer/former les communes sur la GIRE, ainsi que sur leurs missions et compétences pour la mise en œuvre du PANGIRE	0			0		0			0	0	
1.2.4.3	Appuyer les communes dans la coordination des différents usages de l'eau au niveau communal	0			0		0			0	0	
1.2.5	Recentrage des missions régaliennes de l'Etat pour la mise en œuvre de la GIRE									0	0	
1.2.6	Renforcement de la gestion transfrontalière des bassins partagés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.2.6.1	Entreprendre des démarches auprès des autorités frontalières du Bénin pour la mise en place d'organes de gestion transfrontalière des bassins hydrographiques partagés (pour ceux qui n'en ont pas encore)	0			0		0			0	0	
1.2.6.2	Soutenir la coordination et l'harmonisation inter-états pour la gestion des bassins partagés, en particulier pour le Mono et l'Ouémé	0			0		0			0	0	
R.1.3	Les acteurs de l'administration, de la société civile et du secteur privé, aux niveaux central, déconcentré et décentralisé sont performants dans leurs rôles respectifs dans la GIRE	0	0	0	0	0	0	21 410	0	21 410	21 410	
1.3.1	Amélioration de l'adéquation entre les ressources humaines des départements en charge de l'eau et de l'environnement et la nouvelle répartition des tâches	0	0	0	0	0	0	10 525	0	10 525	10 525	
1.3.1.1	Procéder, au niveau départements ministériels et autres structures en charge de la gestion de	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
	l'eau et l'environnement aux niveaux national et déconcentré, à un diagnostic des ressources humaines disponibles et identifier les besoins en ressources humaines nécessaires pour une adéquation avec les attributions telles qu'elles résultent de la GIRE											
1.3.1.2	Procéder au recrutement du personnel requis pour combler le déficit	0			0		0	10 525		10 525	10 525	
1.3.1.3	Veiller à une bonne gestion des ressources humaines en place pour garantir des résultats à la hauteur des attentes	0			0		0			0	0	
1.3.2	Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau	0	0	0	0	0	0	10 885	0	10 885	10 885	
1.3.2.1	Faire l'état des lieux des besoins en formation/recyclage à tous les niveaux (administration publique centrale et communale, secteur privés, ONG locales, groupement socioprofessionnels pour la GIRE)	0			0		0	10 885		10 885	10 885	
1.3.2.2	Elaborer un plan de formation spécifique (formation/recyclage) en fonction des besoins identifiés	0			0		0			0	0	
1.3.2.3	Mettre en œuvre le plan de formation	0			0		0			0	0	
1.3.2.4	Doter les organisations de la société civile (associations ou groupements professionnels) d'outils de promotion de la GIRE	0			0		0			0	0	
1.3.2.5	Promouvoir une approche militante des femmes pour la prise en compte du Genre dans la gestion de l'eau	0			0		0			0	0	
1.3.3	Identification et renforcement des instances de gestion des conflits liés à l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.3.3.1	Capitaliser et vulgariser les résultats de l'étude thématique sur les conflits liés à l'eau (nature, localisation, manifestation, gravité, modes de gestion)	0			0		0			0	0	
1.3.3.2	identifier et/ou créer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits	0			0		0			0	0	
1.3.3.3	renforcer les capacités institutionnelles de gestion des conflits en fonction des spécificités locales	0			0		0			0	0	
1.3.3.4	Valoriser les pratiques endogènes de prévention et règlement des conflits	0			0		0			0	0	
1.3.4	Renforcement du système éducatif par	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	rapport à la GIRE à différents niveaux d'enseignement au Bénin											
1.3.4.1	Elaborer un manuel de la GIRE pour le niveau primaire	0			0		0			0	0	
1.3.4.2	Elaborer un manuel de la GIRE pour le premier et le second cycle secondaire	0			0		0			0	0	
1.3.4.3	Formation des formateurs à tous les niveaux	0			0		0			0	0	
1.3.4.4	Sensibiliser et former les enseignants du primaire et du secondaire pour l'utilisation des manuels	0			0		0			0	0	
1.3.4.5	Créer une interface entre les cursus universitaires et les structures opérationnelles chargées de la gestion de l'eau	0			0		0			0	0	
1.3.4.6	Œuvrer pour l'intégration de la GIRE dans les curricula de formation	0			0		0		0	0	0	
1.3.5	Conception et réalisation d'un plan de communication sociale pour la promotion de la GIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.3.5.1	Elaborer l'annuaire des acteurs intervenant dans la GIRE	0			0		0			0	0	
1.3.5.2	Faire un point aussi exhaustif que possible de tous les canaux de communication existants	0			0		0			0	0	
1.3.5.3	Editer et diffuser, en fonction des couches et catégories sociales cibles, des plaquettes sur les différents textes de lois et la politique nationale de l'eau	0			0		0			0	0	
1.3.5.4	Traduire les plaquettes éditées en langues nationales	0			0		0			0	0	
1.3.5.5	Elaborer un plan de mise en œuvre des outils et techniques de communication réalisées	0			0		0			0	0	
1.3.5.6	Concevoir et animer des émissions (interactives ou documentaires) télévisées et radiophoniques sur la problématique de la gire et ses enjeux	0			0		0			0	0	
1.3.5.7	Réaliser des supports de communication adéquats (contes, légendes, proverbes....) pour sensibiliser a population	0			0		0			0	0	
1.3.5.8	Organiser des séances d'animation au profit des organes locaux de gestion et les communautés sur la problématique de la gire et ses enjeux	0			0		0			0	0	
1.4	Les instruments économiques et financiers de gestion durable de l'eau sont développés	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	et appliqués											
1.4.1	Organisation d'une table ronde des partenaires techniques et financiers pour le financement du PANGIRE									0	0	
1.4.2	Mise en place d'un Fonds National de l'Eau pour un financement planifié et efficace du secteur de l'eau	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	
1.4.2.1	Elaborer le Décret portant création, organisation, attributions et fonctionnement du Fonds National de l'Eau	0			0		0			0	0	
1.4.2.2	Installer le Fonds National de l'Eau (personnel et cadre de travail)	0			0		0			0	0	
1.4.2.3	Doter le Fonds National de l'Eau de moyen de fonctionnement adéquat	0		1 000	0		1 000			0	1 000	
1.4.3	Elaboration d'une stratégie nationale d'investissement pour les secteurs productifs de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.4.3.1	Evaluer l'efficacité socio-économique de la mobilisation et de l'utilisation des ressources en eau dans tous les secteurs d'activité	0			0		0			0	0	
1.4.3.2	Définir un système de tarification qui garantit une répartition équitable, efficiente et durable de l'eau entre toutes ses utilisations	0			0		0			0	0	
1.4.3.3	Mettre en place un système d'évaluation périodique et d'analyse socio-économique du comportement des usagers de l'eau (des secteurs productifs) par rapport à la variation des prix	0			0		0			0	0	
1.4.3.4	Mettre en place un mécanisme de dépenses pluriannuelles pour le secteur de l'eau par bassin	0			0		0			0	0	
1.4.3.5	Organiser des revues semestrielles sur l'exécution des dépenses du secteur de l'eau au niveau des bassins	0			0		0			0	0	
1.4.3.6	Echanger avec les opérateurs économiques pour arrêter des mesures incitatives en vue des investissements soutenus dans la valorisation des ressources en eau du pays	0			0		0			0	0	
1.4.3.7	Editer, diffuser et vulgariser la stratégie d'investissement dans le secteur eau afin d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des acteurs	0			0		0			0	0	
1.4.4	Elaboration d'une stratégie nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
	d'investissement pour le secteur de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement											
1.4.4.1	Dresser un bilan des investissements dans les sous-secteurs eau potable, hygiène et assainissement de base	0			0		0			0	0	
1.4.4.2	S'inspirer dans la mesure du possible, des documents de stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable, en hygiène et en assainissement de base aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et du document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté pour dégager un plan cohérent d'actions dans les sous-secteurs concernés pour les quinze (15) prochaines années	0			0		0			0	0	
1.4.4.3	Elaborer une stratégie nationale d'investissement dans les sous-secteurs de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement de base basée sur les éléments du bilan des actions dans lesdits sous-secteurs	0			0		0			0	0	
1.4.4.4	Faire valider le document de stratégie d'investissement dans les sous-secteurs par l'ensemble des acteurs et l'adopter par le gouvernement	0			0		0			0	0	
1.4.5	Promotion des partenariats financiers public-privé pour la mobilisation et la valorisation de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.4.5.1	Elaborer, diffuser et vulgariser des plaquettes sur des dispositions légales en vigueur et allant dans le sens d'une sécurisation des investissements dans le secteur de l'eau	0			0		0			0	0	
1.4.5.2	Réajuster le code des investissements aux fins d'offrir de meilleurs avantages comparatifs aux promoteurs privés intéressés par l'investissement dans la mobilisation et la mise en valeur des ressources en eau	0			0		0			0	0	
1.4.5.3	Organiser des réunions avec des promoteurs privés et des opérateurs économiques aux fins des plaidoyers et de la sensibilisation en faveur des investissements dans le secteur eau	0			0		0			0	0	
1.4.6	Renforcement du niveau de mobilisation des investissements publics pour la valorisation de la ressource dans les usages autres que	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
	l'eau potable et l'assainissement											
1.4.6.1	Mener des activités de plaidoyer en direction des puissances publiques pour une augmentation sensible des investissements au profit des activités de valorisation des ressources en eau	0			0		0			0	0	
1.4.6.2	Elaborer un document mettant en exergue les liens entre la densification et la diversification des activités de valorisation des ressources en eau et la réduction de la pauvreté	0			0		0			0	0	
1.4.7	Elaboration et mise en œuvre des éléments d'une politique sociale de l'eau potable et de l'assainissement au bénéfice des populations vulnérables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.4.7.1	Identifier, analyser, valider et adopter les éléments d'une politique sociale de l'eau	0			0		0			0	0	
1.4.7.2	Editer, diffuser et vulgariser les mesures sociales prises en vue de l'accès des couches sociales les plus vulnérables à l'eau potable	0			0		0			0	0	
1.4.7.3	Définir les critères de vulnérabilité aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain	0			0		0			0	0	
1.5	Les aspects transversaux (Genre, VIH/Sida, gouvernance) sont développés avec la Gestion des ressources en eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.1	Prise en compte de l'aspect genre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.1.1	Œuvrer pour la promotion des cadres féminins au niveau du secteur de l'eau et assainissement (S-Eau, DGSPER, SONEB, etc.)	0			0		0			0	0	
1.5.1.2	Promouvoir la participation féminine dans la gestion des infrastructures d'eau potable	0			0		0			0	0	
1.5.1.3	Amener les prestataires en AEP à promouvoir le genre	0			0		0			0	0	
1.5.1.4	Œuvrer pour la formation diplômante et qualifiante des cadres des deux sexes au niveau de la DGSPER et des S-Eau	0			0		0		0	0	0	
1.5.1.5	Organiser des séances de sensibilisation des filles aux métiers de l'eau	0			0		0			0	0	
1.5.2	Exécution des actions de lutte contre le VIH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.2.1	Sensibiliser les agents (DGSPER et S-Eau) sur les bons comportements vis-à-vis du VIH/SIDA	0			0		0		0	0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
1.5.2.2	Appuyer la sensibilisation des populations bénéficiaires en matière de VIH/SIDA.	0			0		0		0	0	0	
1.5.2.3	Actualiser, suivre et évaluer le plan d'action VIH/Sida	0			0		0			0	0	
1.5.3	Appui à la reddition de compte à divers niveaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.3.1	Amener les S-Eau à pratiquer la reddition de compte	0			0					0	0	
1.5.3.2	Appuyer la création des ACEP	0			0					0	0	
1.5.3.3	Former les ACEP et les accompagner dans leurs rôles	0			0					0	0	
1.5.3.4	Former les mairies sur la reddition de compte	0			0					0	0	
1.5.3.5	Suivre et évaluer les performances des acteurs en matière de reddition de compte	0			0					0	0	
2	Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement des eaux usées pour les populations	0	0	0	0	0	0	4 117 525	6 871 000	10 988 525	10 988 525	
2.1	L'accès à l'eau potable en milieu rural et semi urbain est équitablement et durablement assuré	0	0	0	0	0	0	2 851 889	1 000 000	3 851 889	3 851 889	
2.1.1	Programmation équitable des infrastructures d'AEP	0	0	0	0	0	0	114 564	0	114 564	114 564	
2.1.1.1	Réaliser/actualiser les PC-Eau par les communes	0			0			19 995		19 995	19 995	
2.1.1.2	Assurer l'accompagnement technique des communes par les services déconcentrés	0			0					0	0	
2.1.1.3	Mettre à jour la BDI	0			0			94 569		94 569	94 569	
2.1.1.4	Programmer et définir les enveloppes indicatives par commune pour corriger les disparités	0			0		0			0	0	
2.1.1.5	Elaborer les BPO et les PTA volet AEP Rural à partir des communes	0			0		0			0	0	
2.1.1.6	Arbitrer l'allocation des ressources des divers programmes	0			0		0			0	0	
2.1.1.7	Veiller au respect des PC-Eau par les communes et par les S6Eau	0			0		0			0	0	
2.1.2	Réalisation et réhabilitation des infrastructures d'eau potable selon la programmation établie	0	0	0	0	0	0	2 557 325	1 000 000	3 557 325	3 557 325	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
2.1.2.1	Acquisition de moyens d'exhaure	0			0		0			0	0	
2.1.2.2	Réalisation AEV Nouvelles (études, implantation, contrôle, travaux, ...)	0			0		0	811 131	1 000 000	1 811 131	1 811 131	
2.1.2.3	Réhabilitations et extensions AEV (études, implantation, contrôle, travaux, ...)	0			0		0	76 194		76 194	76 194	
2.1.2.4	Réalisation d'ouvrages simples d'eau potable (études, implantation, contrôle, travaux, ...)	0			0		0	1 670 000		1 670 000	1 670 000	
2.1.3	Promotion de la durabilité des infrastructures d'AEP	0	0	0	0	0	0	180 000	0	180 000	180 000	
2.1.3.1	Développer l'animation sociale en matière d'AEP sous la MOC (activités relatives aux SIS)	0			0		0	180 000		180 000	180 000	
2.1.3.2	Promouvoir la professionnalisation de la gestion des infrastructures d'AEP	0			0		0			0	0	
2.1.4	Préservation de la qualité de l'eau jusqu'à la consommation	0			0					0	0	
R.2.2	L'accès à l'eau potable des populations en milieu urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	0	0	0	0	0	0	1 265 636	4 871 000	6 136 636	6 136 636	
2.2.1	Renforcement des capacités de production et de distribution des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	0	0	0	0	0	0	1 265 636	4 871 000	6 136 636	6 136 636	
2.2.1.1	Développer les captages de l'eau	0			0		0	74 812	821 000	895 812	895 812	
2.2.1.2	Assurer le pompage et traitement de l'eau	0			0		0			0	0	
2.2.1.3	Assurer un meilleur stockage de l'eau	0			0		0			0	0	
2.2.1.4	Etendre et densifier les réseaux de distribution	0			0		0	717 337	3 536 500	4 253 837	4 253 837	
2.2.1.5	Branchements/Raccordement de nouveaux abonnés.	0			0		0	473 487	513 500	986 987	986 987	
2.2.2	Promotion d'une bonne gestion de la clientèle en matière d'AEP urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.2.1	Améliorer constamment la qualité de service offert à la clientèle	0			0		0			0	0	
2.2.2.2	Développer les outils modernes de la gestion clientèle	0			0		0			0	0	
2.2.3	Développement des actions en vue de l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations défavorisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.3.1	Introduire l'équité dans la programmation et l'arbitrer du service d'eau potable en milieu urbain	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
2.2.3.2	Identifier les zones défavorisées et planifier leur desserte en eau potable	0			0		0			0	0	
2.2.3.3	Réaliser les ouvrages adaptés à ces zones	0			0		0			0	0	
2.2.4	Renforcement de la viabilité économique et de la solvabilité financière de la société	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.4.1	Renforcer le management de la SONEB	0			0		0			0	0	
2.2.4.2	Renforcer la gestion financière de la SONEB	0			0		0			0	0	
2.2.5	Assurer la pérennité de la qualité de l'eau jusqu'à la consommation en milieu urbain et périurbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.5.1	Promouvoir la sensibilisation sur qualité de l'eau de boisson	0			0		0			0	0	
2.2.5.2	Développer le contrôle de qualité de l'eau au robinet et à domicile	0			0		0			0	0	
2.3	L'accès à l'assainissement des eaux usées en milieu urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
2.3.1	Elaboration et actualisation des documents de planification en matière d'assainissement des eaux usées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.3.1.1	Etablir la planification du développement de la gestion des eaux usées dans les centres urbains	0			0		0			0	0	
2.3.1.2	Elaboration des plans directeurs d'assainissement des eaux usées	0			0		0			0	0	
2.3.2	Mise en place et gestion efficace des infrastructures d'assainissement des eaux usées	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
2.3.2.1	Développement des réseaux urbains d'assainissement des eaux usées	0			0		0			0	0	
2.3.2.2	Construire une station de traitement de boue vidange à Abomey6Calavi	0			0		0		1 000 000	1 000 000	1 000 000	
2.3.2.3	Appuyer à la Gestion des Eaux Usées	0			0		0			0	0	
2.4	L'accès équitable et durable aux services adéquats d'assainissement de base et d'hygiène est assuré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.4.1	Renforcement de la performance des acteurs institutionnels à divers niveaux									0	0	
2.4.2	Fourniture d'un accès équitable et durable aux services adéquats d'assainissement de	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
	base et faire adopter des comportements favorables à l'hygiène en milieu rural, urbain et périurbain											
2.4.2.1	Améliorer accès des populations aux infrastructures d'assainissement de base	0			0		0			0	0	
2.4.2.2	Améliorer des conditions d'hygiène des populations	0			0		0			0	0	
2.4.3	Amélioration des conditions de mise en œuvre du cadre réglementaire et des mesures incitatives et de coercition (Réglementation, police, sanctions)	0			0					0	0	
2.5	La régulation efficace de l'AEPA est assurée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.1	Actualisation des documents de politique et de stratégie qui régissent l'AEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.1.1	Elaborer/Actualiser les politiques et stratégies en matière d'AEP	0			0		0		0	0	0	
2.5.1.2	Disséminer les politiques et stratégies en matière d'AEP	0			0		0		0	0	0	
2.5.2	Elaboration de documents opérationnels liés à l'AEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.2.1	Actualiser les guides de programmation	0			0		0			0	0	
2.5.2.2	Renforcer les acteurs à divers niveaux sur la programmation en matière d'AEP (formation)	0			0		0		0	0	0	
2.5.2.3	Elaboration et dissémination des guides de gestion des ouvrages d'eau potable	0			0		0		0	0	0	
2.5.2.4	Actualisation du manuel suivi évaluation en matière d'AEP	0			0		0		0	0	0	
2.5.3	Actualisation des documents de politique et de stratégie qui régissent l'HAB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.4	Elaboration de documents opérationnels liés à l'HAB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.5	Développement du partenariat sectoriel pour l'AEPA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.5.1	Organiser des tables rondes pour booster l'accès à l'eau potable et assainissement	0			0		0			0	0	
2.5.5.2	Appuyer les communes dans la recherche de financement pour l'AEPA	0			0		0			0	0	
2.5.5.3	Développer le partenariat public privé	0			0		0			0	0	
2.5.5.4	Animer le GSEA	0			0		0	0		0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
3	Promouvoir la valorisation économique de l'eau en garantissant sa disponibilité en quantité et en qualité pour les activités de production	0	0	0	0	0	0	626 000	380 000	1 006 000	1 006 000	
3.1	Les outils de planification (SDAGE et SAGE) sont développés et mis en œuvre pour une meilleure GIRE	0	0	0	0	0	0	595 000	380 000	975 000	975 000	
3.1.1	Elaboration et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.1.1	Finaliser l'élaboration de SDAGE du bassin de l'Ouémé-Yéwa	0			0		0			0	0	
3.1.1.2	Valider et faire adopter le SDAGE de l'Ouémé-Yéwa	0			0		0			0	0	
3.1.1.3	Organiser la mise en œuvre de SDAGE de l'Ouémé-Yéwa	0			0		0		0	0	0	
3.1.1.4	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0			0		0		0	0	0	
3.1.2	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE de la portion nationale du bassin du Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.2.1	Actualiser le diagnostic fait dans le cadre de l'analyse diagnostique transfrontalière au niveau de la portion nationale du bassin du Niger	0			0					0	0	
3.1.2.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux pour chacun des trois (03) principaux affluents béninois du fleuve Niger et les faire valider par les acteurs concernés	0			0		0			0	0	
3.1.2.3	Proposer des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE	0			0		0			0	0	
3.1.2.4	Elaborer un programme d'investissement séquentiel qui tient compte du programme d'investissement de l'ABN et du souci d'un développement équilibré de la portion nationale	0			0		0			0	0	
3.1.2.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0			0		0			0	0	
3.1.3	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE du Bassin de MONO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.3.1	Faire l'analyse diagnostique du bassin du Mono	0			0		0			0	0	
3.1.3.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Mono	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
3.1.3.3	Proposer un plan d'investissement et d'action opérationnel avec des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE	0			0		0			0	0	
3.1.3.4	Organiser la mise en œuvre de SDAGE du Mono	0			0					0	0	
3.1.3.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0			0					0	0	
3.1.4	Elaboration et mise en œuvre le SDAGE du Bassin de la Volta	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.4.1	Faire l'analyse diagnostique du bassin de la Volta	0			0		0			0	0	
3.1.4.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Volta	0			0		0			0	0	
3.1.4.3	Proposer un plan d'investissement et d'action opérationnel avec des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE	0			0		0			0	0	
3.1.4.4	Organiser la mise en œuvre de SDAGE de la Volta	0			0		0			0	0	
3.1.4.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE	0			0		0			0	0	
3.1.5	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins de l'ensemble hydrographique de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.5.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.1.5.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.1.5.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0			0		0		0	0	0	
3.1.5.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0			0		0		0	0	0	
3.1.5.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	naturelles des sous-bassins concernés											
3.1.5.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0			0		0			0	0	
3.1.5.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0			0		0			0	0	
3.1.6	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins du Mono	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.6.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.1.6.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.1.6.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0			0		0			0	0	
3.1.6.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0			0		0			0	0	
3.1.6.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0			0		0			0	0	
3.1.6.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0			0		0			0	0	
3.1.6.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0			0		0			0	0	
3.1.7	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins du Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.7.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.1.7.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
3.1.7.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0			0		0			0	0	
3.1.7.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0			0		0			0	0	
3.1.7.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0			0		0			0	0	
3.1.7.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0			0		0			0	0	
3.1.7.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0			0		0			0	0	
3.1.8	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins de la Volta	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.8.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.1.8.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.1.8.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités	0			0		0			0	0	
3.1.8.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0			0		0			0	0	
3.1.8.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
3.1.8.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique	0			0		0			0	0	
3.1.8.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE	0			0		0			0	0	
3.1.9	Développement des outils de planification intégrée de l'espace et de l'aménagement du territoire pour la gestion coordonnée de l'eau potable et de l'assainissement au niveau communal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.10	Promotion des sous-secteurs porteurs en termes de valorisation des ressources en eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.1.11	Amélioration de la satisfaction en eau potable des zones déficitaires en eau souterraine	0	0	0	0	0	0	595 000	380 000	975 000	975 000	
3.1.11.1	Procéder à des prospections hydrogéologiques spécifiques approfondies dans la zone du socle afin de rechercher d'intéressantes nappes phréatiques pour l'alimentation en eau potable des populations dans les zones concernées	0			0		0			0	0	
3.1.11.2	Rechercher et identifier des sites de mobilisation et de stockage des eaux de surface (site de barrages) dans les zones où les ressources en eaux souterraines sont insuffisantes pour faire aux besoins en eau potable ou sont inaccessibles	0			0		0	595 000	380 000	975 000	975 000	
3.2	Un système d'information sur la gestion des ressources en eau, qui permet le suivi intersectoriel, transfrontalier et par bassin des ressources en eau de surface et souterraines ainsi que l'organisation de la communication et la diffusion des informations entre les acteurs et aussi au niveau public, est mis en place et opérationnel	0	0	0	0	0	0	31 000	0	31 000	31 000	
3.2.1	Amélioration du suivi quantitatif des eaux de surface et des eaux souterraines	0	0	0	0	0	0	31 000	0	31 000	31 000	
3.2.1.1	Organiser des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes pour présenter et analyser les possibilités et les opportunités	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext		
3.2.1.2	Faire l'inventaire des ressources en eau de surface, et caractériser le réseau hydrographique du Bénin (principaux tributaires, toponymie des drains, navigabilité des principaux cours d'eau, longueur des drains, localisation et superficie)	0			0		0	0	0	0	
3.2.1.3	Rechercher et mettre au point un système adéquat de financement des activités de suivi du réseau hydrométrique	0			0				0	0	
3.2.1.4	Densifier et moderniser le réseau hydrométrique conformément aux normes internationales admises	0			0			0	0	0	
3.2.1.5	Recenser et suivre les plans d'eau naturels et artificiels	0			0				0	0	
3.2.1.6	Mettre en place un système d'alerte précoce pour les crues et les inondations	0			0		0		0	0	
3.2.1.7	Mettre en place un système opérationnel de suivi et gestion du réseau hydrométrique en collaboration avec toutes les structures compétentes impliquées dans la collecte et la gestion des données climatiques et agro météorologiques	0			0		0	15 000	15 000	15 000	
3.2.1.8	Renforcer et réajuster la Base de Données Intégrée de la DGSPER et veiller à sa mise à jour régulière	0			0		0		0	0	
3.2.1.9	Organiser des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes pour présenter et analyser les possibilités et les opportunités	0			0		0		0	0	
3.2.1.10	Rechercher et mettre au point un système adéquat de financement des activités de suivi du réseau piézométrique	0			0		0		0	0	
3.2.1.11	Densifier et moderniser le réseau piézométrique conformément aux normes techniques admises et appropriées	0			0		0	16 000	16 000	16 000	
3.2.1.12	Suivre l'impact des changements climatiques sur les eaux souterraines	0			0		0		0	0	
3.2.1.13	Mettre en place un système opérationnel de suivi et gestion du réseau piézométrique en collaboration avec toutes les structures compétentes impliquées dans la collecte et la gestion des données sur les aquifères	0			0		0		0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
3.2.1.14	Renforcer et réajuster la Base de Données Intégrée de la DGSPER et veiller à sa mise à jour régulière	0			0		0			0	0	
3.2.2	Amélioration du suivi de la qualité des eaux et des charges de pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.2.1	Identifier toutes les structures ou institutions intervenant dans la collecte des données sur la qualité des eaux afin de mettre en réseau	0			0					0	0	
3.2.2.2	Conclure un accord cadre entre toutes les structures intervenant dans l'analyse bactériologique et physico-chimique des eaux	0			0		0			0	0	
3.2.2.3	Concevoir avec l'ensemble des parties prenantes un système opérationnel de collecte des données sur la qualité des eaux	0			0		0		0	0	0	
3.2.2.4	Concevoir, faire valider par l'ensemble des acteurs et faire adopter par le gouvernement un mécanisme de financement du suivi de la qualité des eaux	0			0		0		0	0	0	
3.2.3	Mise en place d'un mécanisme de suivi des usages et usagers de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.3.1	Dresser la liste des données à collecter sur les usages et les usagers de l'eau au niveau des différentes branches d'activités	0			0		0			0	0	
3.2.3.2	Elaborer une stratégie globale de suivi des usages et des usagers de l'eau	0			0		0			0	0	
3.2.3.3	Rendre disponibles et accessibles à tous les acteurs concernés les données sur les usages et usagers de l'eau	0			0		0		0	0	0	
3.2.3.4	Définir des modèles de rapports à produire sur ces informations (répertoire d'usagers, annuaires des usages de l'eau au niveau national et par bassin ou par aquifère, annuaires présentant l'adéquation des ressources et des usages)	0			0		0			0	0	
3.2.3.5	Diffuser et vulgariser périodiquement les données sur les usages et les usagers de l'eau	0			0		0		0	0	0	
3.2.4	Amélioration du suivi des écosystèmes aquatiques	0			0					0	0	
3.2.5	Amélioration du suivi du comblement des plans et cours d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.5.1	faire l'état des lieux du phénomène pour disposer d'une situation de référence	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
3.2.5.2	faire le point des équipements et des installations nécessaires pour un suivi correct du phénomène, les acquérir et les installer	0			0		0			0	0	
3.2.5.3	faire le point des ressources humaines nécessaires pour gérer les équipements et les installations mis en place et œuvrer à la formation et à la mise en place effective du personnel requis	0			0		0			0	0	
3.2.5.4	rendre opérationnelles les installations et veiller au suivi du phénomène du débit solide	0			0		0			0	0	
3.2.6	Amélioration du suivi de l'occupation des sols	0			0					0	0	
3.2.7	Développement et opérationnalisation d'un système d'information intégré sur la gestion de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.7.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation avec toutes les structures et institutions intervenant dans le domaine de la collecte et du traitement des données sur l'eau	0			0		0			0	0	
3.2.7.2	étudier et mettre au point un système adéquat de collecte, de traitement et de gestion des données sur les ressources en eau et le faire valider par l'ensemble des acteurs	0			0		0			0	0	
3.2.7.3	Etablir une cartographie des aquifères et de leur vulnérabilité	0			0		0			0	0	
3.2.7.4	Rendre disponibles et accessibles toutes les informations et les données utiles sur l'eau	0			0		0	0		0	0	
3.2.8	Développement des instruments de modélisation des ressources en eau et de leur exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.8.1	Etudier et comprendre les modèles expérimentaux mis au point au niveau du bassin de l'Ouémé	0			0		0			0	0	
3.2.8.2	Implémenter ces modèles et examiner leur applicabilité aux autres bassins hydrographiques du pays	0			0		0			0	0	
3.2.9	Coordination pour un suivi et une évaluation régulière des ressources en eau, aux plans quantitatif et qualitatif et définition des modalités de publication des états des lieux périodiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.9.1	Etablir un programme d'action national unique qui vise l'harmonisation de toutes les activités	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	de suivi de la quantité et qualité de l'eau											
3.2.9.2	Centraliser les informations et organiser les publications périodiques sur l'état des ressources en eau	0			0		0			0	0	
3.2.10	Renforcement des procédures de collecte de l'information sur les ressources en eau et leurs usages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.10.1	Faire une étude spécifique sur le mécanisme de collecte de l'information sur les usages de l'eau	0			0		0			0	0	
3.2.10.2	Elaborer un plan de renforcement du suivi des usages de l'eau (prélèvements, pollution, etc.)	0			0		0			0	0	
3.2.10.3	Mettre en œuvre ce plan de renforcement du suivi des usages	0			0		0			0	0	
3.2.10.4	Opérationnaliser le suivi des usages et publier régulièrement les résultats	0			0		0			0	0	
3.2.10.5	Mettre à la disposition du FN-Eau les résultats du suivi des usages.	0			0		0			0	0	
3.2.11	Amélioration des connaissances et du suivi des relations entre eau, environnement et changement climatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.11.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation entre les structures et institutions impliquées dans l'analyse du phénomène des changements climatiques et de ses impacts	0			0		0			0	0	
3.2.11.2	Procéder aux investigations nécessaires à la connaissance des liens qui existent entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques	0			0		0			0	0	
3.2.11.3	Etablir les lois qui décrivent au mieux les inter relations entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques	0			0		0			0	0	
3.2.11.4	Editer, vulgariser et diffuser les résultats sur les relations entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques	0			0		0			0	0	
4	Assurer la pérennité des écosystèmes aquatiques et limiter les risques liés à l'eau	0	0	0	0	0	0	27 365	0	27 365	27 365	
4.1	La protection durable de la ressource est assurée par un mécanisme opérationnel	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000	20 000	
4.1.1	Mise en application les décrets relatifs à la police de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
4.1.1.1	Organiser des séances d'information et de sensibilisation des acteurs à la base sur les	0			0		0			0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	décrets d'application relatifs à la police de l'eau et aux écosystèmes associés											
4.1.1.2	Etablir le diagnostic des corps existants dans le secteur de la police de l'eau (effectifs, compétences en matière d'eau et d'environnement, moyens de fonctionnement).	0			0		0		0	0	0	
4.1.1.3	Evaluer les besoins en personnel qualifié additionnel pour l'ensemble des corps de police de l'eau existants	0			0		0			0	0	
4.1.1.4	Négocier le recrutement de personnel complémentaire pour la police de l'eau	0			0		0			0	0	
4.1.1.5	Evaluer les besoins en formation de l'ensemble des corps de police des eaux existants	0			0		0			0	0	
4.1.1.6	Elaborer et rendre disponibles des modules de formation sur les questions de l'eau et des écosystèmes associés	0			0		0			0	0	
4.1.1.7	Organiser des formations au profit du personnel concerné	0			0		0			0	0	
4.1.1.8	Faire régulièrement les constats en matière d'usages et de protection de l'eau assortis des procès-verbaux correspondants	0			0		0			0	0	
4.1.2	Sensibilisation des industriels pour le prétraitement des eaux usées et les appuyer pour la recherche de financements à cet effet	0			0					0	0	
4.1.3	Réduction de l'impact des intrants agricoles (engrais et pesticides) sur la qualité des eaux	0			0					0	0	
4.1.4	Réalisation des campagnes de sensibilisation des ACEP et des communautés rurales sur les impacts de la déforestation	0			0					0	0	
4.1.5	Promotion des activités de reboisement dans les zones dégradées	0			0					0	0	
4.1.6	Réalisation d'une étude socio-anthropologique pour documenter les diverses pratiques coutumières et locales de protection et de conservation des ressources en eau/ environnementales	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000	20 000	
4.1.6.1	Faire l'inventaire et la typologie des pratiques endogènes d'exploitation des ressources en eau	0			0		0	0		0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
4.1.6.2	Dégager de l'inventaire et de la typologie établie les bonnes pratiques qui peuvent contribuer à la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés	0			0		0	20 000		20 000	20 000	
4.1.6.3	Concevoir des supports de communication et de sensibilisation sur les bonnes pratiques identifiées	0			0		0	0		0	0	
4.1.6.4	Assurer une large information de la chefferie traditionnelle et des acteurs institutionnels du secteur sur l'innovation qui consiste à prendre en compte les meilleures pratiques endogènes dans les textes réglementaires devant régir le secteur de l'eau au Bénin	0			0		0	0		0	0	
4.1.6.5	Intégrer les bonnes pratiques retenues dans les textes réglementaires devant régir la gestion des ressources en eau du pays.	0			0		0	0		0	0	
4.2	Les risques liés à l'eau sont durablement minimisés	0	0	0	0	0	0	7 365	0	7 365	7 365	
4.2.1	Information des communautés et des usagers sur les risques liés à la pollution des ressources en eau	0			0					0	0	
4.2.2	Renforcement de la protection des communautés et des usagers contre les risques liés à la pollution des ressources en eau	0			0					0	0	
4.2.3	Promotion de l'hygiène et l'assainissement de base	0			0					0	0	
4.2.4	Renforcement des organes de contrôle de la qualité de la ressource en eau	0			0					0	0	
4.2.5	Contribution à la lutte contre le paludisme dans les grands espaces aquatiques et habités	0			0					0	0	
4.2.6	Appui à la conception et la mise en œuvre de politiques locales et schémas locaux en matière de prévention contre les risques (environnementaux et sanitaires) liés à l'eau	0			0					0	0	
4.2.7	Renforcement de la coordination de la lutte contre les risques et nuisances liés à l'eau	0	0	0	0	0	0	7 365	0	7 365	7 365	
4.2.7.1	Établir un répertoire des structures et institutions clés intervenant dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau	0			0		0	7 365		7 365	7 365	
4.2.7.2	Créer un cadre de concertation et d'échanges entre les structures, institutions et organes	0			0		0	0		0	0	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
	intervenant dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau											
4.2.7.3	Repréciser les rôles et les attributs des différents acteurs et partenaires qui s'impliquent dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau	0			0		0			0	0	
4.2.8	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'atténuation et d'adaptation des ressources en eau aux changements climatiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
4.2.8.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation avec toutes les parties prenantes aux fins de faire un état des lieux exhaustif de toutes les actions sectorielles menées dans le cadre de la lutte pour mieux faire face ou pour réduire les effets nuisibles des changements climatiques	0			0		0			0	0	
4.2.8.2	Coordonner et faciliter l'harmonisation des actions des différents départements sectoriels	0			0		0	0		0	0	
4.2.8.3	Evaluer l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau	0			0		0			0	0	
4.2.8.4	Définir les mesures et les précautions à prendre ou les actions à mener pour réduire la vulnérabilité des populations aux effets des changements climatiques	0			0		0		0	0	0	
4.2.8.5	Renforcer les capacités d'intervention des différents groupes d'acteurs.	0			0		0		0	0	0	
5	Optimiser les coûts pour l'Etat et les populations en renforçant l'efficacité et les capacités des différents acteurs ainsi que le pilotage et la coordination intersectorielle	532 333	161 786	0	135 751	0	829 870	1 099 601	0	1 099 601	1 929 471	
5.1	Les services centraux et déconcentrés de l'eau et assainissement ont amélioré leurs performances dans la programmation et la mise en œuvre des BPO	0	0	0	0	0	0	27 347	0	27 347	27 347	
5.1.1	Programmation efficace des tâches (TPA)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
5.1.1.1	Elaborer les budgets programme et les documents d'opération	0			0		0	0		0	0	
5.1.1.2	Organiser efficacement la mise en œuvre des actions	0			0		0			0	0	
5.1.1.3	Développer un suivi évaluation sectoriel de plus en plus efficace et performant	0			0		0	0		0	0	
5.1.2	Amélioration de l'efficacité en matière des	0	0	0	0	0	0	27 347	0	27 347	27 347	

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext		
	ressources humaines pour l'exécution des BPO										
5.1.2.1	Recruter du personnel complémentaire (suivant le besoin)	0			0		0			0	0
5.1.2.2	Organiser des formations continues du personnel en matière de programmation et suivi évaluation ainsi que la gestion des marchés publics et la gestion des dépenses	0			0		0	27 347		27 347	27 347
5.2	Les moyens de travail sont convenablement assurés	532 333	161 786	0	50 000	0	744 119	855 412	0	855 412	1 599 531
5.2.1	Couverture adéquate des besoins en salaires et primes	532 333	0	0	0	0	532 333	238 430	0	238 430	770 763
5.2.1.1	Salaire & charges personnel fonctionnaire	259 068			0		259 068			0	259 068
5.2.1.2	Salaire & charges personnel contractuel	231 145			0		231 145			0	231 145
5.2.1.3	Primes	42 120			0		42 120	238 430		238 430	280 550
A.5.2.2.	Couverture adéquate des besoins en entretien de matériels, équipements et bâtiments	0	27 252	0	0	0	27 252	212 996	0	212 996	240 248
5.2.2.1	Entretien matériel roulant et pneus	0	16 023		0		16 023	55 614		55 614	71 637
5.2.2.2	Entretien équipements de bureau	0	11 229		0		11 229	98 051		98 051	109 280
5.2.2.3	Entretien et nettoyage Bâtiments	0			0		0	59 331		59 331	59 331
A.5.2.3.	Couverture adéquate des besoins en frais de missions et carburant	0	84 729	0	0	0	84 729	242 516	0	242 516	327 245
5.2.3.1	Carburant et lubrifiant	0	60 767		0		60 767	44 000		44 000	104 767
5.2.3.2	Frais de déplacement et de mission au Bénin	0	23 962		0		23 962	198 516		198 516	222 478
5.2.3.3	Frais de missions internationales	0			0		0	0		0	0
A.5.2.4.	Couverture adéquate des autres besoins de Fonctionnement	0	49 805	0	50 000	0	99 805	161 470	0	161 470	261 275
5.2.4.1	Consommables et fournitures de bureau et informatique	0	37 280		0		37 280	161 470		161 470	198 750
5.2.4.2	Documentation et abonnement	0	743		0		743			0	743
5.2.4.3	Assurances et formalités	0			0		0			0	0
5.2.4.4	Electricité, Eau, frais postaux et téléphone, gardiennage, autres services	0	11 782		50 000		61 782			0	61 782

N°	Objectifs/Résultats attendus/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
5.2.4.5	Foires et cérémonies	0			0		0			0	0	
5.2.4.6	Frais imprévus	0			0		0			0	0	
5.3	Les collectivités locales sont performantes dans la gestion des programmes sectoriels de leur ressort	0	0	0	85 751	0	85 751	216 841	0	216 841	302 592	
5.3.1	Renforcement des compétences de maîtres d'ouvrage des communes en matière d'eau et assainissement (formation)	0			0					0	0	
5.3.1.1	Développer les capacités des communes en passation de marchés publics	0			0		0			0	0	
5.3.1.2	Développer les capacités des communes en recherche de financement pour l'eau et l'assainissement	0			0		0			0	0	
5.3.1.3	Développer les capacités des communes en gestion des bases de données (BDI) et autres outils de gestion sectorielle	0			0		0			0	0	
5.3.2	Appui aux communes en équipement et fonctionnement	0			0					0	0	
5.3.2.1	Doter les communes en équipement et informatique, etc.	0			0		0			0	0	
5.3.2.2	Améliorer le fonctionnement des services eau des communes	0			0		0			0	0	
A.5.3.3	Appui conseil aux communes par les services déconcentrés	0	0	0	85 751	0	85 751	216 841	0	216 841	302 592	
5.3.3.1	Développer l'assistance aux communes par les services déconcentrés	0			85 751		85 751	216 841		216 841	302 592	
5.4	L'expertise et l'assistance technique contribuent au renforcement des capacités	0			0					0	0	
5.4.1	Pilotage des expertises externes et assistance techniques (AT) pour améliorer l'efficience du secteur	0			0					0	0	
5.4.1.1	Recourir à l'expertise nationale	0			0					0	0	
5.4.1.2	Recourir à l'expertise internationale	0			0					0	0	

2.1.5. Tableau d'évaluation financière

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
	Assurer équitablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la valorisation de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes associés	770 763	3 575 477	2 000	135 751	180 000	1 670 000	7 640 780	13 974 771	770 763	3 315 477	2 000	135 751	180 000	1 401 151	9 655 711	15 460 853	770 763	3 484 286	2 000	135 751	540 377	1 320 000	10 140 780	16 393 957
1	Rendre performant le cadre juridique, institutionnel et organisationnel en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau	0	21 410	2 000	0	0	0	0	23 410	0	21 410	2 000	0	0	0	0	23 410	0	21 410	2 000	0	0	0	0	23 410
1.1	Le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau est établi et appliqué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.1.1	Renforcement du plaidoyer pour la vulgarisation de la loi portant gestion de l'eau au Bénin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.1.1.1	Diffuser et vulgariser la nouvelle loi par tous les moyens et tous les canaux appropriés								0								0								0
1.1.2	Elaboration et adoption des décrets d'application de la loi portant gestion de l'eau au Bénin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.1.2.1	Faire l'inventaire des décrets, des arrêtés et autres dispositions visés dans la loi								0								0								0
1.1.2.2	Faire l'analyse des autres dispositions de la loi dont la mise en application nécessite l'élaboration des notes et des décisions administratives								0								0								0
1.1.2.3	Elaborer les projets de ces différents textes visés dans la loi								0								0								0
1.1.2.4	Organiser des ateliers de validation des textes élaborés								0								0								0
1.1.2.5	Faire adopter les projets des textes élaborés								0								0								0
1.1.3	Elaboration des règlements pour la gestion de l'eau aux niveaux bassin et local	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.1.3.1	Clarifier les modalités et les mécanismes de mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au Bénin au niveau bassin et au niveau local								0								0								0
1.1.3.2	Organiser des ateliers régionaux et nationaux de validation des modalités et des mécanismes de mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au niveau bassin et au niveau local								0								0								0
1.1.3.3	Faire l'inventaire des règlements et autres dispositions visés								0								0								0

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)	
	dans la loi pour la mise en œuvre de la GIRE au niveau bassin et au niveau local																								
1.1.3.4	Elaborer les projets des règlements identifiés							0							0									0	
1.1.3.5	Faire adopter les règlements au niveau bassin et au niveau local							0							0									0	
1.1.3.6	Faciliter la vulgarisation et l'appropriation des textes par les acteurs au niveau bassin et au niveau local							0							0									0	
1.1.4	Définition et mise en place des procédures et des instruments d'application des textes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1.1.4.1	Définir les procédures avec les parties concernées pour l'application des différents décrets de la loi portant gestion de l'eau							0							0								0		
1.1.4.2	Editer et diffuser les manuels de procédures							0							0								0		
1.1.4.3	Apporter un appui méthodologique et logistique pour l'application des procédures par les parties concernées							0							0								0		
1.1.5	Harmonisation de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles touchant aux ressources en eau avec le cadre juridique et politique globale de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1.1.5.1	Organiser des séances de concertation avec les ministères sectoriels concernés sur la nécessité d'une telle mise en cohérence							0							0								0		
1.1.5.2	Faciliter la prise en compte des orientations du cadre juridique et politique globale de gestion de l'eau dans la mise en œuvre et/ la relecture des politiques et stratégies sectorielles (hydraulique rurale, hydraulique urbaine, énergie, assainissement, agriculture, élevage pêche, tourisme, etc.)							0							0								0		
1.2	Les organes de gestion sont fonctionnels au niveau national, local, pour l'ensemble des quatre bassins	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	1 000		
1.2.1	Mise en place du cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau au niveau national	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1.2.1.1	Faciliter le processus de prise de décret ou arrêté relatif à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau							0							0								0		
1.2.1.2	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion							0							0								0		
1.2.1.3	Doter en moyens humains et matériels les organes mis en							0							0								0		

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)													
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total				
						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)					
	place																												
1.2.1.4	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place							0							0													0	
1.2.2	Mise en place du cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000		
1.2.2.1	Identifier à partir de la nouvelle loi portant gestion de l'eau au Bénin, les nouveaux organes à mettre en place au niveau bassin							0							0													0	
1.2.2.2	Faciliter le processus de prise d'arrêtés interministériels, ministériels, préfectoraux et communaux relatifs à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau au niveau des bassin							0							0													0	
1.2.2.3	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion au niveau bassin			1 000				1 000			1 000				1 000			1 000										1 000	
1.2.2.4	Doter en moyens humains et matériels les organes mis en place							0							0													0	
1.2.2.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place							0							0													0	
1.2.3	Mise en place du cadre institutionnel de gestion des ressources en eau aux niveaux sous-bassin hydrographique et local	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1.2.3.1	Identifier, à partir des dispositions de la nouvelle loi portant gestion de l'eau, les nouveaux organes à mettre en place aux niveaux sous bassin et local							0							0													0	
1.2.3.2	Faciliter le processus de prise d'arrêtés interministériels, ministériels, préfectoraux et communaux relatifs à la mise en place des organes du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau aux niveaux sous-bassin et local							0							0													0	
1.2.3.3	Mettre en place les organes du nouveau cadre institutionnel de gestion aux niveaux bassin et local							0							0													0	
1.2.3.4	Doter les nouveaux organes mis en place moyens humains et matériels nécessaires à leur fonctionnement							0							0													0	
1.2.3.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des organes mis en place							0							0													0	
1.2.4	Recentrage et opérationnalisation des missions des communes pour la mise en œuvre de la GIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)	
1.2.4.1	Clarifier les missions et les compétences des communes par rapport à la GIRE et au PANGIRE							0							0								0		
1.2.4.2	Informier/Former les communes sur la GIRE, ainsi que sur leurs missions et compétences pour la mise en œuvre du PANGIRE							0							0								0		
1.2.4.3	Appuyer les communes dans la coordination des différents usages de l'eau au niveau communal							0							0								0		
1.2.5	Recentrage des missions régaliennes de l'Etat pour la mise en œuvre de la GIRE							0							0								0		
1.2.6	Renforcement de la gestion transfrontalière des bassins partagés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1.2.6.1	Entreprendre des démarches auprès des autorités frontalières du Bénin pour la mise en place d'organes de gestion transfrontalière des bassins hydrographiques partagés (pour ceux qui n'en ont pas encore)							0							0								0		
1.2.6.2	Soutenir la coordination et l'harmonisation inter-états pour la gestion des bassins partagés, en particulier pour le Mono et l'Ouémé							0							0								0		
1.3	Les acteurs de l'administration, de la société civile et du secteur privé, aux niveaux central, déconcentré et décentralisé sont performants dans leurs rôles respectifs dans la GIRE	0	21 410	0	0	0	0	21 410	0	21 410	0	0	0	0	21 410	0	21 410	0	0	0	0	0	21 410		
1.3.1	Amélioration de l'adéquation entre les ressources humaines des départements en charge de l'eau et de l'environnement et la nouvelle répartition des tâches	0	10 525	0	0	0	0	10 525	0	10 525	0	0	0	0	10 525	0	10 525	0	0	0	0	0	10 525		
1.3.1.1	Procéder, au niveau départements ministériels et autres structures en charge de la gestion de l'eau et l'environnement aux niveaux national et déconcentré, à un diagnostic des ressources humaines disponibles et identifier les besoins en ressources humaines nécessaires pour une adéquation avec les attributions telles qu'elles résultent de la GIRE							0							0								0		
1.3.1.2	Procéder au recrutement du personnel requis pour combler le déficit		10 525					10 525		10 525					10 525		10 525						10 525		
1.3.1.3	Veiller à une bonne gestion des ressources humaines en place pour garantir des résultats à la hauteur des attentes							0							0								0		
1.3.2	Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau	0	10 885	0	0	0	0	10 885	0	10 885	0	0	0	0	10 885	0	10 885	0	0	0	0	0	10 885		

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
1.3.2.1	Faire l'état des lieux des besoins en formation/recyclage à tous les niveaux (administration publique centrale et communale, secteur privés, ONG locales, groupement socioprofessionnels pour la GIRE)		10 885						10 885	10 885						10 885	10 885							10 885	
1.3.2.2	Elaborer un plan de formation spécifique (formation/recyclage) en fonction des besoins identifiés							0								0								0	
1.3.2.3	Mettre en œuvre le plan de formation							0								0								0	
1.3.2.4	Doter les organisations de la société civile (associations ou groupements professionnels) d'outils de promotion de la GIRE							0								0								0	
1.3.2.5	Promouvoir une approche militante des femmes pour la prise en compte du Genre dans la gestion de l'eau							0								0								0	
1.3.3	Identification et renforcement des instances de gestion des conflits liés à l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.3.3.1	Capitaliser et vulgariser les résultats de l'étude thématique sur les conflits liés à l'eau (nature, localisation, manifestation, gravité, modes de gestion)							0								0								0	
1.3.3.2	Identifier et/ou créer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits							0								0								0	
1.3.3.3	Renforcer les capacités institutionnelles de gestion des conflits en fonction des spécificités locales							0								0								0	
1.3.3.4	Valoriser les pratiques endogènes de prévention et règlement des conflits							0								0								0	
1.3.4	Renforcement du système éducatif par rapport à la GIRE à différents niveaux d'enseignement au Bénin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.3.4.1	Elaborer un manuel de la GIRE pour le niveau primaire							0								0								0	
1.3.4.2	Elaborer un manuel de la GIRE pour le premier et le second cycle secondaire							0								0								0	
1.3.4.3	Formation des formateurs à tous les niveaux							0								0								0	
1.3.4.4	Sensibiliser et former les enseignants du primaire et du secondaire pour l'utilisation des manuels							0								0								0	
1.3.4.5	Créer une interface entre les cursus universitaires et les structures opérationnelles chargées de la gestion de l'eau							0								0								0	
1.3.4.6	Œuvrer pour l'intégration de la GIRE dans les curricula de formation							0								0								0	
1.3.5	Conception et réalisation d'un plan de communication sociale pour la promotion de la GIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)	
1.3.5.1	Elaborer l'annuaire des acteurs intervenant dans la GIRE							0								0									0
1.3.5.2	Faire un point aussi exhaustif que possible de tous les canaux de communication existants							0								0									0
1.3.5.3	Editer et diffuser, en fonction des couches et catégories sociales cibles, des plaquettes sur les différents textes de lois et la politique nationale de l'eau							0								0									0
1.3.5.4	Traduire les plaquettes éditées en langues nationales							0								0									0
1.3.5.5	Elaborer un plan de mise en œuvre des outils et techniques de communications réalisées							0								0									0
1.3.5.6	Concevoir et animer des émissions (interactives ou documentaires) télévisées et radiophoniques sur la problématique de la gire et ses enjeux							0								0									0
1.3.5.7	Réaliser des supports de communication adéquats (contes, légendes, proverbes...) pour sensibiliser a population							0								0									0
1.3.5.8	Organiser des séances d'animation au profit des organes locaux de gestion et les communautés sur la problématique de la GIRE et ses enjeux							0								0									0
1.4	Les instruments économiques et financiers de gestion durable de l'eau sont développés et appliqués	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	1 000		
1.4.1	Organisation d'une table ronde des partenaires techniques et financiers pour le financement du PANGIRE							0							0									0	
1.4.2	Mise en place d'un Fonds National de l'Eau pour un financement planifié et efficace du secteur de l'eau	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	1 000		
1.4.2.1	Elaborer le Décret portant création, organisation, attributions et fonctionnement du Fonds National de l'Eau							0							0									0	
1.4.2.2	Installer le Fonds National de l'Eau (personnel et cadre de travail)							0							0									0	
1.4.2.3	Doter le Fonds National de l'Eau de moyen de fonctionnement adéquat			1 000				1 000			1 000				1 000			1 000						1 000	
1.4.3	Elaboration d'une stratégie nationale d'investissement pour les secteurs productifs de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1.4.3.1	Evaluer l'efficacité socio-économique de la mobilisation et de l'utilisation des ressources en eau dans tous les secteurs d'activité							0							0									0	
1.4.3.2	Définir un système de tarification qui garantit une répartition équitable, efficiente et durable de l'eau entre toutes ses							0							0									0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
	sécurisation des investissements dans le secteur de l'eau																								
1.4.5.2	Réajuster le code des investissements aux fins d'offrir de meilleurs avantages comparatifs aux promoteurs privés intéressés par l'investissement dans la mobilisation et la mise en valeur des ressources en eau							0							0									0	
1.4.5.3	Organiser des réunions avec des promoteurs privés et des opérateurs économiques aux fins des plaidoyers et de la sensibilisation en faveur des investissements dans le secteur eau							0							0									0	
1.4.6	Renforcement du niveau de mobilisation des investissements publics pour la valorisation de la ressource dans les usages autres que l'eau potable et l'assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.4.6.1	Mener des activités de plaidoyer en direction des puissances publiques pour une augmentation sensible des investissements au profit des activités de valorisation des ressources en eau							0							0									0	
1.4.6.2	Elaborer un document mettant en exergue les liens entre la densification et la diversification des activités de valorisation des ressources en eau et la réduction de la pauvreté							0							0									0	
1.4.7	Elaboration et mise en œuvre des éléments d'une politique sociale de l'eau potable et de l'assainissement au bénéfice des populations vulnérables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.4.7.1	Identifier, analyser, valider et adopter les éléments d'une politique sociale de l'eau							0							0									0	
1.4.7.2	Editer, diffuser et vulgariser les mesures sociales prises en vue de l'accès des couches sociales les plus vulnérables à l'eau potable							0							0									0	
1.4.7.3	Définir les critères de vulnérabilité aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain							0							0									0	
1.5	Les aspects transversaux (Genre, VIH/Sida, gouvernance) sont développés avec la Gestion des ressources en eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.1	Prise en compte de l'aspect genre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.1.1	Cœuvrer pour la promotion des cadres féminins au niveau du secteur de l'eau et assainissement (S-Eau, DGSPER, SONEB, etc.)							0							0									0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
1.5.1.2	Promouvoir la participation féminine dans la gestion des infrastructures d'eau potable							0							0									0	
1.5.1.3	Amener les prestataires en AEP à promouvoir le genre							0							0									0	
1.5.1.4	Œuvrer pour la formation diplômante et qualifiante des cadres des deux sexes au niveau de la DGSPER et des S-Eau							0							0									0	
1.5.1.5	Organiser des séances de sensibilisation des filles aux métiers de l'eau							0							0									0	
1.5.2	Exécution des actions de lutte contre le VIH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.2.1	Sensibiliser les agents (DGSPER et S-Eau) sur les bons comportements vis-à-vis du VIH/SIDA							0							0									0	
1.5.2.2	Appuyer la sensibilisation des populations bénéficiaires en matière de VIH/SIDA.							0							0									0	
1.5.2.3	Actualiser, suivre et évaluer le plan d'action VIH/SIDA							0							0									0	
1.5.3	Appui à la reddition de compte à divers niveaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1.5.3.1	Amener les S-Eau à pratiquer la reddition de compte							0							0									0	
1.5.3.2	Appuyer la création des ACEP							0							0									0	
1.5.3.3	Former les ACEP et les accompagner dans leurs rôles							0							0									0	
1.5.3.4	Former les mairies sur la reddition de compte							0							0									0	
1.5.3.5	Suivre et évaluer les performances des acteurs en matière de reddition de compte							0							0									0	
2	Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement des eaux usées pour les populations	0	2 387 865	0	0	180 000	1 670 000	6 750 660	10 988 525	0	2 127 865	0	0	180 000	1 401 151	8 765 591	12 474 607	0	2 296 674	0	0	540 377	1 320 000	9 250 660	13 407 711
2.1	L'accès à l'eau potable en milieu rural et semi urbain est équitablement et durablement assuré	0	129 564	0	0	180 000	1 670 000	1 872 325	3 851 889	0	129 564	0	0	180 000	1 401 151	1 872 325	3 583 040	0	129 564	0	0	540 377	1 320 000	3 872 325	5 862 266
2.1.1	Programmation équitable des infrastructures d'AEP	0	114 564	0	0	0	0	0	114 564	0	114 564	0	0	0	0	0	114 564	0	114 564	0	0	0	0	0	114 564
2.1.1.1	Réaliser/actualiser les PC-Eau par les communes		19 995						19 995		19 995					19 995		19 995						19 995	
2.1.1.2	Assurer l'accompagnement technique des communes par les services déconcentrés								0							0								0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)						Projections 2017 (en milliers FCFA)						Projections 2018 (en milliers FCFA)											
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)					
						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)					FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)					FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)			
2.1.1.3	Mettre à jour la BDI		94 569						94 569						94 569								94 569		
2.1.1.4	Programmer et définir les enveloppes indicatives par commune pour corriger les disparités							0							0								0		
2.1.1.5	Elaborer les BPO et les PTA volet AEP Rural à partir des communes							0							0								0		
2.1.1.6	Arbitrer l'allocation des ressources des divers programmes							0							0								0		
2.1.1.7	Veiller au respect des PC-Eau par les communes et par les S-Eau							0							0								0		
2.1.2	Réalisation et réhabilitation des infrastructures d'eau potable selon la programmation établie	0	15 000	0	0	0	1 670 000	1 872 325	3 557 325	0	15 000	0	0	0	1 401 151	1 872 325	3 288 476	0	15 000	0	0	0	1 320 000	3 872 325	5 207 325
2.1.2.1	Acquisition de moyens d'exhaure							0							0								0		
2.1.2.2	Réalisation AEV Nouvelles (études, implantation, contrôle, travaux, ...)							1 811 131	1 811 131						1 811 131	1 811 131							3 811 131		
2.1.2.3	Réhabilitations et extensions AEV (études, implantation, contrôle, travaux, ...)		15 000					61 194	76 194		15 000				61 194	76 194		15 000					61 194	76 194	
2.1.2.4	Réalisation d'ouvrages simples d'eau potable (études, implantation, contrôle, travaux, ...)						1 670 000		1 670 000						1 401 151	1 401 151							1 320 000	1 320 000	
2.1.3	Promotion de la durabilité des infrastructures d'AEP	0	0	0	0	180 000	0	0	180 000	0	0	0	0	180 000	0	0	180 000	0	0	0	0	540 377	0	0	540 377
2.1.3.1	Développer l'animation sociale en matière d'AEP sous la MOC (activités relatives aux SIS)					180 000			180 000					180 000			180 000					540 377		540 377	
2.1.3.2	Promouvoir la professionnalisation de la gestion des infrastructures d'AEP								0								0							0	
2.1.4	Préservation de la qualité de l'eau jusqu'à la consommation								0								0							0	
2.2	L'accès à l'eau potable des populations en milieu urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	0	1 998 301	0	0	0	4 138 335	6 136 636	6 136 636	0	1 998 301	0	0	0	5 393 266	7 391 567	0	1 907 110	0	0	0	0	4 638 335	6 545 445	
2.2.1	Renforcement des capacités de production et de distribution des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	0	1 998 301	0	0	0	4 138 335	6 136 636	6 136 636	0	1 998 301	0	0	0	5 393 266	7 391 567	0	1 907 110	0	0	0	4 638 335	6 545 445		
2.2.1.1	Développer les captages de l'eau		895 812						895 812		895 812					895 812		1 244						1 244	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)										
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	
						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)		FADEDEC (64)
																		121								121
2.2.1.2	Assurer le pompage et traitement de l'eau							0								0										0
2.2.1.3	Assurer un meilleur stockage de l'eau							0								0										0
2.2.1.4	Etendre et densifier les réseaux de distribution		1 102 489				3 151 348	4 253 837		1 102 489				3 951 348	5 053 837		662 989					3 251 348	3 914 337			
2.2.1.5	Branchements/Raccordement de nouveaux abonnés						986 987	986 987						1 441 918	1 441 918							1 386 987	1 386 987			
2.2.2	Promotion d'une bonne gestion de la clientèle en matière d'AEP urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.2.1	Améliorer constamment la qualité de service offert à la clientèle							0							0										0	
2.2.2.2	Développer les outils modernes de la gestion clientèle							0							0										0	
2.2.3	Développement des actions en vue de l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations défavorisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.3.1	Introduire l'équité dans la programmation et l'arbitrer du service d'eau potable en milieu urbain							0							0										0	
2.2.3.2	Identifier les zones défavorisées et planifier leur desserte en eau potable							0							0										0	
2.2.3.3	Réaliser les ouvrages adaptés à ces zones							0							0										0	
2.2.4	Renforcement de la viabilité économique et de la solvabilité financière de la société	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.4.1	Renforcer le management de la SONEB							0							0										0	
2.2.4.2	Renforcer la gestion financière de la SONEB							0							0										0	
2.2.5	Assurer la pérennité de la qualité de l'eau jusqu'à la consommation en milieu urbain et périurbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.2.5.1	Promouvoir la sensibilisation sur qualité de l'eau de boisson							0							0										0	
2.2.5.2	Développer le contrôle de qualité de l'eau au robinet et à domicile							0							0										0	
2.3	L'accès à l'assainissement des eaux usées en milieu urbain et périurbain est équitablement et durablement assuré	0	260 000		0	0	740 000	1 000 000	0	0		0	0	0	1 500 000	1 500 000	0	260 000		0	0	0	740 000	1 000 000		

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)	
2.3.1	Elaboration et actualisation des documents de planification en matière d'assainissement des eaux usées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.3.1.1	Etablir la planification du développement de la gestion des eaux usées dans les centres urbains							0							0								0		
2.3.1.2	Elaboration des plans directeurs d'assainissement des eaux usées							0							0								0		
2.3.2	Mise en place et gestion efficace des infrastructures d'assainissement des eaux usées	0	260 000	0	0	0	740 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	1 500 000	1 500 000	0	260 000	0	0	0	0	740 000	1 000 000	
2.3.2.1	Développement des réseaux urbains d'assainissement des eaux usées							0							0								0		
2.3.2.2	Construire une station de traitement de boue vidange à Abomey-Calavi		260 000				740 000	1 000 000						1 500 000	1 500 000		260 000					740 000	1 000 000		
2.3.2.3	Appuyer à la Gestion des Eaux Usées							0							0								0		
2.4	L'accès équitable et durable aux services adéquats d'assainissement de base et d'hygiène est assuré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.4.1	Renforcement de la performance des acteurs institutionnels à divers niveaux							0							0								0		
2.4.2	Fourniture d'un accès équitable et durable aux services adéquats d'assainissement de base et faire adopter des comportements favorables à l'hygiène en milieu rural, urbain et périurbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.4.2.1	Améliorer l'accès des populations aux infrastructures d'assainissement de base							0							0								0		
2.4.2.2	Améliorer des conditions d'hygiène des populations							0							0								0		
2.4.3	Amélioration des conditions de mise en œuvre du cadre réglementaire et des mesures incitatives et de coercition (Réglementation, police, sanctions)							0							0								0		
2.5	La régulation efficace de l'AEPA est assurée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.1	Actualisation des documents de politique et de stratégie qui régissent l'AEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.1.1	Elaborer/Actualiser les politiques et stratégies en matière d'AEP							0							0								0		
2.5.1.2	Disséminer les politiques et stratégies en matière d'AEP							0							0								0		

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
2.5.2	Elaboration de documents opérationnels liés à l'AEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.2.1	Actualiser les guides de programmation							0							0									0	
2.5.2.2	Renforcer les acteurs à divers niveaux sur la programmation en matière d'AEP (formation)							0							0									0	
2.5.2.3	Elaboration et dissémination des guides de gestion des ouvrages d'eau potable							0							0									0	
2.5.2.4	Actualisation du manuel suivi-évaluation en matière d'AEP							0							0									0	
2.5.3	Actualisation des documents de politique et de stratégie qui régissent l'HAB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.4	Elaboration de documents opérationnels liés à l'HAB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.5	Développement du partenariat sectoriel pour l'AEPA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.5.5.1	Organiser des tables rondes pour booster l'accès à l'eau potable et assainissement							0							0									0	
2.5.5.2	Appuyer les communes dans la recherche de financement pour l'AEPA							0							0									0	
2.5.5.3	Développer le partenariat public privé							0							0									0	
2.5.5.4	Animer le GSEA							0							0									0	
3	Promouvoir la valorisation économique de l'eau en garantissant sa disponibilité en quantité et en qualité pour les activités de production	0	435 000	0	0	0	571 000	1 006 000	0	435 000	0	0	0	571 000	1 006 000	0	435 000	0	0	0	0	571 000	1 006 000		
3.1	Les outils de planification (SDAGE et SAGE) sont développés et mis en œuvre pour une meilleure GIRE	0	425 000	0	0	0	550 000	975 000	0	425 000	0	0	0	550 000	975 000	0	425 000	0	0	0	0	550 000	975 000		
3.1.1	Elaboration et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de l'Ouémé-Yéwa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3.1.1.1	Finaliser l'élaboration de SDAGE du bassin de l'Ouémé-Yéwa							0							0									0	
3.1.1.2	Valider et faire adopter le SDAGE de l'Ouémé-Yéwa							0							0									0	
3.1.1.3	Organiser la mise en œuvre de SDAGE de l'Ouémé-Yéwa							0							0									0	
3.1.1.4	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE							0							0									0	
3.1.2	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE de la portion nationale du bassin du Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
3.1.2.1	Actualiser le diagnostic fait dans le cadre de l'analyse diagnostique transfrontalière au niveau de la portion nationale du bassin du Niger							0							0								0		
3.1.2.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux pour chacun des trois (03) principaux affluents béninois du fleuve Niger et les faire valider par les acteurs concernés							0							0								0		
3.1.2.3	Proposer des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE							0							0								0		
3.1.2.4	Elaborer un programme d'investissement séquentiel qui tient compte du programme d'investissement de l'ABN et du souci d'un développement équilibré de la portion nationale							0							0								0		
3.1.2.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE							0							0								0		
3.1.3	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE du Bassin de MONO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3.1.3.1	Faire l'analyse diagnostique du bassin du Mono							0							0								0		
3.1.3.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Mono							0							0								0		
3.1.3.3	Proposer un plan d'investissement et d'action opérationnel avec des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE							0							0								0		
3.1.3.4	Organiser la mise en œuvre de SDAGE du Mono							0							0								0		
3.1.3.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE							0							0								0		
3.1.4	Elaboration et mise en œuvre le SDAGE du Bassin de la Volta	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3.1.4.1	Faire l'analyse diagnostique du bassin de la Volta							0							0								0		
3.1.4.2	Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Volta							0							0								0		
3.1.4.3	Proposer un plan d'investissement et d'action opérationnel avec des indicateurs de suivi de mise en œuvre du SDAGE							0							0								0		
3.1.4.4	Organiser la mise en œuvre de SDAGE de la Volta							0							0								0		
3.1.4.5	Exécuter les activités de mise en œuvre du SDAGE							0							0								0		
3.1.5	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins de l'ensemble hydrographique de	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)	
	valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés																								
3.1.6.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique							0							0									0	
3.1.6.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE							0							0									0	
3.1.7	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins du Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3.1.7.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé							0							0								0		
3.1.7.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé							0							0								0		
3.1.7.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources naturelles des sous-bassins délimités							0							0								0		
3.1.7.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés							0							0								0		
3.1.7.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés							0							0								0		
3.1.7.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique							0							0								0		
3.1.7.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE							0							0								0		
3.1.8	Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour les sous-bassins de la Volta	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3.1.8.1	Délimiter et faire valider les différents sous-bassins de l'Ouémé							0							0								0		
3.1.8.2	Diffuser et vulgariser le SDAGE du bassin de l'Ouémé							0							0								0		
3.1.8.3	Procéder à un état des lieux exhaustif des conditions actuelles d'exploitation et de gestion des ressources							0							0								0		

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
	naturelles des sous-bassins délimités																								
3.1.8.4	Examiner les Plans de Développement Communaux des communes concernées et procéder à un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et de tous les projets/programmes en cours d'exécution ou projetés et ayant trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources naturelles des sous-bassins concernés							0							0									0	
3.1.8.5	Définir les objectifs spécifiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources naturelles des sous-bassins concernés							0							0									0	
3.1.8.6	Proposer un ensemble de projets pilotes de valorisation des ressources naturelles des différents sous-bassins assortis d'étude de faisabilité économique							0							0									0	
3.1.8.7	Valider et mettre en œuvre les SAGE							0							0									0	
3.1.9	Développement des outils de planification intégrée de l'espace et de l'aménagement du territoire pour la gestion coordonnée de l'eau potable et de l'assainissement au niveau communal							0							0									0	
3.1.10	Promotion des sous-secteurs porteurs en termes de valorisation des ressources en eau							0							0									0	
3.1.11	Amélioration de la satisfaction en eau potable des zones déficitaires en eau souterraine	0	425 000	0	0	0	0	550 000	975 000	0	425 000	0	0	0	0	550 000	975 000	0	425 000	0	0	0	0	550 000	975 000
3.1.11.1	Procéder à des prospections hydrogéologiques spécifiques approfondies dans la zone du socle afin de rechercher d'intéressantes nappes phréatiques pour l'alimentation en eau potable des populations dans les zones concernées								0															0	
3.1.11.2	Rechercher et identifier des sites de mobilisation et de stockage des eaux de surface (site de barrages) dans les zones où les ressources en eaux souterraines sont insuffisantes pour faire aux besoins en eau potable ou sont inaccessibles		425 000					550 000	975 000		425 000				550 000	975 000		425 000					550 000	975 000	
3.2	Un système d'information sur la gestion des ressources en eau, qui permet le suivi intersectoriel, transfrontalier et par bassin des ressources en eau de surface et souterraines ainsi que l'organisation de la communication et la diffusion des informations entre les acteurs et aussi au niveau public, est mis en place et	0	10 000	0	0	0	0	21 000	31 000	0	10 000	0	0	0	0	21 000	31 000	0	10 000	0	0	0	0	21 000	31 000

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)	
	opérationnel																								
3.2.1	Amélioration du suivi quantitatif des eaux de surface et des eaux souterraines	0	10 000	0	0	0	0	21 000	31 000	0	10 000	0	0	0	0	21 000	31 000	0	10 000	0	0	0	0	21 000	31 000
3.2.1.1	Organiser des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes pour présenter et analyser les possibilités et les opportunités								0															0	
3.2.1.2	Faire l'inventaire des ressources en eau de surface, et caractériser le réseau hydrographique du Bénin (principaux tributaires, toponymie des drains, navigabilité des principaux cours d'eau, longueur des drains, localisation et superficie)								0															0	
3.2.1.3	Rechercher et mettre au point un système adéquat de financement des activités de suivi du réseau hydrométrique								0															0	
3.2.1.4	Densifier et moderniser le réseau hydrométrique conformément aux normes internationales admises								0															0	
3.2.1.5	Recenser et suivre les plans d'eau naturels et artificiels								0															0	
3.2.1.6	Mettre en place un système d'alerte précoce pour les crues et les inondations								0															0	
3.2.1.7	Mettre en place un système opérationnel de suivi et gestion du réseau hydrométrique en collaboration avec toutes les structures compétentes impliquées dans la collecte et la gestion des données climatiques et agro météorologiques		10 000					5 000	15 000		10 000					5 000	15 000		10 000				5 000	15 000	
3.2.1.8	Renforcer et réajuster la Base de Données Intégrée de la DGSPER et veiller à sa mise à jour régulière								0															0	
3.2.1.9	Organiser des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes pour présenter et analyser les possibilités et les opportunités								0															0	
3.2.1.10	Rechercher et mettre au point un système adéquat de financement des activités de suivi du réseau piézométrique								0															0	
3.2.1.11	Densifier et moderniser le réseau piézométrique conformément aux normes techniques admises et appropriées							16 000	16 000							16 000	16 000						16 000	16 000	
3.2.1.12	Suivre l'impact des changements climatiques sur les eaux souterraines								0															0	
3.2.1.13	Mettre en place un système opérationnel de suivi et gestion du réseau piézométrique en collaboration avec toutes les structures compétentes impliquées dans la collecte et la gestion des données sur les aquifères								0															0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)										
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	
						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)		
3.2.1.14	Renforcer et réajuster la Base de Données Intégrée de la DGSPER et veiller à sa mise à jour régulière							0								0										0
3.2.2	Amélioration du suivi de la qualité des eaux et des charges de pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.2.1	Identifier toutes les structures ou institutions intervenant dans la collecte des données sur la qualité des eaux afin de mettre en réseau							0								0										0
3.2.2.2	Conclure un accord cadre entre toutes les structures intervenant dans l'analyse bactériologique et physico-chimique des eaux							0								0										0
3.2.2.3	Concevoir avec l'ensemble des parties prenantes un système opérationnel de collecte des données sur la qualité des eaux							0								0										0
3.2.2.4	Concevoir, faire valider par l'ensemble des acteurs et faire adopter par le Gouvernement un mécanisme de financement du suivi de la qualité des eaux							0								0										0
3.2.3	Mise en place d'un mécanisme de suivi des usages et usagers de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.3.1	Dresser la liste des données à collecter sur les usages et les usagers de l'eau au niveau des différentes branches d'activités							0								0										0
3.2.3.2	Elaborer une stratégie globale de suivi des usages et des usagers de l'eau							0								0										0
3.2.3.3	Rendre disponibles et accessibles à tous les acteurs concernés les données sur les usages et usagers de l'eau							0								0										0
3.2.3.4	Définir des modèles de rapports à produire sur ces informations (répertoire d'usagers, annuaires des usages de l'eau au niveau national et par bassin ou par aquifère, annuaires présentant l'adéquation des ressources et des usages)							0								0										0
3.2.3.5	Diffuser et vulgariser périodiquement les données sur les usages et les usagers de l'eau							0								0										0
3.2.4	Amélioration du suivi des écosystèmes aquatiques							0								0										0
3.2.5	Amélioration du suivi du comblement des plans et cours d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.5.1	Faire l'état des lieux du phénomène pour disposer d'une situation de référence							0								0										0

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEEC (27)	DCa (23-24)	
3.2.5.2	Faire le point des équipements et des installations nécessaires pour un suivi correct du phénomène, les acquérir et les installer							0								0									0
3.2.5.3	Faire le point des ressources humaines nécessaires pour gérer les équipements et les installations mis en place et œuvrer à la formation et à la mise en place effective du personnel requis							0								0									0
3.2.5.4	Rendre opérationnelles les installations et veiller au suivi du phénomène du débit solide							0								0									0
3.2.6	Amélioration du suivi de l'occupation des sols							0								0									0
3.2.7	Développement et opérationnalisation d'un système d'information intégré sur la gestion de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.7.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation avec toutes les structures et institutions intervenant dans le domaine de la collecte et du traitement des données sur l'eau							0								0									0
3.2.7.2	Etudier et mettre au point un système adéquat de collecte, de traitement et de gestion des données sur les ressources en eau et le faire valider par l'ensemble des acteurs							0								0									0
3.2.7.3	Etablir une cartographie des aquifères et de leur vulnérabilité							0								0									0
3.2.7.4	Rendre disponibles et accessibles toutes les informations et les données utiles sur l'eau							0								0									0
3.2.8	Développement des instruments de modélisation des ressources en eau et de leur exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.8.1	Etudier et comprendre les modèles expérimentaux mis au point au niveau du bassin de l'Ouémé							0								0									0
3.2.8.2	Implémenter ces modèles et examiner leur applicabilité aux autres bassins hydrographiques du pays							0								0									0
3.2.9	Coordination pour un suivi et une évaluation régulière des ressources en eau, aux plans quantitatif et qualitatif et définition des modalités de publication des états des lieux périodiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.9.1	Etablir un programme d'action national unique qui vise l'harmonisation de toutes les activités de suivi de la quantité et qualité de l'eau							0								0									0
3.2.9.2	Centraliser les informations et organiser les publications périodiques sur l'état des ressources en eau							0								0									0

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)								Projections 2017 (en milliers FCFA)								Projections 2018 (en milliers FCFA)							
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)	
3.2.10	Renforcement des procédures de collecte de l'information sur les ressources en eau et leurs usages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.10.1	Faire une étude spécifique sur le mécanisme de collecte de l'information sur les usages de l'eau							0							0									0	
3.2.10.2	Elaborer un plan de renforcement du suivi des usages de l'eau (prélèvements, pollution, etc.)							0							0									0	
3.2.10.3	Mettre en œuvre ce plan de renforcement du suivi des usages							0							0									0	
3.2.10.4	Opérationnaliser le suivi des usages et publier régulièrement les résultats							0							0									0	
3.2.10.5	Mettre à la disposition du FN-Eau les résultats du suivi des usages							0							0									0	
3.2.11	Amélioration des connaissances et du suivi des relations entre eau, environnement et changement climatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3.2.11.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation entre les structures et institutions impliquées dans l'analyse du phénomène des changements climatiques et de ses impacts							0							0									0	
3.2.11.2	Procéder aux investigations nécessaires à la connaissance des liens qui existent entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques							0							0									0	
3.2.11.3	Etablir les lois qui décrivent au mieux les inter relations entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques							0							0									0	
3.2.11.4	Editer, vulgariser et diffuser les résultats sur les relations entre l'eau, l'environnement et les changements climatiques							0							0									0	
4	Assurer la pérennité des écosystèmes aquatiques et limiter les risques liés à l'eau	0	22 365	0	0	0	0	5 000	27 365	0	22 365	0	0	0	0	5 000	27 365	0	22 365	0	0	0	0	5 000	27 365
4.1	La protection durable de la ressource est assurée par un mécanisme opérationnel	0	15 000	0	0	0	0	5 000	20 000	0	15 000	0	0	0	0	5 000	20 000	0	15 000	0	0	0	0	5 000	20 000
4.1.1	Mise en application des décrets relatifs à la police de l'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1.1.1	Organiser des séances d'information et de sensibilisation des acteurs à la base sur les décrets d'application relatifs à la police de l'eau et aux écosystèmes associés							0							0									0	
4.1.1.2	Etablir le diagnostic des corps existants dans le secteur de la police de l'eau (effectifs, compétences en matière d'eau et d'environnement, moyens de fonctionnement).							0							0									0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
4.1.1.3	Evaluer les besoins en personnel qualifié additionnel pour l'ensemble des corps de police de l'eau existants							0							0									0	
4.1.1.4	Négocier le recrutement de personnel complémentaire pour la police de l'eau							0							0									0	
4.1.1.5	Evaluer les besoins en formation de l'ensemble des corps de police des eaux existants							0							0									0	
4.1.1.6	Elaborer et rendre disponibles des modules de formation sur les questions de l'eau et des écosystèmes associés							0							0									0	
4.1.1.7	Organiser des formations au profit du personnel concerné							0							0									0	
4.1.1.8	Faire régulièrement les constats en matière d'usages et de protection de l'eau assortis des procès-verbaux correspondants							0							0									0	
4.1.2	Sensibilisation des industriels pour le prétraitement des eaux usées et les appuyer pour la recherche de financements à cet effet							0							0									0	
4.1.3	Réduction de l'impact des intrants agricoles (engrais et pesticides) sur la qualité des eaux							0							0									0	
4.1.4	Réalisation des campagnes de sensibilisation des ACEP et des communautés rurales sur les impacts de la déforestation							0							0									0	
4.1.5	Promotion des activités de reboisement dans les zones dégradées							0							0									0	
4.1.6	Réalisation d'une étude socio-anthropologique pour documenter les diverses pratiques coutumières et locales de protection et de conservation des ressources en eau/ environnementales	0	15 000	0	0	0	0	5 000	20 000	0	15 000	0	0	0	0	5 000	20 000	0	15 000	0	0	0	0	5 000	20 000
4.1.6.1	Faire l'inventaire et la typologie des pratiques endogènes d'exploitation des ressources en eau							0							0									0	
4.1.6.2	Dégager de l'inventaire et de la typologie établie les bonnes pratiques qui peuvent contribuer à la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés		15 000					5 000	20 000		15 000				5 000	20 000		15 000					5 000	20 000	
4.1.6.3	Concevoir des supports de communication et de sensibilisation sur les bonnes pratiques identifiées							0							0									0	
4.1.6.4	Assurer une large information de la chefferie traditionnelle et des acteurs institutionnels du secteur sur l'innovation qui consiste à prendre en compte les meilleures pratiques endogènes dans les textes réglementaires devant régir le secteur de l'eau au Bénin							0							0									0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)											
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total		
						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)			
4.1.6.5	Intégrer les bonnes pratiques retenues dans les textes réglementaires devant régir la gestion des ressources en eau du pays.							0								0											0
4.2	Les risques liés à l'eau sont durablement minimisés	0	7 365	0	0	0	0	7 365	0	7 365	0	0	0	0	0	7 365	0	7 365	0	0	0	0	0	0	0	0	7 365
4.2.1	Information des communautés et des usagers sur les risques liés à la pollution des ressources en eau							0								0											0
4.2.2	Renforcement de la protection des communautés et des usagers contre les risques liés à la pollution des ressources en eau							0								0											0
4.2.3	Promotion de l'hygiène et l'assainissement de base							0								0											0
4.2.4	Renforcement des organes de contrôle de la qualité de la ressource en eau							0								0											0
4.2.5	Contribution à la lutte contre le paludisme dans les grands espaces aquatiques et habités							0								0											0
4.2.6	Appui à la conception et la mise en œuvre de politiques locales et schémas locaux en matière de prévention contre les risques (environnementaux et sanitaires) liés à l'eau							0								0											0
4.2.7	Renforcement de la coordination de la lutte contre les risques et nuisances liés à l'eau	0	7 365	0	0	0	0	7 365	0	7 365	0	0	0	0	7 365	0	7 365	0	0	0	0	0	0	0	0	7 365	
4.2.7.1	Etablir un répertoire des structures et institutions clés intervenant dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau		7 365					7 365		7 365					7 365		7 365									7 365	
4.2.7.2	Créer un cadre de concertation et d'échanges entre les structures, institutions et organes intervenant dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau							0							0											0	
4.2.7.3	Représenter les rôles et les attributs des différents acteurs et partenaires qui s'impliquent dans la lutte contre les risques et les nuisances liés à l'eau							0							0											0	
4.2.8	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'atténuation et d'adaptation des ressources en eau aux changements climatiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
4.2.8.1	Organiser des réunions d'échanges et de concertation avec toutes les parties prenantes aux fins de faire un état des lieux exhaustif de toutes les actions sectorielles menées dans le cadre de la lutte pour mieux faire face ou pour réduire les effets nuisibles des changements climatiques							0							0											0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)						FADEC (64)	FADEC (27)	DCa (23-24)	
4.2.8.2	Coordonner et faciliter l'harmonisation des actions des différents départements sectoriels							0							0									0	
4.2.8.3	Evaluer l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau							0							0									0	
4.2.8.4	Définir les mesures et les précautions à prendre ou les actions à mener pour réduire la vulnérabilité des populations aux effets des changements climatiques							0							0									0	
4.2.8.5	Renforcer les capacités d'intervention des différents groupes d'acteurs							0							0									0	
5	Optimiser les coûts pour l'Etat et les populations en renforçant l'efficience et les capacités des différents acteurs ainsi que le pilotage et la coordination intersectorielle	770 763	708 837	0	135 751	0	0	314 120	1 929 471	770 763	708 837	0	135 751	0	0	314 120	1 929 471	770 763	708 837	0	135 751	0	0	314 120	1 929 471
5.1	Les services centraux et déconcentrés de l'eau et assainissement ont amélioré leurs performances dans la programmation et la mise en œuvre des BPO	0	27 347	0	0	0	0	0	27 347	0	27 347	0	0	0	0	0	27 347	0	27 347	0	0	0	0	0	27 347
5.1.1	Programmation efficace des tâches (TPA)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.1.1.1	Elaborer les budgets programme et les documents d'opération							0							0									0	
5.1.1.2	Organiser efficacement la mise en œuvre des actions							0							0									0	
5.1.1.3	Développer un suivi-évaluation sectoriel de plus en plus efficace et performant							0							0									0	
5.1.2	Amélioration de l'efficacité en matière des ressources humaines pour l'exécution des BPO	0	27 347	0	0	0	0	0	27 347	0	27 347	0	0	0	0	0	27 347	0	27 347	0	0	0	0	0	27 347
5.1.2.1	Recruter du personnel complémentaire (suivant le besoin)							0							0									0	
5.1.2.2	Organiser des formations continues du personnel en matière de programmation et suivi évaluation ainsi que la gestion des marchés publics et la gestion des dépenses		27 347					27 347		27 347					27 347		27 347							27 347	
R.5.2	Les moyens de travail sont convenablement assurés	770 763	639 490	0	50 000	0	0	139 279	1 599 531	770 763	639 490	0	50 000	0	0	139 279	1 599 531	770 763	639 490	0	50 000	0	0	139 279	1 599 531
5.2.1	Couverture adéquate des besoins en salaires et primes	770 763	0	0	0	0	0	0	770 763	770 763	0	0	0	0	0	0	770 763	770 763	0	0	0	0	0	0	770 763
5.2.1.1	Salaire & charges personnel fonctionnaire	259 068						259 068	259 068	259 068							259 068	259 068							259 068
5.2.1.2	Salaire & charges personnel contractuel	231 145						231 145	231 145	231 145							231 145	231 145							231 145

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)						FADECC (64)	FADECC (27)	DCa (23-24)	
5.2.1.3	Primes	280 550						280 550	280 550						280 550	280 550							280 550		
5.2.2.	Couverture adéquate des besoins en entretien de matériels, équipements et bâtiments	0	122 425	0	0	0	0	117 823	240 248	0	122 425	0	0	0	117 823	240 248	0	122 425	0	0	0	0	117 823	240 248	
5.2.2.1	Entretien matériel roulant et pneus		16 023					55 614	71 637		16 023				55 614	71 637		16 023					55 614	71 637	
5.2.2.2	Entretien équipements de bureau		106 402					2 878	109 280		106 402				2 878	109 280		106 402					2 878	109 280	
5.2.2.3	Entretien et nettoyage Bâtiments							59 331	59 331						59 331	59 331							59 331	59 331	
5.2.3.	Couverture adéquate des besoins en frais de missions et carburant	0	327 245	0	0	0	0	327 245	327 245	0	327 245	0	0	0	327 245	327 245	0	327 245	0	0	0	0	327 245	327 245	
5.2.3.1	Carburant et lubrifiant		104 767					104 767	104 767		104 767				104 767	104 767		104 767					104 767	104 767	
5.2.3.2	Frais de déplacement et de mission au Bénin		222 478					222 478	222 478		222 478				222 478	222 478		222 478					222 478	222 478	
5.2.3.3	Frais de missions internationales							0	0						0	0							0	0	
5.2.4.	Couverture adéquate des autres besoins de Fonctionnement	0	189 819	0	50 000	0	0	21 456	261 275	0	189 819	0	50 000	0	21 456	261 275	0	189 819	0	50 000	0	0	21 456	261 275	
5.2.4.1	Consommables et fournitures bureau et informatique		177 294					21 456	198 750		177 294				21 456	198 750		177 294					21 456	198 750	
5.2.4.2	Documentation et abonnement		743					743	743		743				743	743		743					743	743	
5.2.4.3	Assurances et formalités							0	0						0	0							0	0	
5.2.4.4	Electricité, Eau, frais postaux et téléphone, gardiennage, autres services		11 782		50 000			61 782	61 782		11 782		50 000		61 782	61 782		11 782		50 000				61 782	61 782
5.2.4.5	Foires et cérémonies							0	0						0	0							0	0	
5.2.4.6	Frais imprévus							0	0						0	0							0	0	
5.3	Les collectivités locales sont performantes dans la gestion des programmes sectoriels de leur ressort	0	42 000	0	85 751	0	0	174 841	302 592	0	42 000	0	85 751	0	174 841	302 592	0	42 000	0	85 751	0	0	174 841	302 592	
5.3.1	Renforcement des compétences de maîtres d'ouvrage des communes en matière d'eau et assainissement (formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
5.3.1.1	Développer les capacités des communes en passation de marchés publics							0	0						0	0							0	0	
5.3.1.2	Développer les capacités des communes en recherche de							0	0						0	0							0	0	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers FCFA)							Projections 2017 (en milliers FCFA)							Projections 2018 (en milliers FCFA)									
		DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total	DPers (61)	ABS (62)	SUB (63)	ATC (64)	DCa (64 - 27 - 23 - 24)			Total
						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)						FADEDEC (64)	FADEDEC (27)	DCa (23-24)	
	financement pour l'eau et l'assainissement																								
5.3.1.3	Développer les capacités des communes en gestion des bases de données (BDI) et autres outils de gestion sectorielle							0							0									0	
5.3.2	Appui aux communes en équipement et fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
5.3.2.1	Doter les communes en équipement et informatique, etc.							0						0									0		
5.3.2.2	Améliorer le fonctionnement des services eau des communes							0						0									0		
5.3.3	Appui conseil aux communes par les services déconcentrés	0	42 000	0	85 751	0	0	174 841 592	0	42 000	0	85 751	0	0	174 841 592	0	42 000	0	85 751	0	0	174 841 592	302 592		
5.3.3.1	Développer l'assistance aux communes par les services déconcentrés		42 000		85 751			174 841 592		42 000		85 751			174 841 592		42 000		85 751			174 841 592	302 592		
5.4	L'expertise et l'assistance technique contribuent au renforcement des capacités	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
A.5.4.1	Pilotage des expertises externes et assistance techniques (AT) pour améliorer l'efficacité du secteur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
5.4.1.1	Recourir à l'expertise nationale							0						0									0		
5.4.1.2	Recourir à l'expertise internationale							0						0									0		

2.1.6. Tableau de financement

Tableau des ressources et emplois (en milliers de FCFA)		2014	2015	2016	2017	2018
Ressources	Total des Ressources	18 807 637	24 693 262	13 974 771	15 430 853	16 363 957
	Financement Intérieur	3 646 607	2 493 262	6 723 771	6 424 922	6 704 148
	Financement extérieur	15 161 030	22 200 000	7 251 000	9 005 931	9 659 809
	Dons	12 640 000	14 889 000	2 200 000	2 000 000	1 260 500
	Emprunts ou Prêts	2 521 030	7 311 000	5 051 000	7 005 931	8 399 309
Emplois	Total des Emplois	18 807 637	24 693 262	13 974 771	15 430 853	16 363 957
	Dépenses ordinaires	302 684	306 937	831 870	801 870	801 870
	Dépenses de personnel	154 436	168 619	532 333	532 333	532 333
	Achats de biens et services	83 448	80 102	161 786	131 786	131 786
	Subventions d'exploitation	0	0	2 000	2 000	2 000
	Autres Transferts Courants	64 800	58 216	135 751	135 751	135 751
	Budget d'Equipements Socio-Administratifs	0	0	0	0	0
	Dépenses en Capital (Projets BN-Dons-Prêts)	18 504 953	24 386 325	13 142 901	14 628 983	15 562 087

2.2. Programme administration centrale

Le Programme "Administration Centrale" a pour objectif global de "**Contribuer à l'amélioration de la performance du secteur de l'eau**".

Les objectifs spécifiques poursuivis se présentent comme suit :

- améliorer les capacités institutionnelles des sous-secteurs du Ministère;
- améliorer le cadre de travail du personnel du Ministère.

Trois (03) résultats sont attendus pour le premier objectif spécifique à savoir :

- le système de planification, de programmation et de recherche de financement du Ministère est rendu dynamique ;
- les capacités de suivi-évaluation, de production et de traitement des données statistiques du Ministère sont renforcées ;
- la gestion optimale du capital humain, des archives, des marchés publics, de la Communication et des structures déconcentrées du Ministère est assurée.

Les résultats attendus pour le second objectif spécifique sont les suivants :

- les structures du Ministère sont dotées de bâtiments administratifs adéquats ;
- les infrastructures administratives du Ministère sont dotées d'équipements appropriés.

Le Programme Administration Centrale est conduit par l'ensemble des structures centrales du Ministère. Il s'agit : (i) du Secrétariat Général du Ministère ; (ii) de l'Inspection Générale du Ministère ; (iii) de la Direction des Ressources Financières et du Matériel ; (iv) de la Direction des Ressources Humaines ; (v) de la Direction de la Programmation et de la Prospective ; (vi) Direction de l'Informatique et du Pré-Archivage ; (vii) la Personne Responsable des Marchés Publics et (viii) de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics.

Le Programme Administration Centrale dispose de deux (02) Sous-programmes à savoir :

- Programme d'appui institutionnel au Ministère ;
- Construction et équipement des bâtiments du Ministère.

Pour le compte de l'année 2016, le Programme Administration a bénéficié d'un Budget **1.592.546.000 FCFA** dont **572.546.000 FCFA sur les dépenses ordinaires** et **1.020.000.000 FCFA sur les dépenses en capital**.

Cette enveloppe budgétaire permettra au Programme de mettre en œuvre, au cours de l'année 2016, d'importantes actions telles que: (i) construction/réhabilitation et équipement des bâtiments du cabinet, des directions départementales et de la cantine du Ministère; (ii) mise en œuvre de la réforme du système d'informations statistiques du Ministère ; (iii) amélioration du système de planification, de programmation et de suivi-évaluation, puis du système de recherche de financement ; (iv) amélioration du système de gestion des ressources humaines du Ministère ; (iv) renforcement du système de gestion de la communication du Ministère ; (v) renforcement du système de gestion et de suivi des marchés publics du Ministère ; (vi) mise en place du système informatique, des archives et de la Communication ; (vii) appui à la gestion des services déconcentrés ; (viii) appui aux activités de l'Inspection Générale du Ministère.

2.2.1. Cadre logique

N°	Logique d'intervention	Indicateurs de Performance	Sources/Moyens de Vérification	Hypothèses ou conditions critiques
	Objectif Global			
	Contribuer à l'amélioration de la performance du secteur de l'eau	Niveau de satisfaction des usagers du Ministère	Annuaire statistique du Ministère Rapport de l'enquête de satisfaction Rapport de performance du BPO du Ministère	Que la volonté politique du Gouvernement et des responsables des Directions Centrales soit effective
	Objectifs Spécifiques			
1	Améliorer les capacités institutionnelles des secteurs du Ministère	Taux d'exécution physique du BPO du Ministère Taux d'exécution financière base engagement du BPO du Ministère Taux d'exécution financière base ordonnancement du BPO du Ministère	Rapport d'exécution du BPO du Ministère Rapport de performance du BPO du Ministère	Que la capacité managériale des responsables chargés de la mobilisation des ressources financières soit effective
2	Améliorer le cadre de travail du personnel du Ministère	Proportion du personnel du Ministère satisfait du cadre de travail	Rapport de l'enquête de satisfaction	Que la volonté politiques des Membres de Cabinet du Ministre chargés de coordonner, de suivre les activités des différentes structures soit effective
	Résultats Attendus			
1	Améliorer les capacités institutionnelles des secteurs du Ministère			
1.1	Le système de planification, de programmation et de recherche de financement du Ministère est rendu dynamique	Nombre d'outils de planification élaborés dans les délais Nombre d'outils de programmation élaborés dans les délais Nombre d'outils de recherche de financement élaborés dans les délais	Rapport d'activité de la DPP	Que les capacités des ressources humaines soient renforcées et disponibles
1.2	Les capacités de suivi-évaluation, de production et de traitement des données statistiques du Ministère sont renforcées	Nombre d'outils de suivi-évaluation élaborés dans les délais Nombre d'outils de statistiques élaborés dans les délais	Rapport d'activité de la DPP	Que les ressources humaines et financières soient disponibles
1.3	La gestion optimale du capital humain, des archives, des marchés publics, de la Communication et des structures déconcentrées du Ministère est assurée	Nombre d'outils de gestion des Ressources Humaines élaborés dans les délais Nombre d'outils de suivi des marchés publics Taux d'exécution du plan de recrutement Taux d'exécution du plan de formation	Rapports d'activités DRH, DIP, SGM, CCMP, PRMP et des Services Déconcentrés	Que les ressources financières soient disponibles
2	Améliorer le cadre de travail du personnel du Ministère	Proportion du personnel du Ministère satisfait du cadre de travail	Rapport de l'enquête de satisfaction	
2.1	Les structures du Ministère sont dotées de bâtiments administratifs adéquats	Proportion du personnel du Ministère travaillant dans des bureaux répondants aux normes	Rapport de l'enquête de satisfaction	Que les capacités des ressources humaines soient renforcées et disponibles
2.2	Les infrastructures administratives du Ministère sont dotées d'équipements appropriés	Proportion des infrastructures administratives équipées selon les normes requises	Rapport de l'enquête de satisfaction	Que les ressources humaines et financières soient disponibles

	Réalisation du Programme (Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1	Améliorer les capacités institutionnelles des secteurs du Ministère	202 676	430 000	632 676
1.1	Le système de planification, de programmation et de recherche de financement du Ministère est rendu dynamique	33 746	140 000	173 746
1.1.1	Renforcement des systèmes de planification et de recherche de financement du Ministère	25 319	120 000	145 319
1.1.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du Ministère	21 319	82 000	103 319
1.1.1.2	Améliorer les capacités d'élaboration des outils du système de planification du Ministère	0	34 000	34 000
1.1.1.3	Réaliser les études de faisabilités des projets et programmes dans le secteur de l'Eau/Recherches opérationnelles au Ministère	0	0	0
1.1.1.4	Appuyer les activités de la Cellule Genre du Ministère	4 000	0	4 000
1.1.1.5	Améliorer les capacités d'élaboration des outils de recherche de financement des projets/programmes du Ministère	0	4 000	4 000
1.1.2	Renforcement des capacités du système de programmation du Ministère	8 427	20 000	28 427
1.1.2.1	Améliorer les capacités d'élaboration des outils de programmation des activités du Ministère	0	20 000	20 000
1.1.2.2	Renforcer les capacités des Points Focaux de Programmation et de Suivi-Evaluation à l'utilisation du Guide d'élaboration du BPO du Ministère	8 427	0	8 427
1.2	Les capacités de suivi-évaluation, de production et de traitement des données statistiques du Ministère sont renforcées	30 000	110 000	140 000
1.2.1	Renforcement des capacités de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectifs (BPO), de production et de traitement des données statistiques du Ministère	30 000	110 000	140 000
1.2.1.1	Améliorer les capacités du système de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectifs (BPO) du Ministère	30 000	92 000	122 000
1.2.1.2	Mettre en place et opérationnaliser le système d'information statistiques du Ministère	0	18 000	18 000
1.3	La gestion optimale du capital humain, des archives, des marchés publics, de la Communication et des structures déconcentrées du Ministère est assurée	97 314	180 000	277 314
1.3.1	Renforcement du système de gestion des ressources humaines du Ministère	29 985	50 000	79 985
1.3.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction des Ressources Humaines (DRH) du Ministère	29 985	14 000	43 985

	Réalisation du Programme (Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.3.1.2	Appuyer le système de gestion et de suivi des carrières des ressources humaines du Ministère	0	36 000	36 000
1.3.1.3	Renforcement des capacités du personnel du Ministère	0	0	0
1.3.2	Renforcement du système informatique et de gestion des archives du Ministère	18 000	50 000	68 000
1.3.2.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction de l'Informatique et de Pré-archivage (DIP) du Ministère	18 000	36 000	54 000
1.3.2.2	Améliorer les capacités du Système informatique et Gestion des Archives du Ministère	0	14 000	14 000
1.3.3	Renforcement du système de gestion de la communication du Ministère	10 000	20 000	30 000
1.3.3.1	Assurer le fonctionnement de la Cellule de Communication (CCom) du Ministère	10 000	12 000	22 000
1.3.3.2	Améliorer les capacités d'élaboration des outils du système de gestion de la communication du Ministère	0	8 000	8 000
1.3.4	Renforcement du système de gestion et de suivi des marchés publics du Ministère	8 665	20 000	28 665
1.3.4.1	Assurer le fonctionnement de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) du Ministère	8 665	8 000	16 665
1.3.4.2	Appuyer le système de gestion et de suivi des marchés publics du Ministère	0	12 000	12 000
1.3.5	Appui à la gestion des services déconcentrés et aux activités de suivi de la gestion de l'environnement et à la Cellule Juridique du Ministère	30 664	40 000	70 664
1.3.5.1	Assurer le fonctionnement de tous les services du Secrétariat Général du Ministère (SGM)	17 111	1 000	18 111
1.3.5.2	Assurer le fonctionnement de la personne responsable des marchés publics (PRMP) du Ministère	9 337	11 500	20 837
1.3.5.3	Mettre en place un système de gestion des marchés publics au Ministère	0	8 500	8 500
1.3.5.4	Assurer le fonctionnement de toutes les Directions Départementales du Ministère	0	0	0
1.3.5.5	Appuyer le Secrétariat Général du Ministère en matière de coordination des activités des structures du Ministère	0	19 000	19 000
1.3.5.6	Intégrer la dimension environnementale dans les projets et programme du ME	0	0	0

	Réalisation du Programme (Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
1.3.5.7	Appuyer les activités de la Cellule Juridique du Ministère	0	0	0
1.3.5.8	Développer les activités de communication pour un changement de comportements au Ministère	0	0	0
1.3.5.9	Mettre en œuvre la politique du Ministère dans le cadre de la lutte contre le VIH-SIDA	0	0	0
1.3.5.10	Mettre en place les outils de sensibilisation et de communication en matière lutte contre le VIH-SIDA	0	0	0
1.3.5.11	Assurer le fonctionnement de l'Unité Focale de Lutte contre le VIH-SIDA du Ministère	1 000	0	1 000
1.3.5.12	Assurer le fonctionnement de la Cellule Environnementale du Ministère	3 216	0	3 216
1.4	Les audits, les inspections et les contrôles sont effectués conformément au Plan de Travail Annuel Harmonisé (PTAH) de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)	41 616	0	41 616
1.4.6	Appui aux activités de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)	41 616	0	41 616
1.4.6.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de l'Inspection Générale du Ministère	41 616	0	41 616
1.4.6.2	Réaliser des missions d'audit, d'inspection et de contrôle des activités et structures du Ministère	0	0	0
2	Améliorer le cadre de travail du personnel du Ministère	369 870	590 000	959 870
2.1	Les structures du Ministère sont dotées de bâtiments administratifs adéquats	369 870	310 000	679 870
2.1.1	Construction/Réhabilitation des bâtiments du Cabinet, des Directions Départementales et de la Cantine du Ministère	369 870	310 000	679 870
2.1.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de Direction des Ressources Financières du Ministère	31 183	0	31 183
2.1.1.2	Assurer le fonctionnement du Cabinet du Ministre	338 687	0	338 687
2.1.1.3	Assurer le fonctionnement de l'UGP	0	33 000	33 000
2.1.1.4	Réaliser des études architecturales et techniques des bâtiments du Ministère	0	10 000	10 000
2.1.1.5	Assurer le suivi et le contrôle des travaux de construction, réhabilitation et d'équipement des bâtiments du ME	0	35 000	35 000

	Réalisation du Programme (Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités)	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)	Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)	Total des Dépenses (en milliers de FCFA)
2.1.1.6	Construire et Réhabiliter les bâtiments du Ministère	0	232 000	232 000
2.2	Les infrastructures administratives du Ministère sont dotées d'équipements appropriés	0	280 000	280 000
2.2.1	Equipement des bâtiments du Cabinet, des Directions Départementales et de la cantine du Ministère	0	280 000	280 000
2.2.1.1	Evaluer le patrimoine immobilier et mobilier puis les besoins en équipement du Ministère	0	30 000	30 000
2.2.1.2	Equiper les directions du Ministère en matériels et mobiliers adéquats	0	100 000	100 000
2.2.1.3	Assurer la consommation en énergie électrique et eau toutes les structures centrale et départementales du Ministère	0	150 000	150 000
Total		572 546	1 020 000	1 592 546

2.2.2. Tableau des indicateurs

Indicateurs de Performance	Libellé des indicateurs	Unité de mesure	2014	2015	2016	2017	2018	Structures responsables
Indicateurs d'impact	Niveau de satisfaction des usagers du Ministère	Pourcentage	76,9	80	85	90	82,9	DPP
Indicateurs d'effets	Taux d'exécution physique du BPO du Ministère	Pourcentage	80	85	90	95	84,8	DPP
	Taux d'exécution financière base engagement du BPO du Ministère	Pourcentage	90	90	90	60	84,7	
	Taux d'exécution financière base ordonnancement du BPO du Ministère	Pourcentage	80	85	90	95	84,7	
	Proportion du personnel du Ministère satisfait du cadre de travail	Pourcentage	70	80	85	90	95	DRFM et DRH
Indicateurs de résultats	Délai d'élaboration des outils de planification des activités du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-oct-14	30-oct-15	31-oct-16	01-oct-17	01-oct-18	DPP
	Délai d'élaboration des outils de programmation des activités du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-juin-14	30-juin-15	30-juin-16	30-juin-17	30-juin-18	
	Délai d'élaboration des outils de recherche de financement des projets ou programmes du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-avr-14	30-avr-15	30-avr-16	30-avr-17	30-avr-18	
	Délai d'élaboration des outils de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectif (BPO) du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-déc-14	30-déc-15	30-déc-16	30-déc-17	30-déc-18	
	Délai d'élaboration des outils de statistique du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	31-mars-14	31-mars-15	31-mars-16	31-mars-17	31-mars-18	
	Délai d'élaboration des outils de gestion et de suivi des ressources humaines du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	31-janv-14	31-janv-15	31-janv-16	31-janv-17	31-janv-18	DRH
	Taux d'exécution du plan de recrutement	Pourcentage	20	34	100	ND	ND	DRH
	Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	9,75	34,15	100	ND	ND	DRH
	Délai d'élaboration des outils de suivi marchés publics du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-déc-14	30-déc-15	30-déc-16	30-déc-17	30-déc-18	CCMP
	Proportion du personnel du Ministère travaillant dans des bureaux répondants aux normes	Pourcentage	55	60	65	70	98	DRFM et DRH
Proportion des infrastructures administratives équipées selon les normes requises	Pourcentage	60	65	70	75	78,75		

2.2.3. Tableau du mode de calcul des indicateurs

Indicateurs de Performance	Libellé des indicateurs	Unité de mesure	Valeurs cibles 2016	Mode de calcul	Structures responsables
Indicateurs d'impact	Niveau de satisfaction des usagers du Ministère	Pourcentage	85	$\frac{\sum_{i=1}^N \lambda_i \times R_i}{\sum_{i=1}^N \lambda_i \times R_i} \times \frac{S_i}{N}$	Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP)
Indicateurs d'effets	Taux d'exécution physique du BPO du Ministère	Pourcentage	90	Méthode Harmonisée de calcul du TEP du MDAEP	Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP)
	Taux d'exécution financière base engagement du BPO du Ministère	Pourcentage	90	100x(total des crédits engagés dans le SIGFiP)/Budget votés selon l'Assemblée Nationale	
	Taux d'exécution financière base ordonnancement du BPO du Ministère	Pourcentage	90	100x(total des crédits ordonnancés dans le SIGFiP)/Budget votés selon l'Assemblée Nationale	
	Proportion du personnel du Ministère satisfait du cadre de travail	Pourcentage	85	Questionnaire d'enquête	Direction des Ressources Humaines (DRH)
Indicateurs de résultats	Délai d'élaboration des outils de planification des activités du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	31-oct-16	Grille d'évaluation	Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP)
	Délai d'élaboration des outils de programmation des activités du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-juin-16	Grille d'évaluation	
	Délai d'élaboration des outils de recherche de financement des projets ou programmes du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-avr-16	Grille d'évaluation	
	Délai d'élaboration des outils de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectif (BPO) du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-déc-16	Grille d'évaluation	
	Délai d'élaboration des outils de statistique du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	31-mars-16	Grille d'évaluation	
	Délai d'élaboration des outils de gestion et de suivi des ressources humaines du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	31-janv-16	Grille d'évaluation	Direction des Ressources Humaines (DRH)
	Taux d'exécution du plan de recrutement	Pourcentage	100	Nombre total d'agents recrutésx100/Somme des besoins de recrutement du ministère	Direction des Ressources Humaines (DRH)
	Taux d'exécution du plan de formation	Pourcentage	100	Nombre total d'agents formésx100/Nombre total de cadres bénéficiaires retenus dans le plan de formation	Direction des Ressources Humaines (DRH)
	Délai d'élaboration des outils de suivi marchés publics du Ministère pour l'année N+1	Jours ou dates	30-déc-16	Grille d'évaluation	Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
	Proportion du personnel du Ministère travaillant dans des bureaux répondants aux normes	Pourcentage	65	Effectif des agents disposant de bureaux répondant aux normes x 100/Effectif total du personnel du Ministère	Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) et Direction des Ressources Humaines (DRH)
Proportion des infrastructures administratives équipées selon les normes requises	Pourcentage	70	Nombre d'infrastructures équipées selon les normes x 100/Nombre total d'infrastructures existant		

2.2.4. Tableau de réalisation

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
Total du Programme		0	323 139	0	91 909	157 498	572 546	1 020 000	0	1 020 000	1 592 546	
1	Améliorer les capacités institutionnelles des secteurs du Ministère	0	139 933	0	62 743	0	202 676	430 000	0	430 000	632 676	
1.1	Le système de planification, de programmation et de recherche de financement du Ministère est rendu dynamique	0	21 319	0	12 427	0	33 746	140 000	0	140 000	173 746	
1.1.1	Renforcement des systèmes de planification et de recherche de financement du Ministère	0	21 319	0	4 000	0	25 319	120 000	0	120 000	145 319	
1.1.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du Ministère	0	21 319	0			21 319	82 000		82 000	103 319	Budget National/DPP et Cellule Genre
1.1.1.2	Améliorer les capacités d'élaboration des outils du système de planification du Ministère						0	34 000		34 000	34 000	
1.1.1.3	Réaliser les études de faisabilités des projets et programmes dans les secteurs de l'Eau, de l'Energie, des Mines et des Hydrocarbures/Recherches opérationnelles au Ministère						0			0	0	
1.1.1.4	Appuyer les activités de la Cellule Genre du Ministère				4 000		4 000			0	4 000	
1.1.1.5	Améliorer les capacités d'élaboration des outils de recherche de financement des projets/programmes du Ministère						0	4 000		4 000	4 000	
1.1.2	Renforcement des capacités du système de programmation du Ministère	0	0	0	8 427	0	8 427	20 000	0	20 000	28 427	
1.1.2.1	Améliorer les capacités d'élaboration des outils de programmation des activités du Ministère						0	20 000		20 000	20 000	Budget National/DPP
1.1.2.2	Renforcer les capacités des Points Focaux de Programmation et de Suivi-Evaluation à l'utilisation du Guide d'élaboration du BPO du Ministère				8 427		8 427			0	8 427	
1.2	Les capacités de suivi-évaluation, de production et de traitement des données statistiques du Ministère sont renforcées	0	0	0	30 000	0	30 000	110 000	0	110 000	140 000	
1.2.1	Renforcement des capacités de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectifs (BPO), de production et de traitement des données statistiques du Ministère	0	0	0	30 000	0	30 000	110 000	0	110 000	140 000	
1.2.1.1	Améliorer les capacités du système de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectifs (BPO) du Ministère				30 000		30 000	92 000		92 000	122 000	Budget National/DPP
1.2.1.2	Mettre en place et opérationnaliser le système d'information statistiques du Ministère						0	18 000		18 000	18 000	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
1.3	La gestion optimale du capital humain, des archives, des marchés publics, de la Communication et des structures déconcentrées du Ministère est assurée	0	83 098	0	14 216	0	97 314	180 000	0	180 000	277 314	
1.3.1	Renforcement du système de gestion des ressources humaines du Ministère	0	19 985	0	10 000	0	29 985	50 000	0	50 000	79 985	
1.3.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction des Ressources Humaines (DRH) du Ministère	0	19 985		10 000		29 985	14 000		14 000	43 985	Budget National/DRH
1.3.1.2	Appuyer le système de gestion et de suivi des carrières des ressources humaines du Ministère						0	36 000		36 000	36 000	
1.3.1.3	Renforcement des capacités du personnel du Ministère									0	0	
1.3.2	Renforcement du système informatique et de gestion des archives du Ministère	0	18 000	0	0	0	18 000	50 000	0	50 000	68 000	
1.3.2.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction de l'Informatique et de Pré-archivage (DIP) du Ministère	0	18 000				18 000	36 000		36 000	54 000	Budget National/DIP
1.3.2.2	Améliorer les capacités du Système informatique et Gestion des Archives du Ministère						0	14 000		14 000	14 000	
1.3.3	Renforcement du système de gestion de la communication du Ministère	0	10 000	0	0	0	10 000	20 000	0	20 000	30 000	Sources/Structure
1.3.3.1	Assurer le fonctionnement de la Cellule de Communication (CCom) du Ministère	0	10 000				10 000	12 000		12 000	22 000	Budget National/CCOM
1.3.3.2	Améliorer les capacités d'élaboration des outils du système de gestion de la communication du Ministère						0	8 000		8 000	8 000	
1.3.4	Renforcement du système de gestion et de suivi des marchés publics du Ministère	0	8 665	0	0	0	8 665	20 000	0	20 000	28 665	
1.3.4.1	Assurer le fonctionnement de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) du Ministère	0	8 665				8 665	8 000		8 000	16 665	Budget National/CCMP
1.3.4.2	Appuyer le système de gestion et de suivi des marchés publics du Ministère						0	12 000		12 000	12 000	
1.3.5	Appui à la gestion des services déconcentrés et aux activités de suivi de la gestion de l'environnement et à la Cellule Juridique du Ministère	0	26 448	0	4 216	0	30 664	40 000	0	40 000	70 664	
1.3.5.1	Assurer le fonctionnement de tous les services du Secrétariat Général du Ministère (SGM)	0	17 111				17 111	1 000		1 000	18 111	Budget National/SGM
1.3.5.2	Assurer le fonctionnement de la personne responsable des marchés publics (PRMP) du Ministère	0	9 337				9 337	11 500		11 500	20 837	Budget National/PRMP
1.3.5.3	Mettre en place un système de gestion des marchés publics au Ministère						0	8 500		8 500	8 500	Budget National/PRMP
1.3.5.4	Assurer le fonctionnement de toutes les Directions Départementales du Ministère						0			0	0	Budget National/SGM

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)					Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure	
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext			Total D.C.
1.3.5.5	Appuyer le Secrétariat Général du Ministère en matière de coordination des activités des structures du Ministère						0	19 000		19 000	19 000	
1.3.5.6	Intégrer la dimension environnementale dans les projets et programme du ME						0			0	0	
1.3.5.7	Appuyer les activités de la Cellule Juridique du Ministère						0			0	0	
1.3.5.8	Développer les activités de communication pour un changement de comportements au Ministère						0			0	0	
1.3.5.9	Mettre en œuvre la politique du Ministère dans le cadre de la lutte contre le VIH-SIDA						0			0	0	
1.3.5.10	Mettre en place les outils de sensibilisation et de communication en matière lutte contre le VIH-SIDA						0			0	0	Budget National/UFLSIDA
1.3.5.11	Assurer le fonctionnement de l'Unité Focale de Lutte contre le VIH-SIDA du Ministère				1 000		1 000			0	1 000	Budget National/UFLSIDA
1.3.5.12	Assurer le fonctionnement de la Cellule Environnementale du Ministère				3 216		3 216			0	3 216	Budget National/CE
1.4	Les audits, les inspections et les contrôles sont effectués conformément au Plan de Travail Annuel Harmonisé (PTAH) de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)	0	35 516	0	6 100	0	41 616	0	0	0	41 616	
1.4.6	Appui aux activités de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)	0	35 516	0	6 100	0	41 616	0	0	0	41 616	
1.4.6.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de l'Inspection Générale du Ministère	0	35 516		6 100		41 616			0	41 616	Budget National/IGM
1.4.6.2	Réaliser des missions d'audit, d'inspection et de contrôle des activités et structures du Ministère						0	0		0	0	
2	Améliorer le cadre de travail du personnel du Ministère	0	183 206	0	29 166	157 498	369 870	590 000	0	590 000	959 870	
2.1	Les structures du Ministère sont dotées de bâtiments administratifs adéquats	0	183 206	0	29 166	157 498	369 870	310 000	0	310 000	679 870	
2.1.1	Construction/Réhabilitation des bâtiments du Cabinet, des Directions Départementales et de la Cantine du Ministère	0	183 206	0	29 166	157 498	369 870	310 000	0	310 000	679 870	
2.1.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de Direction des Ressources Financières du Ministère	0	22 756	0	8 427		31 183			0	31 183	Budget National/DRFM
2.1.1.2	Assurer le fonctionnement du Cabinet du Ministre	0	160 450		20 739	157 498	338 687			0	338 687	Budget National/DRFM
2.1.1.3	Assurer le fonctionnement de l'UGP						0	33 000		33 000	33 000	

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dépenses Ordinaires (en milliers de FCFA)						Dépenses en Capital (en milliers de FCFA)			Total	Sources/Structure
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	BESA	Total D.O.	Fin. Int	Fin. Ext	Total D.C.		
2.1.1.4	Réaliser des études architecturales et techniques des bâtiments du Ministère						0	10 000		10 000	10 000	
2.1.1.5	Assurer le suivi et le contrôle des travaux de construction, réhabilitation et d'équipement des bâtiments du ME						0	35 000		35 000	35 000	
2.1.1.6	Construire et Réhabiliter les bâtiments du Ministère							232 000		232 000	232 000	
2.2	Les infrastructures administratives du Ministère sont dotées d'équipements appropriés	0	0	0	0	0	0	280 000	0	280 000	280 000	
2.2.1	Equipement des bâtiments du Cabinet, des Directions Départementales et de la cantine du Ministère	0	0	0	0	0	0	280 000	0	280 000	280 000	
2.2.1.1	Evaluer le patrimoine immobilier et mobilier puis les besoins en équipement du Ministère						0	30 000		30 000	30 000	Budget National/DRFM
2.2.1.2	Equiper les directions du Ministère en matériels et mobiliers adéquats						0	100 000		100 000	100 000	
2.2.1.3	Assurer la consommation en énergie électrique et eau toutes les structures centrale et départementales du Ministère						0	150 000		150 000	150 000	

2.2.5. Tableau d'évaluation financière

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers de FCFA)						Projections 2017 (en milliers de FCFA)						Projections 2018 (en milliers de FCFA)					
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total
Total du Programme		38 500	883 639	0	91 909	578 498	1 592 546	91 734	756 492	0	104 769	228 352	1 181 347	93 064	766 505	0	104 950	428 352	1 392 871
1	Améliorer les capacités institutionnelles des secteurs du Ministère	30 500	450 433	0	62 743	89 000	632 676	30 500	380 432	0	69 173	89 000	569 105	30 500	380 432	0	75 784	89 000	575 716
1.1	Le système de planification, de programmation et de recherche de financement du Ministère est rendu dynamique	15 000	126 319	0	12 427	20 000	173 746	15 000	96 318	0	18 857	20 000	150 175	15 000	96 318	0	25 468	20 000	156 786
1.1.1	Renforcement des systèmes de planification et de recherche de financement du Ministère	15 000	106 319	0	4 000	20 000	145 319	15 000	81 318	0	4 000	20 000	120 318	15 000	81 318	0	4 000	20 000	120 318
1.1.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du Ministère	15 000	68 319	0	0	20 000	103 319	15 000	58 318	-	0	20 000	93 318	15 000	58 318	-	0	20 000	93 318
1.1.1.2	Améliorer les capacités d'élaboration des outils du système de planification du Ministère	0	34 000	0	0	0	34 000	0	19 000	0	0	0	19 000	0	19 000	0	0	0	19 000
1.1.1.3	Réaliser les études de faisabilités des projets et programmes dans les secteurs de l'Eau, de l'Energie, des Mines et des Hydrocarbures/Recherches opérationnelles au Ministère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.1.1.4	Appuyer les activités de la Cellule Genre du Ministère	0	0	0	4 000	0	4 000	0	0	0	4 000	0	4 000	0	0	0	4 000	0	4 000
1.1.1.5	Améliorer les capacités d'élaboration des outils de recherche de financement des projets/programmes du Ministère	0	4 000	0	0	0	4 000	0	4 000	0	0	0	4 000	0	4 000	0	0	0	4 000
1.1.2	Renforcement des capacités du système de programmation du Ministère	0	20 000	0	8 427	0	28 427	0	15 000	0	14 857	0	29 857	0	15 000	0	21 468	0	36 468
1.1.2.1	Améliorer les capacités d'élaboration des outils de programmation des activités du Ministère	0	20 000	0	0	0	20 000	0	15 000	0	0	0	15 000	0	15 000	0	0	0	15 000
1.1.2.2	Renforcer les capacités des Points Focaux de Programmation et de Suivi-Evaluation à l'utilisation du Guide d'élaboration du BPO du Ministère	0	0	0	8 427	0	8 427	0	0	0	14 857	0	14 857	0	0	0	21 468	0	21 468
1.2	Les capacités de suivi-évaluation, de production et de traitement des données statistiques du Ministère sont renforcées	0	84 000	0	30 000	26 000	140 000	0	74 000	0	30 000	26 000	130 000	0	74 000	0	30 000	26 000	130 000
1.2.1	Renforcement des capacités de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectifs (BPO), de production et de traitement des données statistiques du Ministère	0	84 000	0	30 000	26 000	140 000	0	74 000	0	30 000	26 000	130 000	0	74 000	0	30 000	26 000	130 000
1.2.1.1	Améliorer les capacités du système de suivi-évaluation du Budget-Programme par Objectifs (BPO) du Ministère	0	66 000	0	30 000	26 000	122 000	0	56 000	0	30 000	26 000	112 000	0	56 000	0	30 000	26 000	112 000

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers de FCFA)						Projections 2017 (en milliers de FCFA)						Projections 2018 (en milliers de FCFA)					
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total
1.2.1.2	Mettre en place et opérationnaliser le système d'information statistiques du Ministère	0	18 000	0	0	0	18 000	0	18 000	0	0	0	18 000	0	18 000	0	0	0	18 000
1.3	La gestion optimale du capital humain, des archives, des marchés publics, de la Communication et des structures déconcentrées du Ministère est assurée	15 500	204 598	0	14 216	43 000	277 314	15 500	159 598	0	14 216	43 000	232 314	15 500	159 598	0	14 216	43 000	232 314
1.3.1	Renforcement du système de gestion des ressources humaines du Ministère	5 000	55 985	0	10 000	9 000	79 985	5 000	45 985	0	10 000	9 000	69 985	5 000	45 985	0	10 000	9 000	69 985
1.3.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction des Ressources Humaines (DRH) du Ministère	5 000	19 985	0	10 000	9 000	43 985	5 000	9 985	0	10 000	9 000	33 985	5 000	9 985	0	10 000	9 000	33 985
1.3.1.2	Appuyer le système de gestion et de suivi des carrières des ressources humaines du Ministère	0	36 000	0	0	0	36 000	0	36 000	0	0	0	36 000	0	36 000	0	0	0	36 000
1.3.1.3	Renforcement des capacités du personnel du Ministère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3.2	Renforcement du système informatique et de gestion des archives du Ministère	4 000	48 000	0	0	16 000	68 000	4 000	38 000	0	0	16 000	58 000	4 000	38 000	0	0	16 000	58 000
1.3.2.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de la Direction de l'Informatique et de Pré-archivage (DIP) du Ministère	4 000	34 000	0	0	16 000	54 000	4 000	24 000	0	0	16 000	44 000	4 000	24 000	0	0	16 000	44 000
1.3.2.2	Améliorer les capacités du Système informatique et Gestion des Archives du Ministère	0	14 000	0	0	0	14 000	0	14 000	0	0	0	14 000	0	14 000	0	0	0	14 000
1.3.3	Renforcement du système de gestion de la communication du Ministère	2 500	23 000	0	0	4 500	30 000	2 500	18 000	0	0	4 500	25 000	2 500	18 000	0	0	4 500	25 000
1.3.3.1	Assurer le fonctionnement de la Cellule de Communication (CCom) du Ministère	2 500	15 000	0	0	4 500	22 000	2 500	10 000	0	0	4 500	17 000	2 500	10 000	0	0	4 500	17 000
1.3.3.2	Améliorer les capacités d'élaboration des outils du système de gestion de la communication du Ministère	0	8 000	0	0	0	8 000	0	8 000	0	0	0	8 000	0	8 000	0	0	0	8 000
1.3.4	Renforcement du système de gestion et de suivi des marchés publics du Ministère	1 000	22 665	0	0	5 000	28 665	1 000	17 665	0	0	5 000	23 665	1 000	17 665	0	0	5 000	23 665
1.3.4.1	Assurer le fonctionnement de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) du Ministère	1 000	10 665	0	0	5 000	16 665	1 000	5 665	0	0	5 000	11 665	1 000	5 665	0	0	5 000	11 665
1.3.4.2	Appuyer le système de gestion et de suivi des marchés publics du Ministère	0	12 000	0	0	0	12 000	0	12 000	0	0	0	12 000	0	12 000	0	0	0	12 000
1.3.5	Appui à la gestion des services déconcentrés et aux activités de suivi de la gestion de l'environnement et à la Cellule Juridique du Ministère	3 000	54 948	0	4 216	8 500	70 664	3 000	39 948	0	4 216	8 500	55 664	3 000	39 948	0	4 216	8 500	55 664
1.3.5.1	Assurer le fonctionnement de tous les services du Secrétariat Général du Ministère (SGM)	1 000	17 111	0	0	0	18 111	1 000	7 111	0	0	0	8 111	1 000	7 111	0	0	0	8 111

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers de FCFA)						Projections 2017 (en milliers de FCFA)						Projections 2018 (en milliers de FCFA)					
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total
1.3.5.2	Assurer le fonctionnement de la personne responsable des marchés publics (PRMP) du Ministère	2 000	10 337	0	0	8 500	20 837	2 000	5 337	0	0	8 500	15 837	2 000	5 337	0	0	8 500	15 837
1.3.5.3	Mettre en place un système de gestion des marchés publics au Ministère	0	8 500	0	0	0	8 500	0	8 500	0	0	0	8 500	0	8 500	0	0	0	8 500
1.3.5.4	Assurer le fonctionnement de toutes les Directions Départementales du Ministère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3.5.5	Appuyer le Secrétariat Général du Ministère en matière de coordination des activités des structures du Ministère	0	19 000	0	0	0	19 000	0	19 000	0	0	0	19 000	0	19 000	0	0	0	19 000
1.3.5.6	Intégrer la dimension environnementale dans les projets et programme du ME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3.5.7	Appuyer les activités de la Cellule Juridique du Ministère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3.5.8	Développer les activités de communication pour un changement de comportements au Ministère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3.5.9	Mettre en œuvre la politique du Ministère dans le cadre de la lutte contre le VIH-SIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3.5.10	Mettre en place les outils de sensibilisation et de communication en matière lutte contre le VIH-SIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3.5.11	Assurer le fonctionnement de l'Unité Focale de Lutte contre le VIH-SIDA du Ministère	0	0	0	1 000	0	1 000	0	0	0	1 000	0	1 000	0	0	0	1 000	0	1 000
1.3.5.12	Assurer le fonctionnement de la Cellule Environnementale du Ministère	0	0	0	3 216	0	3 216	0	0	0	3 216	0	3 216	0	0	0	3 216	0	3 216
1.4	Les audits, les inspections et les contrôles sont effectués conformément au Plan de Travail Annuel Harmonisé (PTAH) de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)	0	35 516	0	6 100	0	41 616	0	50 516	0	6 100	0	56 616	0	50 516	0	6 100	0	56 616
1.4.6	Appui aux activités de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)	0	35 516	0	6 100	0	41 616	0	50 516	0	6 100	0	56 616	0	50 516	0	6 100	0	56 616
1.4.6.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de l'Inspection Générale du Ministère	0	35 516	0	6 100	0	41 616	0	20 516	0	6 100	0	26 616	0	20 516	0	6 100	0	26 616
1.4.6.2	Réaliser des missions d'audit, d'inspection et de contrôle des activités et structures du Ministère	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	0	0	30 000	0	30 000	0	0	0	30 000
2	Améliorer le cadre de travail du personnel du Ministère	8 000	433 206	0	29 166	489 498	959 870	61 234	376 060	0	35 596	139 352	612 242	62 564	386 073	0	29 166	339 352	817 155
2.1	Les structures du Ministère sont dotées de bâtiments administratifs adéquats	8 000	253 206	0	29 166	389 498	679 870	61 234	162 215	0	35 596	119 352	378 397	62 564	170 552	0	29 166	239 352	501 634
2.1.1	Construction/Réhabilitation des bâtiments du Cabinet, des Directions Départementales et de la Cantine du Ministère	8 000	253 206	0	29 166	389 498	679 870	61 234	162 215	0	35 596	119 352	378 397	62 564	170 552	0	29 166	239 352	339 634

N°	Objectifs spécifiques/Résultats/Actions/Activités	Dotations 2016 (en milliers de FCFA)						Projections 2017 (en milliers de FCFA)						Projections 2018 (en milliers de FCFA)					
		DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total	DPers (61)	ABS (62)	Sub (63)	ATC (64)	DCa (22-23-24)	Total
2.1.1.1	Assurer le fonctionnement de tous les services de Direction des Ressources Financières du Ministère	0	22 756	0	8 427	0	31 183	0	12 756	-	8 427	0	21 183	0	12 756	-	8 427	0	21 183
2.1.1.2	Assurer le fonctionnement du Cabinet du Ministre	0	160 450	0	20 739	157 498	338 687	53 234	79 459	0	27 169	77 352	237 214	54 564	87 796	0	20 739	77 352	240 451
2.1.1.3	Assurer le fonctionnement de l'UGP	8 000	25 000	0	0	0	33 000	8 000	25 000	0	0	0	33 000	8 000	25 000	0	0	0	33 000
2.1.1.4	Réaliser des études architecturales et techniques des bâtiments du Ministère	0	10 000	0	0	0	10 000	0	10 000	0	0	0	10 000	0	10 000	0	0	0	10 000
2.1.1.5	Assurer le suivi et le contrôle des travaux de construction, réhabilitation et d'équipement des bâtiments du ME	0	35 000	0	0	0	35 000	0	35 000	0	0	0	35 000	0	35 000	0	0	0	35 000
2.1.1.6	Construire et Réhabiliter les bâtiments du Ministère	0	0	0	0	232 000	232 000	0	0	0	0	42 000	42 000	0	0	0	0	162 000	
2.2	Les infrastructures administratives du Ministère sont dotées d'équipements appropriés	0	180 000	0	0	100 000	280 000	0	213 845	0	0	20 000	233 845	0	215 521	0	0	100 000	315 521
2.2.1	Equipement des bâtiments du Cabinet, des Directions Départementales et de la cantine du Ministère	0	180 000	0	0	100 000	280 000	0	213 845	0	0	20 000	233 845	0	215 521	0	0	100 000	315 521
2.2.1.1	Evaluer le patrimoine immobilier et mobilier puis les besoins en équipement du Ministère	0	30 000	0	0	0	30 000	0	30 000	0	0	0	30 000	0	30 000	0	0	0	30 000
2.2.1.2	Equiper les directions du Ministère en matériels et mobiliers adéquats	0	0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	0	20 000	20 000	0	0	0	0	100 000	100 000
2.2.1.3	Assurer la consommation en énergie électrique et eau toutes les structures centrale et départementales du Ministère		150 000				150 000		183 845				183 845		185 521				185 521

2.2.6. Tableau de financement

Tableau des ressources et emplois (en milliers de FCFA)		2014	2015	2016	2017	2018
Ressources	Total des ressources	2 844 613	2 932 312	1 592 546	1 181 347	1 392 871
	Financement Intérieur	2 823 811	2 932 312	1 592 546	1 181 347	1 392 871
	Financement extérieur	20 802	0	0	0	0
	Projets Dons	0	0	0	0	0
	Projets Emprunts ou Prêts	20 802	0	0	0	0
Emplois	Total des Emplois	2 844 613	2 932 312	1 592 546	1 181 347	1 392 871
	Fonctionnement	1 680 233	1 654 332	572 546	581 347	592 871
	Dépenses de personnel	633 634	598 721	0	26 617	54 564
	Achats de biens et services	573 289	575 130	323 139	298 893	275 859
	Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0
	Autres Transferts Courants	266 305	274 208	91 909	98 339	104 950
	Budget d'Equipements Socio-Administratifs	207 005	206 273	157 498	157 498	157 498
	Dépenses en Capital	1 164 381	1 277 980	1 020 000	600 000	800 000

3. TABLEAU DE PASSAGE DU BUDGET-PROGRAMME PAR OBJECTIFS AU BUDGET CLASSIQUE GESTION 2016 DU MINISTERE DE L'EAU

N°	Libellé des Programmes du BPO du ME	Dépenses Ordinaires en milliers de FCFA						Dépenses en Capital en milliers de FCFA				CDMT 2016
		61	62	63	64	24	Total 2016	PIP Budget National	PIP Dons	PIP Emprunts	Total 2016	
SYNTHESE DES PROGRAMMES DU BPO TRANCHE ANNUELLE 2016												
1	PROGRAMME : APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET GESTION DES RESSOURCES EN EAU (AEP-GRE)	532 333	161 786	2 000	135 751	0	831 870	5 891 901	2 200 000	5 051 000	13 142 901	13 974 771
2	PROGRAMME : ADMINISTRATION CENTRALE (AC)	0	323 139	0	91 909	157 498	572 546	1 020 000	-	-	1 020 000	1 592 546
TOTAL_CDMT_2016_ME		532 333	484 925	2 000	227 660	157 498	1 404 416	6 911 901	2 200 000	5 051 000	14 162 901	15 567 317

4. CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME 2016-2018 DU MINISTERE DE L'EAU

N°	Intitulé des Programmes du BPO du ME	Dotations 2016						Projections 2017						Projections 2018								
		D.Pers	ABS	SUB	ATC	BESA	D.Cap	Total	D.Pers	ABS	SUB	ATC	BESA	D.Cap	Total	D.Pers	ABS	SUB	ATC	BESA	D.Cap	Total
1	Programme : Approvisionnement en Eau Potable et Gestion des Ressources en Eau (AEP-GRE)	532 333	161 786	2 000	135 751	0	13 142 901	13 974 771	532 333	161 786	2 000	135 751	0	14 628 983	15 460 853	532 333	161 786	2 000	135 751	0	15 562 087	16 393 957
2	Programme : Administration Centrale (AC)	0	323 139	0	91 909	157 498	1 020 000	1 592 546	26 617	298 893	0	98 339	157 498	600 000	1 181 347	54 564	275 859	0	104 950	157 498	800 000	1 392 871
Total CDMT 2016-2018 du ME		532 333	484 925	2 000	227 660	157 498	14 162 901	15 567 317	558 950	460 679	2 000	234 090	157 498	15 228 983	16 642 200	586 897	437 645	2 000	240 701	157 498	16 362 087	17 786 828

CONCLUSION

L'année 2016 devrait également voir l'entrée en vigueur des Objectifs de Développement Durable (ODD), à la suite de l'arrivée à terme des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015.

Ces objectifs, tout en poursuivant les OMD, mettent davantage l'accent sur l'économie à travers la croissance économique, le développement des infrastructures, l'industrialisation et l'innovation. Pour cela les grandes orientations de politique économique du Gouvernement en 2016 s'inscrivent dans la mise en œuvre des réformes visant l'atteinte des ODD 2016-2030.

Tout comme en 2015, le Ministère mettra l'accent en 2016 sur les actions prioritaires ci-après : **(i) l'accès à l'eau potable ; (ii) le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable dans les villes et ses agglomérations ; (iii) la mise en place des organes et des instruments de la GIRE ; (iv) la poursuite des actions de mise en œuvre du PANGIRE ; (v) l'amélioration de la gouvernance ; (vi) la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques ; (vii) la promotion de l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.**

Le Budget Programme par Objectifs (BPO) 2016–2018 du Ministère est élaboré conformément aux orientations quinquennales 2012-2016 en tenant compte des ressources budgétaires accordées afin de mettre en œuvre les actions engagées les années antérieures qui visent à : **(i) améliorer le système de gestion des ressources en eau suivant une approche de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; (ii) accroître l'accès des populations en eau potable en milieu rural et urbain ; (iii) poursuivre la promotion de la gestion professionnalisée des infrastructures d'eau potable par les structures organisées ; (iv) assurer une gestion des eaux usées en milieu urbain et péri-urbain.**

En effet, il est accordé au Ministère de l'Eau, un budget de **15.567.317.000 FCFA** dont **1.404.416.000 FCFA pour les dépenses ordinaires** et **14.162.901.000 FCFA pour les dépenses en capital.**

Ces ressources sont réparties sur les deux (02) Programmes que sont :

- Approvisionnement en Eau Potable et Gestion des Ressources en Eau : **13.974.771.000 FCFA** ;
- Administration Centrale : **1.592.546.000 FCFA.**

Le PIP gestion 2016 du Ministère de l'Eau a été élaboré conformément à la note d'orientation du PIP du Ministère en charge du Développement. Ce Budget d'investissement se répartit comme suit :

- **6.911.901.000 FCFA** sur PIP financement intérieur, soit **48,80%** et ;
- **7.251.000.000 FCFA** sur PIP financement extérieur, soit **51,20%** avec **2.200.000.000 FCFA** en projets dons et **5.051.000.000 FCFA** sous forme de projets emprunts.

Le Ministère de l'Eau a inscrit au PIP gestion 2016 cinq (05) Sous-programmes en cours d'exécution.